



NKB

Gley

LANGUE

ET LITTÉRATURE

DES ANCIENS FRANCS.

PAR G. GLEY, P. d. C. d. S. D.



A PARIS,

CHEZ L. G. MICHAUD, IMPRIMEUR DU ROI,

RUE DES BONS-ENFANTS, N°. 34;

A NANCY, CHEZ VINCENOT, RUE J.-J. ROUSSEAU,

A LONDRES, CHEZ BOSSANGE ET MASSON,

A BAMBERG, CHEZ J. SCHNEIDERBANGER.

M. DCCC. XIV.

EXPOSITION.

Lorsqu'au commencement du cinquième siècle les Francs sortirent des forêts de la Grande-Germanie, pour passer le Rhin, ils parlaient une langue dont les sons n'avaient aucun rapport avec les dialectes alors en usage parmi les peuples qui habitaient les rives de la Seine, du Rhône et de la Loire. C'est dans cette langue, appelée par leurs auteurs, *francique* ou *francisque*, qu'ils avaient, avant de quitter leurs anciennes demeures, rédigé leur loi salique : c'est la langue que parlait Clovis; c'est celle que l'on parlait à la cour et à l'armée, sous les rois mérovingiens : Charlemagne, ce chef puissant de la famille des Francs, avait recueilli et transcrit de sa main les poésies antiques, dans lesquelles ses pères avaient chanté les hauts faits de leurs guerriers; il s'était même occupé à rassembler les règles auxquelles leur langue était soumise;

cette langue était celle de Louis-le-Débonnaire, qui parlait d'ailleurs avec une égale facilité le grec et le latin : c'est dans cette langue, aussi bien qu'en langue romane, que les fils de ce prince se jurèrent, en 842 et 860, paix et amitié dans les plaines de Strasbourg et de Coblentz; au milieu du dixième siècle, on fut encore obligé de traduire un discours latin en langue francique, pour le rendre intelligible à un de nos rois.

Ces faits, que je me borne à indiquer ici, et d'autres que je développerai plus bas, provoquent des questions dont la solution ne peut être étrangère à l'histoire de notre littérature. Quels sont donc, me dira-t-on, les caractères propres et distinctifs de la langue francique? Quels rapports y a-t-il entre elle et les dialectes dont se servaient les Goths, les Danois, les Normands, les Anglo-Saxons, les Suèves et les autres peuples qui, avec les Francs, formaient l'antique nation des Germains? Nous reste-t-il assez de monuments écrits en langue francique, pour pouvoir indiquer, d'une manière fixe et déterminée,

les lois grammaticales par lesquelles elle est régie? Quelle fut sa marche sous les deux premières races de nos rois et pendant les deux premiers siècles de la troisième dynastie? A quelle époque les monarques Francs ont-ils entièrement abandonné la langue de leurs pères, pour ne plus se servir que de celle que parlent les Francs d'aujourd'hui? Par quelle gradation la langue francique a-t-elle disparu de la France occidentale? Quelles traces y a-t-elle laissées? Jusqu'où s'est-elle retirée? Dans quel rapport se trouve-t-elle avec les dialectes aujourd'hui en usage dans les Pays-Bas, en Angleterre, dans les trois royaumes du nord, en Allemagne, et dans les contrées où se sont établis les autres peuples Germains d'origine, et frères des Francs? Ceux-ci, élevés et ne vivant que dans les camps, ont-ils méprisé cette gloire que les Grecs et les Romains avaient acquise par la culture des sciences et des belles-lettres? Quels sont les hommes qui parmi eux se sont illustrés par leurs productions littéraires? Que nous reste-t-il de leurs ou-

vrages? Quels caractères particuliers nous présente leur poésie héroïque et sacrée?

Ces questions et beaucoup d'autres qui naissent du même sujet, sont importantes sans doute pour les annales de la grande famille européenne; elles ont un double intérêt pour ceux qui veulent étudier l'histoire de notre littérature, celle de la monarchie que les Francs ont fondée, et les monuments franciques qui peuvent être cachés dans nos archives et dans nos bibliothèques. Jusqu'à présent on n'a fait parmi nous que très peu d'efforts pour résoudre ces questions. La langue et la littérature des Francs appartenant aux siècles de la barbarie, nous nous sommes accoutumés à n'en parler qu'avec un mépris dédaigneux; aujourd'hui on a épuisé tous les genres d'écrire, on se copie, on se répète, et personne ne pense à rien publier sur un sujet qui tient de si près à la gloire de la nation.

Un hasard heureux appela, il y a plus de vingt ans, toutes mes affections vers la littérature des Francs. Ayant quitté ma patrie dans les premiers temps de nos troubles,

je charmais les ennuis de mon exil en faisant des recherches sur l'histoire. Je découvris dans une bibliothèque d'Allemagne un manuscrit qui contenait une histoire tirée des Quatre Évangiles, écrite en vers non rimés. Ce reste précieux d'antiquité francique, un des plus complets que nous ayons, est remarquable par la richesse, par la noble élévation du style, et par la forme particulière que l'auteur a donnée à sa versification, en la soumettant à l'*allittération* (*a*) qui paraît, ainsi que la rime, avoir pris naissance parmi les Francs. Le vif intérêt que m'inspira le manuscrit que j'avais découvert et transcrit, dirigea vers la littérature francique les études et les recher-

---

(*a*) Chez les Francs, l'*Allittération* est l'uniformité des lettres initiales dans les mots qui présentent les idées principales du même vers; la *rime* est l'uniformité de son dans les syllabes qui terminent deux vers correspondants l'un à l'autre. Je n'ai rencontré l'*allittération* que dans trois ouvrages (*) qui appartiennent à la poésie carlovingienne. Cette forme, peu favorable au mouvement de la versification, ne paraît pas avoir survécu au siècle de Charlemagne; la *rime*, au contraire, quoique inconnue aux anciens, a passé de la poésie des Francs, qui aimaient à s'en servir, dans celle de tous les peuples de l'Europe moderne.

(*) Voyez pages 147, 155, 169.

ches que j'ai faites depuis cette époque dans les pays du nord.

Rendu enfin à ma patrie en 1813, je continuai mon travail dans les bibliothèques de Paris. MM. Raynouard, Petit-Radel, Daunou, Dutheil, et quelques autres savants à qui je l'avais communiqué, m'engageaient à le publier. Je craignais d'y mettre de la précipitation; j'aurais voulu pouvoir encore pendant quelques années recueillir, retoucher et corriger. Le paragraphe sur la loi salique me déplaisait plus que tous les autres. C'est de cette loi qu'il faut partir, quand on veut étudier la marche de la langue et de la littérature francique; je désirais, avant de rien publier sur un sujet si important, pouvoir parcourir plusieurs bibliothèques étrangères, où j'espérais trouver de nouveaux secours. Je n'avais point vu celles de Londres et d'Oxford, qui renferment des trésors sur la littérature francique; je me tournais souvent avec une affection douloureuse vers le musée britannique, et je déplorais le malheur des circonstances, qui m'empêchaient de pouvoir aller visiter une collection si riche en monuments sur

les langues des anciens peuples septentrionaux. Je ne voyais, dans tout ce que j'avais recueilli jusque-là, que des morceaux informes et épars, avec lesquels je désespérais de pouvoir élever l'édifice dont j'avais conçu le plan depuis tant d'années.

A l'insuffisance de mes matériaux, je devais ajouter une grande défiance de mes forces. Ayant passé vingt-deux années de suite hors de ma patrie, constamment occupé à faire des recherches sur les langues étrangères, j'éprouvais, quand je voulais rendre mes idées dans ma langue maternelle, des difficultés qui me décourageaient et qui ne devaient se montrer que trop visiblement aux yeux de ceux que l'importance du sujet pourrait engager à parcourir mon ouvrage.

Les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, ont contribué à vaincre mon indécision. Le Dieu des Francs vient de relever leur antique monarchie; le trône de Clovis et de Charlemagne est rendu à sa dignité première, et le fils de S. Louis est rentré dans l'héritage de ses pères. Ce moment heureux, si désiré par les bons Fran-

çais, m'a paru de bon augure pour publier un ouvrage destiné à conserver une petite portion de la gloire que les Francs ont acquise, et dont ils nous ont fait dépositaires.

Je n'hésite donc plus à publier mon travail ; s'il est au-dessous de la grandeur du sujet, il sera pour d'autres un motif d'encouragement. Il est divisé en trois parties : dans la première, j'ai recueilli quelques notions historiques sur la langue des Francs ; dans la seconde, je donne les règles principales de leur grammaire, et dans la troisième je parle des ouvrages qu'ils nous ont laissés. Cette dernière partie est partagée en trois périodes, qui comprennent les ouvrages des Francs mérovingiens, carlovingiens et capétiens. La période mérovingienne nous présente cinq ouvrages plus ou moins étendus ; je n'en ai que trois pour la troisième période, qui est très courte, puisqu'elle finit au moment où l'on voit paraître les troubadours en France, et les minnesingers en Allemagne. Les temps carlovingiens sont plus riches ; c'est le siècle d'or pour la littérature des Francs. On lira sans doute avec quelque intérêt, dans les

paragraphes destinés à cette période : 1°. Le morceau de poésie héroïque sur le combat de Hiltibrand et de Hathubrand ; il appartient, à ce que l'on croit, à la collection des poètes francs que Charlemagne avait copiée de sa main ; c'est un de ces ouvrages franciques où l'*allittération* est observée ; 2°. l'histoire tirée des Quatre Évangiles en vers, dont j'ai déjà parlé ; 3°. le serment de 842 ; 4°. les Évangiles, par Otfride, en vers rimés ; c'est le premier vestige de la rime, qu'aucun peuple ancien ne paraît avoir employée avant les Francs ; 5°. le chant composé pour célébrer la victoire que Louis, fils de Louis-le-Bègue, avait remportée sur les Normands en 883 ; cette pièce de poésie héroïque en vers rimés, a de beaux mouvements ; elle aura en ce moment un intérêt tout particulier, par les allusions heureuses qu'elle nous présente.

Dans la période mérovingienne, on distinguera sans doute deux paragraphes, ceux qui traitent de la loi salique et du fragment d'Isidore de Séville. Le premier, je l'avoue, est incomplet. A la bibliothèque royale je me voyais au milieu de vingt-un manus-

crits, et je n'en sentais que plus vivement le vide où je me trouvais, ayant à traiter un point si important de notre littérature, sans avoir tous les secours dont j'avais besoin : j'ai formé sur cet objet des vœux ardents; seront-ils un jour exaucés? Le fragment d'Isidore est précieux pour nous, puisque nous possédons à la bibliothèque de Paris le manuscrit écrit de la main de l'auteur, et le seul que l'on connaisse.

Oserais-je me flatter que ce premier essai sera accueilli avec quelque bienveillance? Lui accordera-t-on ce que l'on ne refuse point à tant de brochures frivoles, quelques moments de lecture et d'attention? L'importance du sujet provoquera des discussions et des recherches plus profondes; elle engagera les savants à s'occuper de nos auteurs franciques, et nous aurons peut-être un jour le bonheur de voir paraître une collection complète de leurs ouvrages, avec un vocabulaire pour en faciliter l'intelligence. Le premier pas est fait; le temps et le respect des Français pour le nom de leurs pères, feront le reste.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

PÉRIODE II.

Ouvrages des Francs carlovingiens.

PÉRIODE III.

Ouvrages des Francs, dans les premiers temps de la troisième dynastie.

FIN DE LA TABLE.

DE LA LANGUE
ET DE LA LITTÉRATURE
DES ANCIENS FRANCS.

CHAPITRE I[er].

De la langue des anciens Francs.

DANS les trois premiers siècles de l'ère chrétienne, la Germanie (*a*) était partagée entre deux grandes familles : celle des Scandinaves habitait la Germanie septentrionale, qui comprend aujourd'hui le Danemark, la Norvège et la Suède ; la famille des Teutons, qui occupait la Germanie méridionale, s'était répandue sur les deux rives du Rhin, depuis sa source jusqu'à son embouchure ; au midi, elle avait descendu le Danube, depuis son origine jusque vers les lieux où la Morawa se jette dans ce fleuve ; à l'est et au nord, elle avait la Vistule et la mer septentrionale pour limites.

La langue de ces deux familles atteste l'identité de leur origine ; c'était celle que parlaient

(*a*) On prenait alors ce mot dans un sens très étendu.

dans la Germanie septentrionale ou scandinave, les Suèces, les Goths et les Normands, et dans la Germanie méridionale, les Angles, les Saxons, les Francs, les Allemands et les Suéves; c'est d'elle que se sont formés plus tard ces idiomes qui sont en usage dans l'empire britannique, dans les trois royaumes du nord, dans les provinces belgiques, dans les pays situés sur les deux rives du Rhin, et dans toute l'Allemagne.

Les Francs, auxquels se joignirent les Sicambres et quelques autres petits peuples germaniques, s'étaient d'abord établis dans la Germanie méridionale inférieure, entre l'Elbe et le Rhin; c'est-là probablement que leurs chefs leur donnèrent, dans leur langue, la loi Salique, qui est aujourd'hui loi fondamentale dans la monarchie française. Toutes les formes de cet ancien monument de nos pères, un grand nombre de passages que l'on a conservés dans la version faite sous les rois Mérovingiens, attestent la haute antiquité de la langue primitive dans laquelle le texte avait été rédigé.

En entrant dans les Gaules pour en faire la conquête, les Francs y apportèrent avec eux la langue de leurs pères. Le peuple indigène se servait probablement de la langue dite *rustique romane*, idiome qui s'était formé en

grande partie du latin ; mais Clovis, tous les rois Mérovingiens, leurs barons, leurs soldats, et les Francs qui étaient venus avec eux s'établir de ce côté-ci du Rhin, parlaient leur propre langue ; ils l'appelaient *francique*, *francisque* (1), du nom particulier à leur nation, ou *théotisque*, *théodisque*, *tudesque*, de la dénomination générale qui appartenait à la grande famille des Teutons (2). Otfride, un de leurs auteurs, qui a écrit dans les temps carlovingiens, donne indifféremment un de ces noms à la langue dont il se servait (3).

Le roi Clovis marchant contre Alaric, roi des Goths, pria St.-Remi de lui accorder sa bénédiction. Le saint évêque la lui donna, et ayant rempli de vin un vase, que, suivant son historien, on appelait en langue vulgaire *flascon*, il le bénit et le présenta au roi qui en but avec toute sa famille (4). C'est de ce mot francique, *flasco*, *flascon*, (aujourd'hui *flasche*, en allemand), que celui de *flacon* a passé dans la langue française.

Saint Remi, dans son testament, assure que la langue francique était celle du roi Clovis : « Ce prince, dit-il, que j'ai tenu sur les fonts » sacrés du baptême, m'avait donné deux

(1) Les notes sont à la fin.

» terres, que dans sa *langue* on appelle *Pisco-*
» *fesheim* (5). Ce mot, en langue francique,
» signifie *maison* de l'*évêque*. »

Fortunat dit, en parlant au roi Charibert :
« Quoique vous soyez issu de l'illustre nation
» des Sicambres, cependant vous vous faites
» remarquer par l'élégance avec laquelle vous
» parlez latin. Comment ne devez-vous point
» vous exprimer dans *votre propre langue*,
» puisque vous nous surpassez, nous qui som-
» mes Romains, lorsque vous vous servez de
» la nôtre (6) ? »

Le même poète dit, en écrivant au roi Chilpéric, que le nom de ce prince, en langue barbare ou francique, signifie *adjutor fortis*, *riche*, *puissant en secours*, et que Chilpéric avait bien prouvé par ses hauts faits, combien ses parents avaient eu raison de l'appeler ainsi (7). Chilpéric est en effet un nom composé de deux mots franciques, qui sont *chilpe* ou *hilpe*, secours, aide; et *riki*, riche, puissant.

L'auteur de la vie de Sainte-Berthe, remarque avec raison que ce nom (francique) signifie *brillante* ou *splendide* (8).

Le continuateur de Grégoire de Tours, dit que Pepin eut de sa femme Alphéide ou Alpaïde, un fils qu'il appela, *dans sa propre*

langue, *Charle* (9); ce jeune prince, à qui on donna dans la suite le nom de Charlemagne, formait toujours son monogramme avec la lettre k, qui est propre à la langue francique; lorsqu'il fut devenu empereur, il commençait ordinairement son nom par la même lettre (10).

Charlemagne, le restaurateur des lettres et des sciences en occident, donna des soins particuliers à la langue francique: « Ce prince » dit Eginhard, dans la vie qu'il nous a laissée de ce monarque, » était très-attaché aux usages » et à la langue qu'il avait reçus de ses pères. » Il ne se servait que de *leur* habillement, » c'est-à-dire du *francique;* il rejetait les » vêtements étrangers, même les plus riches. » Quand il était à table, il se faisait lire les » histoires contenant les faits des anciens rois. » Ne se contentant point de la langue de ses » pères, il avait appris celles des peuples étran- » gers; il parlait le latin avec autant de facilité » que sa *propre langue.* Il avait écrit et appris » par cœur ces vers barbares et antiques, par » lesquels on chantait les actions et les hauts » faits militaires des anciens rois. Il avait même » commencé à travailler à une Grammaire de » la *langue de ses pères.* Avant lui, les mois » de l'année s'indiquaient chez les Francs par » des noms partie latins, partie barbares; il leur

» en donna qu'il tira de *sa langue paternelle.*
» Les douze vents, dont quatre étaient à peine
» connus auparavant par leurs noms particu-
» liers, reçurent de lui les dénominations sui-
» vantes : Janvier fut appelé *uuintarmanoth ;*
» Février, *hornug ;* Mars, *lentzinmanoth ;* Avril,
» *ostarmanoth ;* Mai, *uuinnemanoth;* Juin,
» *brachmanoth;* Juillet, *heuuimanoth;* Août,
» *aranmanoth ;* Septembre, *uuituumanoth ;*
» Octobre, *uuindumanoth ;* Novembre, *her-*
» *bistimanoth ;* Décembre, *heilagmanoth* (*a*).
» Il donna aux vents les noms de Nord, Sud,
» Est et Ouest, avec leurs composés (11). »

« Le grand empereur d'Occident, dit Hickès,
» consacrait ses moments de loisir à l'étude
» de la *langue francisque* qu'il appelait celle
» *de ses peres* ; il écrivit de sa main (12) les
» vers que les Francs avaient composés à l'hon-
» neur de leurs braves. Déjà, du temps de
» Tacite, les Germains chantaient leur prince
» Arminius, le dieu de leurs pères, et son fils
» Mann, fondateur de la nation germanique ;
» ces vers étaient le seul genre d'annales que

(*a*) Les mois de l'année s'appellent encore aujourd'hui en allemand, *Wintermonath*, *Hornung*, *Lenzmonath*, *Ostermonath*, *Wonnemonath*, *Brachmonath*, *Heumonath*, *Erndtemonath*, ... *Windmonath*, *Herbstmonath*, *Heiligemonath*.

» connussent ces peuples. Eginhard les appele
» *barbares*, ces vers, parce qu'ils étaient écrits
» dans l'ancienne langue des Teutons, qui
» dans le neuvième siècle, était pour les Francs
» de ce temps, aussi difficile à comprendre,
» que les productions littéraires du siècle car-
» lovingien le sont aujourd'hui, non-seulement
» pour les Francs des Gaules, mais même pour
» ceux de la Germanie. Qui pourrait me dire
» où se trouve à présent l'*auguste bibliothè-*
» *que* où le grand empereur a déposé cette
» collection qui faisait les *délices* de sa jour-
» née? Oh! si je pouvais apprendre où elle est,
» je partirais aussitôt; dussé-je parcourir à
» pied les vastes états de Charlemagne, j'au-
» rais certainement le bonheur de voir et de
» lire ces vers antiques que l'on appelle bar-
» bares; c'est dans cette source pure que je
» puiserais ces descriptions poétiques dont il
» ne nous reste plus que quelques fragments
» presque inintelligibles, dans les productions
» publiées long-temps après par les poètes
» Scaldes et Saxons. Mais Charlemagne avait
» rendu à la langue de ses pères un service
» bien plus signalé; les savants de la nation la
» négligeaient; il commença lui-même à la po-
» lir, en la soumettant aux règles de la syntaxe
» et aux institutions de la grammaire (13). »

Les recherches que l'on a faites pour découvrir ce recueil de vers écrits par Charlemagne, ont été jusqu'à présent infructueuses; on a proposé, en Allemagne, un prix pour celui qui les ferait connaître; on n'apprend pas que cet encouragement ait eu quelque succès. On croit que les Minnesingers ont connu ces anciens chants des Francs, et qu'ils nous en ont conservé plusieurs fragments dans leurs écrits. Wolfram d'Eschenbach, qui, dans le douzième et le treizième siècle, a chanté les prouesses et les amours des chevaliers de son temps, avait, comme il le dit lui-même, un *ancien livre* dont il se servit pour composer les deux premières parties du fameux *Heldenbuch* (livre des héros); *cet ancien livre* était probablement la collection de Charlemagne, où il aura puisé *les Voyages par mer de l'empereur Otnit, les Aventures de Weigand Diëtrich, et celles de son fidèle Meister Hiltebrand* (14).

On a trouvé dans la bibliothèque de Cassel, sur la couverture d'un manuscrit latin, qui est du huitième ou neuvième siècle, le fragment d'un combat raconté en langue francique : on croit que ce reste d'antiquité appartient aussi à la collection de Charlemagne.

Les conciles provinciaux que ce prince fit convoquer en 813, six ou sept mois avant sa

mort, insistèrent sur la nécessité de prêcher dans les langues vivantes alors en usage en France. Ceux de Maïence et de Reims disent que l'on prêchera selon la *propriété de la langue* dont se servait le peuple, afin qu'il pût comprendre le sens de la parole divine (15).

Celui de Tours dit : « D'après une résolution » que nous avons prise d'un consentement una- » nime, nous ordonnons que chaque évêque » ait des homélies contenant les instructions » convenables pour affermir les fidèles dans la » foi catholique, en s'accommodant à la portée » de chacun ; ces instructions traiteront de la » récompense éternelle qui attend les bons, de » la damnation éternelle des méchants, de la » résurrection future, du dernier jugement, » des bonnes œuvres par lesquelles on peut » mériter la vie bienheureuse, de celles par les- » quelles on s'en fait exclure. Les évêques au- » ront soin de faire traduire bien intelligible- » ment ces homélies en *langue rustique ro-* » *mane*, et *en langue théodisque*, afin que » chacun puisse facilement comprendre ce que » l'on dit (16). »

Ce canon, qui fut répété mot à mot par le concile de Maïence, tenu en 847, est très-remarquable ; il paraît indiquer que la langue francique, dans le diocèse de Tours, au cœur

dit : « Depuis le moment où un comte sera re-
» venu avec ses sujets d'une expédition contre
» l'ennemi, le *ban sera dissous* pendant qua-
» rante jours, ce que l'on appelle en langue
» théodisque, *scatlegi ou repos d'armes* (22).

L'auteur anonyme de la vie de Louis le Débonnaire, dit que ce prince pendant la maladie dont il mourut, criait contre l'esprit malin qui le tourmentait, *huz*, *huz*, ce qui, dit cet auteur, signifie dehors, dehors (23).

Le mot francique a effectivement ce sens, qu'il a conservé jusqu'aujourd'hui parmi les habitants des Vosges.

La langue des Francs était encore connue dans les Gaules sous les derniers rois Carlovingiens, et sous les premiers princes de la troisième dynastie : on en voit la preuve dans ce grand nombre de mots franciques que les auteurs contemporains, qui ont écrit en latin, emploient après leur avoir donné ordinairement une terminaison latine. Je ne m'arrêterai qu'aux expressions que l'on trouve dans le *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, par D. Bouquet.

Dans le septième tome qui comprend les *Gestes* des fils et petits-fils de Louis le Débonnaire, depuis l'an 840-877, nous trouvons entre autres: *armiscara* ou *harmiscare*, amende

grave; *scatlegi* ou *scastlegi*, dissolution du ban; *heriban*, amende que payait celui qui n'obéissait point à l'ordre de joindre l'armée; *heriberg*, séjour de l'armée; *heriszuph*, attroupement séditieux; *lantweri*, ce qui signifiait alors une invasion de l'ennemi au-delà des frontières; (aujourd'hui ce mot est employé pour désigner un rassemblement de milices non réglées); *truste*, foi et hommage dus au seigneur ou au souverain; *trustis*, celui qui a prêté foi et hommage; *wacta*, en francique *uuaht*, aujourd'hui *wacht*, gardes de nuit; *wadium*, gage; *werra* ou *uuer*, d'où est venu le mot *guerra*, guerre (24).

Dans le huitième tome qui comprend ce qui s'est passé jusqu'à l'an 987, qui est celui où finit la dynastie Carlovingienne, nous trouvons entre autre, *Adalbert*, nom dont on vante l'étymologie, parce qu'il vient d'*adal*, noble, et de *bert*, illustre, glorieux; *ambasciare*, intercéder, du mot, *ambaht*, gestion, affaire, emploi, d'où est venu notre mot ambassade; *mandeburgum*, défense; *paraweredus*, chevaux pour les transports militaires; *treugæ*, suspension d'armes, d'où est venu le mot trève (25).

Le passage le plus important dans ce hui-

tième tome du Recueil de D. Bouquet, est celui où Frodoard, dans sa Chronique, rend compte de la première session du concile tenu en 948, à *Ingolsheim*. « Artalde, archevêque de Reims, » dit cet historien, présenta les lettres qui » avaient rapport à l'intrusion de Hugues qui » s'était emparé de l'église de Reims. L'em» pereur Othon et le roi Louis V étaient pré» sents. Après qu'on eût lu ces lettres, on » les fit interpréter en langue *théotisque*, » afin d'en faire entendre le contenu aux » rois (26). »

Dans le neuvième tome, qui contient les monuments appartenants à la fin de la seconde dynastie et au commencement de la troisième (A. 877-991), on trouve entre autres : *alodes* ou *alodium*, terre qui n'est point fief; *ambasciare*; *bannum* ou *bannus*, *forbannitus*; *churzibolt*, homme de courte taille; *faida*, guerre, inimitié; *feodum*, fief; *forestes*, forêt, du mot *forst*; *freda*, tributs; *frisoinga* ou *frischinga*, cochon de lait; *gelda*, qui en langue vulgaire signifiait un attroupement du peuple; *guerra* ou *uuerra*, guerre, hostilités; *harmiscara*; *heribannus*; *loohmenech*, lieu où habitent les moines; *marcha*, frontières; *munburdus*, *mundeburdum*, *mundeburgum*,

mundiburdium; *paraveredus*, *parafredus*; *scara*, amende, prestations; *werpire*, de *uuerpen*, jeter, abandonner (27).

Dans le dixième tome, qui contient les monuments appartenants aux règnes de Hugues Capet, et de Robert son fils, on trouve *baldringus*, baudrier, qui en est dérivé; *bannus*, *bannire*, *bannum*; *carrum*, *carretum*, *carrada*, du mot *karr*, d'où sont venus les mots, char, charretée, charrette; *feudare*, *feudate*; *feudum*, *feodum*; *flottæ*, flotte, du mot *floessen*; *foragium*, droit de péage; *foreste*; *guerra* et *uuerra*; *gurpire*, d'où est venu déguerpir; *rocus*, du mot *rok*, ce qui en langue rustique signifiait un habit de pourpre; *spataferius*, port'épée; *vadium*; *vurpire*, quitter; *Hetelwulf*, nom propre qui, à ce que disent nos auteurs, signifiait en langue francique, *Haustuin* (28).

Dans le onzième tome, qui contient les documents relatifs au règne de Henri I (A. 1031-1060), nous trouvons entr'autres les mots suivants: *alodium*; *faidæ*; *feodum*; *bannus*; *colvekerli*, du mot *kerl*, qui signifie garçon, homme de service (29); *Craugroc*, nom que l'on avait donné à un seigneur flamand, parce qu'il portait sa tunique à l'envers (30). Pendant cette époque nous trouvons dans les au-

teurs contemporains les noms propres franciques, en aussi grand nombre que dans les temps antérieurs; 1° noms de lieu : *Herbrestinc*, ce qui, suivant l'auteur de la Chronique de S. Bénigne de Dijon, signifie en notre langue, bonne demeure (31); *Hestrain* ou *Streheu*; *Hoverte*, *Huben*, nom d'une ville dans le Nivernois; *Theoduvadun*, *Theonis-Curtis*; *Thieuvi* ou *Kievi*; *Wachkinghem*; 2° noms de personnes : *Adèle*, *Adalberon*, *Adalbert*, *Adelwiif*, *Berthe*, *Chunegonde* ou *Kunegonde*, *Conrad* ou *Chonrad*, *Cuono*, *Dainbert*, *Déodéric* ou *Théodéric*, *Fréeland*, *Froland*, *Gislebert*, *Godefrid*, *Goisbert*, *Goisfrid*, *Gaufred*, *Guermund*, *Guillelm* ou *Wilhelm*, *Himbert*, *Hemfrid*, *Herbert*, *Heremarus*, *Heregot*, *Herman*, *Herleve*, *Herlewin*, *Hermengarde*, *Hildebert*, *Hildegarde*, *Hiltrude*, *Hucbert* ou *Hubert*, *Hucbold*, *Hugues*, *Humbert*, *Humfred*, *Ingenrame*, *Isembard*, *Isembert*, *Kerberge*, *Lambert*, *Landric*, *Landfranc*, *Laudegaire* ou *Léodegaire*, d'où on a fait Léger; *Leutprand*, *Liétard*, *Lietbert*, *Maldeberthe*, *Malbold*, *Maldégaire*, *Malger*, *Mathilde*, *Ménégalde*, *Odelric*, *Odfride*, *Radbod*, *Radulphe*, *Rembert*, *Rengot*, *Rolbert* ou *Rodbert*, d'où on a fait Robert, *Rodulphe*, *Teudo*, *Teudowin*, *Teut-*

baud, *Théobald*, *Théodéric*; la femme de l'un de nos rois, l'épouse de Robert, mère de Henri Ier. est appelée *Théotisque*, dans un arbre généalogique, écrit en latin dans le onzième siècle, et qui se trouve parmi les manuscrits de la bibliothèque royale, sous le no. 4955, §. 12, (32). *Theubaude*, *Theudebert*, *Thiébold*, *Udalric*, *Walbert*, *Waldetrude*, *Walter*, *Warner* ou *Werner*, *Werinhare*, *Wicbert*, *Wiger*.

Dans les douzième et treizième tomes, qui contiennent ce qui s'est passé sous les rois Philippe Ier., Louis VI et Louis VII (1060-1180), on trouve tous les noms propres de lieu et de personnes, dérivés de la langue francique, que l'on avait lus dans les époques précédentes. J'ai remarqué entre autres, dans le douzième tome, *Hahen*, château dans le Limousin (33); *Gothofredus*, *Umfrenus*, *Grithfridus*, *Hovedenus*, *Wichart*, qui signifie un dur guerrier, d'où nous avons formé le mot *Vichard*; *Teuthebrai*, *Cortehuse*, en latin *brevis ocrea*, surnom que l'on donnait au prince Rodbert ou Robert, duc de Normandie; *Landachop*, surnom que la Chronique de Savigni donne au seigneur Hainon, qui paraît avoir été prélat de cette abbaye; *Huben*, château dans le Nivernois; *Aldésinde*, fille d'un comte de Nevers (34).

Dans le treizième tome, on trouve *Franc-land*, la France; *Gerberneth* ou *Gerbothret*, château en Normandie; *Mathante*, Mante; *Cathem*, Caen; *Kiaeresburh*, Cherbourg; *Lothewis*, Louis; *Rotkem*, Rouen; *Gosfreith*, Géofroi; *Gaufride*, comte d'Anjou, *Kapelwic*, sur les côtes de Normandie; *Grasiay*, lieu où se tint, en 1177, une conférence entre les rois de France et d'Angleterre; *Tailleburgun*, *Aldenburch*; *Hackespol* ou *Kakespol* en Flandre; *Hoemborg*, *Luceborc*, *Deulewart*; *Thiecurt*, *Walteri Mons*; *Wermenesberc*, *Luscelenburg*; *Homborc*; *Hangest*, dans le Vermandois; *Wahenchort* ou *Wahunchurt*; *Colwekerlia*, espèce de servitude à laquelle étaient soumis les habitants de la campagne appelés *Kerli* (35).

Parmi les monuments rapportés dans ce treizième tome du Recueil de D. Bouquet, celui qui mérite le plus d'attention, relativement à la question que l'on examine ici, est sans doute la *Généalogie* dite de S. Arnoulph, évêque de Metz; elle commence à la princesse *Hadewide*, mère de Hugues Capet, premier roi de la troisième dynastie, et finit à S. Louis, en faisant connaître les branches collatérales. L'auteur reprend la descendance de Gerberge, sœur de Hadewide, et celle de ses deux frères Othon et

Henri, qu'il présente avec les lignes collatérales jusqu'au milieu du treizième siècle. On trouve dans ce tableau le nom de tous les princes et de toutes les princesses qui ont vécu en France et en Allemagne pendant cette époque, et presque tous ces noms sont tirés de la langue francique ou tudesque (36).

Le roi Hugues Capet, chef de la troisième dynastie, descendait du côté paternel et maternel, des anciens rois francs. Cependant, c'est sous son règne, et sous celui de ses successeurs, que la langue francique s'éloigna insensiblement de la France occidentale; elle s'arrêta, à l'orient, aux monts des Vosges, et au nord, aux frontières de la Flandre, en laissant partout après elle des traces bien marquées de son existence dans les contrées qu'elle abandonnait. Ce changement avait été amené par plusieurs causes, dont la plus active fut la division de l'empire carlovingien. Les enfants de Charlemagne avaient *morcelé* l'héritage de leur père; ils avaient séparé la France orientale d'avec la France occidentale, et les seigneurs francs, qui avaient possédé jusque-là des établissements dans les deux parties du grand empire, avaient été obligés d'opter, et de se fixer dans l'un ou dans l'autre royaume (37). Ceux qui s'étaient établis dans la France occidentale

avaient adopté peu à peu les mœurs et les usages de l'habitant indigène, qui se servait de la langue *romane rustique ;* leur sang s'étant perdu dans celui du peuple vaincu, ils avaient pris son langage après avoir oublié celui qu'ils tenaient de leurs pères. C'est ainsi que sous les faibles princes qui avaient formé la dynastie carlovingienne, et sous les successeurs de Hugues Capet, de grands changements dans la constitution et les vues de la politique avaient fait disparaître du milieu de nos pères la langue que les Francs leur avaient apportée en entrant dans les Gaules.

A la même époque une autre cause agissait avec force pour faire oublier entièrement la langue des Francs : c'était le degré de culture auquel la langue romane rustique commençait à s'élever. Jusqu'aux premiers temps de la troisième dynastie, la langue des Franes avait paru se soutenir dans une supériorité bien marquée ; c'étaient ses accents qu'empruntaient nos poëtes lorsqu'ils voulaient chanter la gloire de leur nation et la valeur de ses chefs ; c'était en francique que l'on traduisait les livres saints et que l'on exposait les grandes vérités de la religion ; la langue romane, que l'on appelait rustique, était abandonnée aux hommes sans culture et sans connaissance des lettres. Dans l'onzième

siècle, tout change, tout prend une autre face: des troubadours aimables et légers commencent à chanter leurs rêveries en langue romane; ils font sortir des sons mélodieux de cet idiome, auparavant informe et grossier, ils séduisent par le ton naïf avec lequel ils racontent les amours de leurs chevaliers, leur constance, leurs courses, leur prouesse dans les combats, et l'innocence de ces bons vieux temps; leurs chants sont répétés partout, dans les villes et dans les campagnes; les princes veulent avoir des troubadours à leurs cours; l'empereur Frédéric en avait fait venir près de lui, et il composa lui-même en langue romane.

Au milieu de ce mouvement si nouveau, si subit, la langue francique s'était éloignée, comme j'ai dit plus haut, jusqu'au pied des montagnes des Vosges et jusqu'aux frontières de la Belgique. Au-delà du Rhin, elle avait été obligée de céder à un autre idiome germanique cette prééminence de dignité, à laquelle les rois francs, principalement Charlemagne, l'avaient élevée. Les Minnesinger, qui s'étaient formés à l'école des troubadours, ces chantres de l'amour (38) et de la nature, s'étaient attachés à la langue souabe ou allemande; ce dialecte se prêtait à tous les tours de leur poésie, par cette facilité admirable avec laquelle il

crée ses diminutifs et ses augmentatifs, en employant ses particules et ses pronoms. En lisant les Minnesinger, on voit avec quel bonheur ils coupent, rejoignent leurs mots et transportent à leur gré les différentes parties de leurs périodes, à la manière d'Homère et de Pindare. Ce sont ces Minnesinger, qui ont donné leur nom à cette joyeuse association de poëtes souabes ou allemands qui ont paru depuis l'an 1138 jusqu'en 1347 : cette époque brillante a fourni une foule d'ouvrages ; Manessen en a recueilli cent quarante dont la collection se trouve à la bibliothèque royale à Paris ; Adelung donne, dans son *Magasin de la littérature allemande*, le nom de deux cent vingt autres, sans compter ceux qu'Adelung le jeune a découverts dans la bibliothèque du Vatican. Ces Minnesinger intéressent peu lorsqu'ils entreprennent des ouvrages qui demandent une inspiration soutenue et un goût éclairé par de bonnes études ; ils sont d'autant plus heureux dans leurs petites pièces lyriques ; quand ils parlent des hauts faits de leurs chevaliers et de la beauté de celles pour lesquelles ceux-ci combattent. Le dialecte souabe ou allemand que ces Minnesinger employaient dans leurs chants, était devenu, de l'autre côté du Rhin, celui de la cour sous les empereurs de la maison de Ho-

henstaufen; il s'était alors arrogé cette espèce de domination que la puissance des rois francs, dans les siècles antérieurs, avait donnée à la langue francique (39); il l'a conservée jusqu'à la réformation de Luther: à cette époque, l'idiome saxon, modifié par le francique, a prévalu, et a été reconnu jusqu'à présent pour la langue dominante.

Vers le milieu du dix-septième siècle, la langue germanique, soit qu'on l'appelle allemande ou souabe, soit qu'on la nomme francique ou saxonne, était devenue de nouveau, par la réunion de l'Alsace, langue vivante pour une petite partie de la monarchie française.

Voilà quelles ont été les destinées de la langue francique; voyons actuellement ce que l'on a tenté jusqu'aujourd'hui pour la polir et la cultiver.

Charlemagne avait fait, comme nous avons vu plus haut, les premiers pas pour lui donner des formes plus douces, plus souples et plus élégantes. « Nous lisons, dit Trithème, que Charles, roi des Francs, surnommé le Grand, avait » commencé, avec le secours de Nannon, de » Théobald, d'Alcuin et de Bérenger, à com- » poser une *Grammaire*, afin de soumettre la » langue des Germains à des lois fixes; mais il » fut arrêté dans cette entreprise, à ce qu'as-

» surè Turpin, par les incursions des ennemis » de l'empire et par les guerres qui se succé- » daient l'une après l'autre; la mort le prévint » avant qu'il l'eût terminée, et, après lui, on » parut avoir abandonné ce grand dessein. Le » moine Otfride, disciple de Rhaban, a con- » tinué, mais bien imparfaitement, le travail » de Charlemagne; cependant, il a beaucoup » écrit en prose et en vers : ses ouvrages attes- » tent qu'il connaissait les règles de sa langue. » J'ai découvert quelques fragments de sa » Grammaire francique; j'en ai extrait les » caractères de l'alphabet que je publie ici, » afin de les transmettre à la postérité. Otfride » nous apprend aussi que Charlemagne avait » inventé d'autres alphabets dont il se servait » pour correspondre avec les préfets des pro- » vinces dans son vaste empire; en voici des » modèles que ce savant nous a conservés (40). »

La Grammaire de Charlemagne, dont Trithème parle ici d'après Eginhard, n'est malheureusement point parvenue jusqu'à nous; il en est de même de celle d'Otfride, si cependant il est vrai qu'il en ait composé une; car nous n'avons pour cela d'autre autorité que celle de Trithème, dont la critique est rarement assez éclairée pour que l'on puisse la prendre pour règle : il est possible, d'ailleurs, que ces

prétendus fragments de Grammaire ne soient autre chose que les passages isolés où Otfride, dans sa lettre à l'archevêque Liutbert, parle de la langue des Francs et de sa prononciation.

Rhaban, qui vivait sous Charlemagne, a composé des glossaires franciques que l'on trouve en manuscrit dans les bibliothèques de Vienne et de Munich; Eckhart et quelques autres savants en ont publié des fragments (41).

Parmi les modernes, Hickès est le premier qui ait pensé à recueillir les règles de la langue francique; il en a publié la Grammaire dans son Trésor des anciennes langues septentrionales (42). On trouve dans ce grand ouvrage tout ce qui tient à la marche de la langue telle que les Francs l'écrivaient pendant l'époque carlovingienne; mais cet auteur érudit n'a presque point touché ces formes âpres et dures qui caractérisent les ouvrages écrits en langue francique sous la dynastie mérovingienne.

Goldast (43), Junius (44), Rostgaard (45), Palthénius (46), Schilter (47), Eckhart (48), Scherz (49), Oberlin (50), Adelung (51), Graeter (52), Kinderling (53), Nierup (54), Michaeler (55), Reinwald (56), Docen (57), et quelques autres savants du nord (58), se sont livrés avec zèle à l'étude de la langue francique. Les Français, les enfants des Francs, les

Français seuls, lui sont restés étrangers : la langue de nos pères est entièrement oubliée parmi nous, et dans nos institutions littéraires, on ne voit absolument rien qui tende à ramener l'attention de la jeunesse vers une langue, dont la connaissance est liée si étroitement avec la science de nos monuments nationaux et avec l'histoire de notre monarchie. Ce faible essai, que je ne publie qu'en tremblant, aura-t-il le bonheur de produire quelques changements parmi nous? Je n'ose presque m'en flatter.

Dans la Grammaire qui fait le sujet du second chapitre, j'ai suivi Hickès pour les formes *carlovingiennes* de la langue francique, en y ajoutant celles qu'elle avait sous les rois de la première dynastie : les exemples que j'ajoute à chaque règle sont placés dans l'ordre chronologique, afin qu'ils fassent d'autant mieux remarquer le mouvement que cette langue a suivi depuis le sixième jusqu'au douzième siècle.

La version littérale que l'on trouve à côté du texte présente des formes bien éloignées de celles que suit aujourd'hui la langue française; elle accoutumera les commençants aux inversions de la langue francique, qui, dans sa marche, a beaucoup d'analogie avec le grec et le latin, et presque aucune avec la langue française.

Abréviations dont on s'est servi dans la Grammaire, en indiquant les ouvrages desquels on a tiré les exemples.

A.	Ode en l'honneur de l'évêque Annon.	1100
C. L.	Serment entre Charles et Lothaire.	842
G.	Hymne en l'honneur de S. George	900
H.	Homélies.	860
H. H.	Combat entre Hiltibrand et Harthubrand.	800
I. S.	Fragment d'Isidore de Séville.	700
L. L.	Capitulaire des rois Louis et Lothaire.	850
N.	Psaumes par Notker.	970
O.	Évangile d'Olfride	850
P. E.	Paraphrase de l'Évangile (composée pour Louis-le-Débonnaire).	820
P.W.	Prières de Weissenbrunn.	810
R.	Ode en l'honneur du roi Louis, lors de sa victoire sur les Normands	883
R. B.	Règle de S. Benoît.	750
S.	Entretien de Jésus avec la Samaritaine	875
T.	Tatien, Harmonie des Évangiles.	860
W.	Willerame, Cantique des Cantiques.	1070

CHAPITRE II.

Grammaire de la langue francique.

LA Grammaire Francique se divise en deux parties, qui sont la *Lexicologie* et la *Syntaxe*.

La Lexicologie nous explique la nature, les formes des lettres et des mots considérés seuls, en eux-mêmes, et comme devant ensuite faire partie du discours. La Syntaxe nous les présente dans les rapports qu'ils ont entre eux, lorsqu'ils sont joints dans le discours parlé ou écrit.

ARTICLE Ier.

Lexicologie de la langue francique.

La Lexicologie explique d'abord les *lettres* ou l'*alphabet*, ensuite les *mots* qui sont : les articles, les noms substantifs, les adjectifs, les pronoms, les noms de nombre, les verbes, les adverbes, les conjonctions et les prépositions.

§ Ier.

ALPHABET DE LA LANGUE FRANCIQUE.

A. *Lettres et Caractères.*

En entrant dans les Gaules, les Francs adoptèrent les caractères *italiques* ou *latins ;* leur alphabet est par-là plus simple que celui qu'employaient les Anglo-Saxons, leurs frères; les manuscrits franciques qui se trouvent à la bibliothèque royale à Paris sont tous écrits avec les caractères ordinaires italiques ou latins. Outre celui qui renferme le fragment d'Isidore

de Séville, voyez, dans les vies manuscrites de Charlemagne, par Eginhard, les dénominations que ce prince donna aux vents et aux mois de l'année; dans l'histoire manuscrite de Nithard, le serment de 842, et enfin, les formules de la loi salique, dans les manuscrits du roi qui la contiennent.

Dans les deux manuscrits de Londres et de Munich, la Paraphrase évangelique est également écrite avec les caractères ordinaires du huitième et neuvième siècles; mais dans les lettres majuscules on trouve souvent ⊏ pour C, ꝏ pour M, et Ƶ pour Z. Le g minuscule s'écrit ᵹ; le *b* barré a tantôt la valeur de f, tantôt celle du v; le *d* barré a celle de th. Ces caractères sont plutôt anglo-saxons que franciques.

B. *Diphtongues.*

Les Francs avaient à peu près les diphtongues que l'on trouve aujourd'hui dans la langue allemande, par exemple, ils disaient *gilauba*, la foi; *meistar*, maître; *seo*, *seu*, la mer; *ouch*, *ouh*, aussi. On dit aujourd'hui *Glauben*, *Meister*, *See*, *auch*. Il faut surtout remarquer leurs *uu* qui sont le *w* d'aujourd'hui; ils disaient : *uuerold*, le monde; *uuan*, quand; *uuas*, il était; *uuogo*, les flots; *uuolk*, le nuage; on écrit

aujourd'hui *Werold*, ou *Welt*, *wan*, *war*, *Wogen*, *Wolken*.

« La langue francique, disait Otfride dans » le neuvième siècle, est barbare et difficile à » prononcer à cause de la quantité de lettres » qu'elle accumule, et auxquelles elle donne » des sons inconnus. Elle place quelquefois » trois *u* l'un après l'autre, faisant des conson- » nes des deux premiers, et du dernier une » voyelle. »

D'après cet usage, rapporté par Otfride, les Francs écrivaient : *uuunta*, la plaie ; *uuunna*, la joie ; *farauuua*, les couleurs ; *antuuuord*, la réponse. On écrit aujourd'hui : *Wunde*, *Wonne*, *Farbe*, *Antwort*.

C. *Changement de lettres.*

Les Francs changeaient aisément une lettre en une autre qui avait un son analogue à la première ; les uns écrivaient avec un *a* le mot que d'autres écrivaient avec un *e* ; les uns employaient le *th* où les autres se servaient de *dh* ou du *d*. Voici quelques exemples de ces changements :

Doupha, *douphe*, baptême ; *einago*, *einego*, *einigo*, de quelques-uns ; *fehtan*, *fehtin*, combattre ; *hira*, *hiro*, *hiru*, d'elles ; *crippa*, *crippe*, crêche ; *heizen*, *hæzen*, appeler ; *felis*,

filis, pierre, rocher; *himole*, *himolo*, ciel; *auur*, *auer*, mais; *sin*, *siin*, être; *ir*, *er*, vous; *finstarnesse*, *funstarnesse*, ténèbres; *buon*, *puan*, habiter; *tho*, *thiu* quand; *theru*, *there*, d'elles; *uuib*, *uuif*, femme; *brunno*, *prunno*, puit; *cunning*, *kunning*, roi; *fleisc*, *fleish*, chair; *mich*, *mih*, moi; *denchet*, *denket*, pensez; *chenun*, *quenun*, de la femme; *garto*, *gardo*, jardin; *duruh*, *thuruh*, *thurug*, *thurugh*, à travers; *fure*, *vure*, pour; *guot*, *quot*, bon; *nehein*, *nechein*, aucun; *thaz*, *thas*, cela; *muoz*, *muost*, je pourrais.

§. II.

DES ARTICLES.

A. *Article défini.*

SINGULIER.

Masculin.

N. *Der*, *den*, *dir*, *dher*, *dhen*, *dhir*, *the*, *ther*, *thie*, *se*.

G. *Dhesses*, *dhes*, *des*, *thes*.

D. Ab. *Dhemu*, *dhemo*, *demu*, *demo*, *themu*, *themo*, *them*, *dem*, *tham*.

Ac. *Thana*, *thena*, *then*, *thene*.

Féminin.

N. Ac. *Dhiu*, *thiu*, *thie*, *the*, *tha*, *diu*, *desan*.

G. D. Ab. *Dhero, dheru, thera, thero, therro, therru, thiro, thirro, thirru, thirra, ther.*

Neutre.

N. Ac. *Dhazs, dhaz, dhas, thas, thaz, that.*

G. *Dhes, thes.*

D. Ab. *Dhemu, dhemo, themu, themo, them, thiu, desemu.*

PLURIEL COMMUN.

N. Ac. *Dhie, thie, the, thiu, thio, thia, thea, tha, thu, dea, desiu.*

G. *Dhero, thero, therro; there; ther, der.*

D. Ab. *Dhen, then, them, thiem, dem, den.*

EXEMPLES.

Dhazs succhant, huueo dherselbo sü chiboran. Diu uurza dera spahida huueemu siu uuard antdhechidiu? Dhesses sunes chiburt huue sia chirahhoda? I. S.	Cela (ils) cherchent, comment lui-même soit engendré. La verge de la sagesse à qui fut révélée? Du fils (la) naissance, qui la raconta?
Fliohente dera hella uuizzi ze libe. Denne in desemu lihhamin pirumes endi desiualliu duruh desan	Fuyants de l'enfer (les) tourments vers (la) vie. Pendant que dans ce corps sommes, et cela tout pen-

leoht lib, muazzo eruullan. R. B.	dant de cette lumière vie, pouvons accomplir.
Thie cuning, thie helago gest; Johannes the guodo bigan thea brud lahan; sohte thene Judeono cuning. Te them uuiche, undar them uueroda. P. E.	Le roi, le Saint-Esprit. Jean le bon commençait cette femme réprimander; cherchait le des Juifs roi. Dans le temple, parmi le peuple.
Ther tkin uueyniga gardo, ther in Judæa uuar. Uuille ich jemer gehugan thero sinero michalen genathan. W.	Celui-là ton petit jardin, qui en Judée était. Veux moi toujours ressouvenir de tes grandes grâces.
Mestar thie guodo, heland thie guodo, fromin thie guodo. P. E.	Maître le bon, Sauveur le bon, Seigneur le bon.

B. *Article indéfini.*

Sum, sume, sumelich, quelqu'un; *ein, eyn, en,* un.

EXEMPLES.

Tho fundun sia ena thar fruodon man sittean bi them seuue. An ena uuostinnea ginuet Godes sunu. P. E.	Alors trouvèrent ils un là sage homme assis près la mer. Dans un désert alla de Dieu le fils.
Thuo uuaron sumeliche, thie ther beythe uuoldan. W.	Alors étaient quelques-uns, qui là tous deux voulaient.

§. III.

LES NOMS SUBSTANTIFS.

Les Francs déclinaient leurs noms de la même manière que les Grecs et les Allemands ; ils ont trois genres, le masculin, le féminin, et le neutre, qu'ils indiquent, ainsi que les cas, par leurs articles et par une terminaison particulière.

En général, le génitif pluriel se termine en *o*, quelquefois en *eo*, surtout lorsque le nominatif pluriel finit en *i*; la terminaison est en *ono*, lorsque le nominatif finit au pluriel en *o*. Les Francs avaient cinq déclinaisons, dont je vais expliquer les formes différentes.

A. *Première déclinaison.*

Elle comprend les noms qui ont au nominatif pluriel la même terminaison qu'au nominatif singulier. Ce sont, en général, des noms neutres et monosyllabes, qui se terminent par une consonne; quelques-uns sont de deux syllabes.

EXEMPLE.

	SINGULIER.	PLURIEL.
N. Ac.	*That barn.*	*Thiu barn.*
G.	*Thes barnes.*	*Thero barno.*
D. Ab.	*Themu barne.*	*Them barnun.*

C'est ainsi que se déclinent, 1°. les noms neutres suivants : *Kind*, *crud*, *uuif*, *fri*, *hus*; *uuerc*, *uuord*, *hobid*, *bocan*, *tecan*. Ces trois derniers sont monosyllabes dans les cas obliques ; ils font au génitif : *Hobdes*, *tecnes* ; 2°. *man*, qui est masculin, et *nath*, féminin ; qui font au pluriel : *Thiu man*, *thiu naht*.

B. *Seconde déclinaison.*

Elle comprend les noms dont le nominatif pluriel se termine en *i*; la plupart ont la même terminaison au nominatif singulier, et sont du genre neutre ; quelques-uns sont des deux genres, et se terminent en une consonne.

EXEMPLES.

	SINGULIER.	PLURIEL.
N. Ac.	*That bilidi.*	*Thea bilidi.*
G.	*Thes bilides.*	*Thero bilideo.*
D. A.	*Them bilidie.*	*Them bilidun.*

Voici des noms qui suivent la même forme : *Folcskepi*, *gumskepi*, *heriskepi*, *arundi*, *riki*, du neutre ; *friundskepi*, *ambahtskepi*, *druhtskepi*, *bodskepi*, *uuini*, *seli*, masculins, et *huldi*, *godi*, *eldi*, *menigi*, féminins.

Les noms suivants, qui appartiennent également à cette déclinaison, se terminent, au singulier, en une consonne, à laquelle on

3..

ajoute un *i*, pour former le nominatif pluriel : *uurm*, masculin ; *burg*, *uurt*, *dad*, *tid*, *uurd*, *anduuuord*, *uuerold*, *cust*, féminins, et *net*, neutre.

C. *Troisième déclinaison.*

Elle comprend les noms masculins, qui se terminent en une consonne, quelques uns en *i*, avec le nominatif pluriel en *os* ou en *as*. Cette classe est la plus régulière et la plus nombreuse.

EXEMPLE.

	SINGULIER.	PLURIEL.
N.	*The gard.*	*Thea gardos.*
G.	*Thes gardes.*	*Thero gardo.*
D. Ab.	*Themu garde.*	*Them gardun.*
Ac.	*Thene gard.*	*Thea gardos.*

C'est d'après cette forme que se déclinent : *Cuning*, *dag*, *theodan*, *theof*, *thiob*, *thegan*, *disc*, *dom*, *thorn*, *edor*, *engil*, *erl*, *fadom* ou *fadm*, *fisc*, *gest*, *gesid*, *hof*, *hord*, *hund*, *ord*, *uuald*, *uueg*, *uuard*. *Fiscari* et *dreogeri* se terminent en *as* ou *eas*, au pluriel.

D. *Quatrième déclinaison.*

Elle comprend les noms qui ont le pluriel en *a* et en *u*. Cette classe n'est point nom-

breuse., et les formes n'en sont pas bien fixées.

EXEMPLE.

	SINGULIER.	PLURIEL.
N. Ac.	*That blad.*	*Thiu bladu.*
G.	*Thes blades.*	*Thero blado.*
D. Ab.	*Themu blade.*	*Them bladun.*
N. Ac.	*That thiod.*	*Thea thioda.*
G.	*Thes thiodes.*	*Thero thiodo.*
D. Ab.	*Themu thiode.*	*Them thiodun.*

Fat, *scap* et *giscapu*, suivent la première forme ; *eggi* et *idis* vont d'après la seconde.

E. *Cinquième déclinaison.*

Elle comprend les substantifs masculins en *o*, et les féminins en *a*.

EXEMPLE.

	SINGULIER.	PLURIEL.
N.	*The heritogo.*	*Thie heritogon.*
G.	*Thes heritogon, un.*	*Thero heritogono, ano.*
D. Ab.	*Themu heritogon, in.*	*Them heritogon.*
Ac.	*Thene heritogon.*	*Thea heritogon.*
N.	*Thiu erda.*	*Thie erdun.*
G.	*Thero erdun, u, a.*	*Thero erdono.*
D. Ab.	*Thero erdun, u, a.*	*Thero erdun.*
Ac.	*Thiu erda, un.*	*Thie erdun.*

On décline, d'après la première forme: *Herro*, *sterro*, *gomo*, *brudigomo*, *cumo*, *rikeo*, *namo*.

EXEMPLES POUR LES CINQ DÉCLINAISONS.

In dhemu nemin Cyres, fona Cyre Persero cuninge. Fora dheodun in ghilaubin. Mit bilidum thes heiligin chiscribes. J. S.

Dans le nom de Cyrus, de Cyrus des Perses (le) roi. Devant les nations dans (la) foi. Avec exemples de la sainte écriture.

Kehuctic sii simblum sunta hirtes. Edo scalch, edo frier, alle in uuihemu ein pirumes. Untar einemu truhtine chamfheit tragames. Erista dera deoheiti stiagil ist hoorsamii ano tuuala. Edo duruh forahtun della hella, edo tiurida des euunigen libes. R. B.

Ressouvenant sois toujours les péchés du pasteur. Soit esclave, soit libre, tous en Christ un sommes. Sous un seigneur milice portons. Premier de la humilité degré est obéissance sans hésitation. Soit par crainte de l'enfer, soit gloire de l'éternelle vie.

Thunket mir also scona, to ther mano. Siu hauet iz fon Godes genathan. W.

Paraît à moi aussi belle, comme la lune. Elle a cela par de Dieu la grâce.

Man an thia halla hobid brahta endi thero thiornun forgab. Thar uuas handmahal theru helagun

On dans la salle (la) tête apporta, et à la fille donna. Alors était noce de la sainte vierge Marie. Aux

thiornun Marium. Them blindon uurthun ogun giopanod. P. E.

aveugles furent yeux ouverts.

Unser uuingardo is in bluothe. Thu bist slozhaft gardo, suester min, brunno bisegelad. Min drut is nither gegangan ze sinemo gardon. W.

Notre vigne est en fleur. Tu es (un) fermé jardin, sœur mienne, (un) puits scellé. Mon bien-aimé est là-bas allé à son jardin.

In Godes minna ind in thes Xristianes folches, ind unser bedhero gehaltnissi. Oba Karl then eid, then er sinemo bruodher Ludhuuuige gesuor, gileistit, indi Ludhuuuig, min herro, then er imo gesuor, forbrichit. L. C.

Dans de Dieu amour, et dans du chrétien peuple, et de nous deux salut. Si Charles ce serment qu'il à son frère Louis a juré, accomplit, et Louis, mon seigneur, celui qu' il à lui jura, viole.

§. IV.

DES ADJECTIFS.

A. *Adjectif sans article.*

M sculin.

N. *Scon, sconer, e, i, a, o.*
G. *Scones, is, as.*
D. Ab. *Sconemo, sconon, an, en, um, emu.*
Ac. *Sconena, ina, ana, en, an, on.*

Féminin.

N. Ac. *Scone, i, a, o, u, iu.*
G. D. Ab. *Sconero, sconera, u, e, er.*

Neutre.

N. Ac. *Scone, sconaz, as.*
G. *Scones, is, as.*
D. A. *Sconemo, u, um, sconon, au, en.*

PLURIEL COMMUN.

N. Ac. *Scone, a, o, iu.*
G. *Sconero, sconere, er.*
D. Ab. *Sconen, in, àn, on, un, em, im, am, om, um.*

EXEMPLE.

Duomes mannan uns anachiliihhan. J. S.

Faisons l'homme à nous semblable.

Ibu fona cuateem sprahhon, huueo meer fono ubileem uuortum. Duruhnohteem discoom seltkaluaffo ze sprehhane farkeban urlaubii. R. B.

Si des bons discours, combien plus des mauvaises paroles. Aux parfaits disciples rarement pour parler donner permission.

Than uuas en mariberg, the uuas bred endi hoh, gruoni endi sconi.

Là était une célèbre montagne, qui était large et haute, verte et belle.

Thie ubilo bom guodan uuastom ni gibit.

Le mauvais arbre bons fruits pas donne.

God ni giscuop, that thie guodo bom bari bitteres uuiht. P. E.	Dieu ne pas créa, afin que le bon arbre portât d'aigre quelque chose.
Mino uuino is uuiz unde ruod. W.	Mon bien-aimé est blanc et rouge.

B. *Adjectif avec l'article.*

SINGULIER, des trois genres.

N. *Ther, thiu, thaz scono, a.*

G. *Thes, thero, thes sconan, on, en, un.*

D. Ab. *Themo, thero, themo sconan, on, en, un.*

Ac. *Thena, thiu, thaz sconan, on, en, un, o, a.*

PLURIEL.

N. Ac. *Thie sconan, on, en, un.*

G. *Thero sconan, on, en, un.*

D. Ab. *Then sconan, on, en, un.*

EXEMPLE.

Thu, druhtin, eino es aller best, mestar the guodo. P. E.	Vous, Seigneur, seul êtes de tous meilleur, maître le bon.
Ludouuig ther snello, thes uuisduames follo. O.	Louis le prompt, de sagesse plein.

C. *Adjectif au comparatif et superlatif.*

Pour former le comparatif, on ajoute au

positif, *er* ou *or*, et *ist*, *est*, *ost*, pour former le snperlatif. Ainsi, *scon* fait au comparatif *sconer*, *sconor*, et *sconest*, *sconist*, *sconost* au superlatif. *Guod*, bon, fait au comparatif *bezzer*, et *best* au superlatif.

§. V.

DES PRONOMS.

1°. Pronom personnel; 2°. pronom possessif; 3°. pronom démonstratif; 4°. pronom relatif; 5°. pronom interrogatif.

A. *Pronoms personnels.*

a. Première personne.

SINGULIER.

N. *Ich*, *ik*, *ih*.
G. *Min*.
D. Ab. *Mir*, *mer*, *mi*, *me*.
Ac. *Mich*, *mik*, *mih*, *mi*, *me*.

DUEL.

N. Ac. *Uuit*.
G. *Unker*, *unkero*.
D. Ab. *Unc*.

PLURIEL.

N. *Uui*, *uue*, *uuir*, *uuer*.
G. *Unser*.
D. Ac. Ab. *Uns*, *unsich*, *unsik*.

b. Seconde personne.

SINGULIER.

N. *Thu, tu, dhu.*
G. *Thin, dhir.*
D. Ab. *Thir, ther, dir, thi, the, dhir.*
Ac. *Thich, thih, thigh, thi, the, dih, dhih.*

DUEL.

N. *Git, gyt.*
G. *Inker, incer.*
D. Ab. *Inc.*
Ac. *Inc.*

PLURIEL.

N. *Ir, er, iru, gi, ge.*
G. *Juuuer, ar, juuar, er, eower.*
D. Ab. *Juuuih, juuih, juch, juih, juh, iuu, ju, euuuih, eow.*
Ac. *Juuh, juuih, juch, juih, juuih, juuuih, juh, juu, ju, eow, euuih.*

c. Troisième personne.

SINGULIER.

Masculin.

N. *Her, hir, ir, er, hie, dher.*
G. *Sin, is, es, dhesses.*

D. Ab. *Himo, imo, u, i, im, dhemu, desemu.*

Ac. *Hina, o, e, an, ina, o, e, in, him, dhen, inan.*

Féminin.

N. Ac. *Siu, sia, sea, sa, sie, se.*

G. D. Ab. *Hiro, hiru, hira, iro, iru, ira, dhero.*

Neutre.

N. Ac. *Hiz, iz, hit, het, it, dhea.*

G. *Sin, is, es, dhero.*

D. Ab. *Himo, imo, imim, dhen.*

PLURIEL COMMUN.

N. A. *Sie, siu, sio, sia, sea, si, se.*

G. *Hira, hiro, hero, her, ira, iri, iro, iru, era.*

D. Ab. *Him, hin, ira, in, imo.*

EXEMPLES.

Ih faru dhir fora; erina portun ih firchnassu. Ih uuillu dhazs dhu firstandes heilac chirun, huuanda ih bim druhtin. Dhu minnodes reht, endi hazssedos unreht. Bidhiu, auur, chisalboda dhih Got, dhiin Got.

Je vais à toi devant; d'airain les portes je brise. Je veux que tu comprennes le saint mystère, car je suis le seigneur. Tu aimas la droiture, et haïs l'injustice. Pour cela, donc, oignit toi Dieu, ton Dieu.

Dher euuuih hririt, hririt siner augin sehun. Freuuui dhih, Siones dohter, bithiu see, ih quhimu endi in thir mitteru ardon. Got giscuof manna endi gifrumida dhen. Got chiscuof manna anachiliihhan, dhen ir chiscuof. I. S.

Anst cotes pim daz, daz pim (a). *Kelihisson inan commane spahemu; ni uuillu tod des suntigun. Edo ni uueist danta kidult cotes ze hriuuûn dih zualeitit? Huuaslihho erfulli, daz ze inan huuarabes.* R. B.

Ik is engil biun, Gabriel biun ik hetan. That uuirdit thi uuerk mikil te githolanne. Ik an them bendion mid thi bidan uuil-

Celui qui vous touche, touche des siens yeux (la) prunelle. Réjouis-toi, de Sion fille, car vois, je viens, et en de toi milieu j'habite. Dieu créa l'homme, et forma lui. Dieu créa l'homme semblable, lequel il créa.

(Par la) grâce Dieu (de) (je) suis cela, que (je) suis. Je comparerai lui à l'homme sage; ni (je) veux mort du pécheur. Est-ce que ni (tu) sais que patience de Dieu à pénitence te amène? Efficacement accomplis, afin que vers lui (tu) retournes.

Je son ange suis, Gabriel suis je appelé. Cela sera à toi œuvre grande à souffrir. Je dans les liens avec toi rester veux. Quoi-

(a) Je donne comme exception ces exemples tirés de la Règle de S. Benoît; l'auteur qui traduisait d'après le latin, a suivi les formes de l'original, en omettant de placer devant le verbe le pronom de la première et seconde personne.

D. Ab. *Minemo, minemu, minon, an, en, um.*

Ac. *Minena, minina, ana, ona, minen, an, on.*

Féminin.

N. Ac. *Min, mini, o, e, a, u.*
G. D. Ab. *Minero, mineru, e, miner.*

Neutre.

N. Ac. *Min, minaz.*
O. *Mines, is, as.*
D, A. *Minemo, u, minon, an, en, um.*

PLURIER COMMUN.

N. Ac. *Mine, a, o, iu.*
G. *Miner, ere, er.*
D. Ab. *Minen, in, an, on, un, em, im, am, om, um.*

EXEMPLES.

Dhiz quhad druhtin minemu Christe druhtine. Dhuo dhina hant undar miin dheoh. J. S.

Ceci dit le Seigneur à mon Christ seigneur. Mets ta main sous mes reins.

Der hoorit uuort miniudesiu, truhtin; nist erhaban herza minaz. R. B.

Il écoute paroles miennes ces, Seigneur; non est exalté cœur mien.

Min mahtig fadar. After minon uuilleon. P. E.

Mon puissant père. Suivant ma volonté.

So is sin uuinstra under minemo hoiuede.	Ainsi est sa gauche sous ma tête.
Thar giuuon ich thir, uuin min, mine spunne. W.	Là donne je à toi, bien-aimé mon; mes mamelles.

B) DUEL *de ce pronom.*

SINGULIER.

Masculin.

N. *Unker, unke, a, o.*

G. *Unkeres, unkes, unkis, unkas.*

D. Ab. *Unkeremo, unkermo, u, unkon, an, en.*

Ac. *Unkerena, ina, ana, ona, unkeren, an, one, unken, an, on.*

Féminin.

N. Ac. *Unke, unki, a, o, u, unce.*

G. D. Ab. *Unkero, unkro, unkru, unkere, unker.*

Neutre.

N. Ac. *Unker, unke, unkeraz.*

G. *Unkeres, unkes, unkis, unkas.*

D. Ab. *Unkeremo, u, unkermo, unkon, an, en, un.*

PLURIEL COMMUN.

N. Ac. *Unke, a, o, i, u.*

G. *Unkero, unkro, u, a, ere, er.*

D. Ab. *Unken, an, on, un, em, am, om, um.*

EXEMPLES.

Zacharias sprak uuid drohtines engil: huo mag that giuuerthan? it is UNKE *al ti lat, huuand uuit habdun aldres er tuentig uuintro an* UNKRO *uuerol-di.... Then uuarum uuit atsamne at siounta uuin-tro.... so uuit an* UNKRO *jugurthi.* P. E.

Zacharie parlait avec du seigneur ange : comment pourrait cela être ? Il est à nous deux (époux) âge trop avancé, car nous avions d'âge auparavant vingt hivers (*a*) dans notre pays... Alors étions nous ensemble près de soixante et dix hivers. Ainsi nous dans notre jeunesse.

c.) *Le même pronom au pluriel.*

SINGULIER.

Masculin.

N. *Unser, unsir, unse, use, usse, ussa, usso.*

G. *Unseres, unses, usses, uses.*

D. Ab. *Unseremo, unserermo, unson, uson, usson, an, en.*

Féminin.

N. Ac. *Unse, use, usse, i, a, o, u.*

G. D. Ab. *Unsero, ussero, usero, u, unsere, unserer, ussere, usere, er.*

(*a*) Les peuples septentrionaux comptaient les années par *hivers*. Voyez les poésies islandaises et calédoniennes.

Neutre.

N. Ac. *Unser, unsir, unse, unseraz.*

G. *Unseres, unses, usses, uses.*

D. Abl. *Unseremo, unserermo, unson, uson, usson, an, en.*

PLURIEL COMMUN.

N. Ac. *Unsere, unse, use, usse, a, iu, o.*

G. *Unsero, usero, ussero, a, u, usro, a, u, unsere, unser.*

D. Ab. *Unsen, usen, ussen, an, on, um, em, am, om.*

EXEMPLES.

Uses uualdandes lera. P. E.	De notre Tout-puissant les instructions.
Unser uuingardon is in bluothe. Turtelduuan stimma is fernoman in unseremo lande. W.	Notre vigne est en fleur. Des tourterelles voix est entendue dans notre pays.
Unsir tagelich prot gib uns hiuto, unde usere skulde belazh uns. O.	Notre quotidien pain donne nous aujourd'hui, et nos fautes pardonne nous.
So her sprah unsen faterin. T.	Ainsi il parla à nos pères.

B. *Pronom possessif de la seconde personne.*

a.) Singulier de ce pronom.

SINGULIER.

Masculin.

N. *Dhiin, dhin, din, thin, thini, e, o.*
G. *Dhiines, dhines, dines, thines, is, as.*
D. Ab. *Dhiinemo, dhinemo, dinemo, thinemo, u, on, an, en, um.*
Ac. *Dhiinene, dhinene, dinene, thinene, ine, ana, ona, en, an, on.*

Féminin.

N. Ac. *Dhiin, dhin, din, thin, thini, e, o, a, u.*
G. D. Ab. *Dhiinero, dhinero, dinero, thinero, a, u, ere, er.*

Neutre.

N. Ac. *Dhiin, dhin, din, thin, thinaz.*
G. *Dhiines, dhines, dines, thines, as.*
D. Ab. *Dhiinemo, dhinemo, dinemo, thinemo, u, non, an, en, um.*

PLURIEL COMMUN.

N. Ac. *Dhiine, dhine, dine, thine, a, o, iu.*

G. *Dhiinero*, *dhinero*, *dinero*, *thinero*, *ere*, *er*.

D. Ab. *Dhiinen*, *dhinen*, *dinen*, *thinen*, *in*, *an*, *on*, *un*, *am*, *em*, *im*, *om*, *um*.

EXEMPLES.

Dhiin sedhal, *Got*, *ist fona euuin in euuin.*	Ton siege, Dieu, est d'éternité en éternité.
Chihori dhu, *Israhel*, *druhtin Got dhin ist eino Got.* I. S.	Ecoute toi, Israël, seigneur Dieu tien est unique Dieu.
Nalles uns, *truhtin*, *uzzan nemin dinemu kib tiurida.* R. B.	Non à nous, Seigneur, mais au nom tien donne gloire.
Gihugi, *thu*, *an thinemo herten. Giuuihid si thin namo*, *cume thin craftiga riki.* P. E.	Penses, toi, dans ton cœur. Sanctifié soit ton nom, que vienne ton fort royaume.
Biqueme uns thinaz richi. O.	Que vienne à nous ton royaume.
Thin stemma is suoza, *endi thin anluzza scona. Thine huffelon sint samo turtolduuûn.* W.	Ta voix est agréable, et ta face belle. Tes joues sont comme des tourterelles.

b.) DUEL du pronom possessif de la seconde personne.

N. *Inker*, *incer*. Voyez *Unker*, page 49.

EXEMPLE.

Te inkon handon; thuru inka lera. P. E.	Dans vos mains; par vos leçons.

c.) PLURIEL du même pronom.

SINGULIER.

Masculin, féminin, et neutre.

N. *Juuûer, juuuer, juuar, ara, iuuûe, a, o.*
G. *Juuûeres, juueres, ris, ras, juuaras, res, ero, er.*
D. Ab. *Juuûeremo, juueremo, u, juuermo, jueron, an, en, era, ere.*
Ac. *Juuûeren, an, on, ar, raz.*

PLURIEL COMMUN.

N. Ac. *Juuûe, juue, a, o, iu, are, a.*
G. *Juuûero, juuero, a, u, juuere, juuer.*
D. Ab. *Juuûen, juuen, an, on, un, am, em, om, um.*

EXEMPLES.

Uuet it juuûa drohtin self. So huuat so gi dadun an juuues drohtines namon. Ni mugun juuua uuerc biholan uuerdan. P. E.	Sait cela votre seigneur lui-même. Tout ce que vous avez fait dans de votre seigneur nom. Ne peuvent vos œuvres cachées être.

C. *Pronom possessif de la troisième personne.*

N. *Sin*, *siin*, *sini*, *a*, *e*, *az*. Voyez *Min*, *dhin*.

EXEMPLES.

That im sin gebet, endi nualdand Gode selliat that that sin ist. P. E.	Que à lui le sien donnez, et, au tout-puissant Dieu rendez ce qui sien est.
Sin bilethe is also thes bergas Libani. Ther figboum hauet furebraht sine bittera figon. W.	Sa face est comme de la montagne du Liban. Le figuier a produit ses amères figues.

III. *Pronoms démonstratifs.*

SINGULIER.

Masculin.

N. *Dher*, *dhero*, *dhiz*, *dis*, *ditz*, *this*, *theser*, *thes*, *thius*, *thies*.

G. *Dheses*, *theses*, *thesan*,

D. Ab. *Dhesemo*, *desemo*, *thesemo*, *u*, *un*.

Ac. *Dhesen*, *thesen*, *an*, *on*.

Féminin.

N. Ac. *Dhize*, *dise*, *thise*, *these*, *a*, *o*, *u*, *thius*, *thus*.

G. *Uues, hues?*
D. Ab. *Uuem, huem, huemo, huemu?*
Ac. *Uuena, huena, huenan?*

Neutre.

N. Ac. *Uuaz, huaz, huat, uuat?*
G. *Uues, hues?*
D. Ab. *Uuem, uuemo, huemo?*

EXEMPLES.

Huuer is man, der uuili lib.? R. B.

Quel est l'homme, qui veut la vie?

Sia fragon huena siu sokian quaman. It uuet all uualdand God, hues thia bithurbin. P. E.

Ils demandent qui ils chercher venaient. Cela sait tout le tout-puissant Dieu, de quoi ils ont besoin.

Zuechonte, fon uuemo her it quade. Uuer sin foraht sezze furi sina friunta? T.

Doutant, de qui il cela disait. Qui sa vie donne pour ses amis?

§. VI.

DES NOMS DE NOMBRE.

A. *Noms de nombre cardinaux.*

Ein, eyn, en, unun 1
Zuene, zuena, thiu, theu, theo. 2
Thrie, thrii, thiro, tres, tri 3
Fiuuar, fiori, fiari, fitter 4

Uuef, fif, fiuui, fimf. 5
Ses, sexan, sehs, sehsi 6
Septun, septan, sibun, sebun, sibin, sibunin 7
Acto, atho, ahtho, achtheo 8
Nuene, nuenet, niguni. 9
Toc, toch, zehen, tyaen, tehan. 10
Ellifu, anilaf. 11
Thoulaf, thalapta, theuuualf, thueliui, tuelifi, zuelif, tuaelif, zuelui, zuuueliui 12
Fiorzehen. 14
Thustoc, tuentig, zueinzug 20
Tritoc, thrittig, thriti, thrizug 30
Fittertu, fiuuartig, fiortig, fiorzug, feozuc 40
Uueftoc; fiftig, fiuitig, finfzug, funtzuo. 50
Sestoc, seszogh, sehzug, sehszug. . . . 60
Sebentoc, sibontig, sibunzug, siibunzo 70
Acteotoc, achtzogh, ahtuzug 80
Nuentoc, niguntig. 90
Chunna, chunne, hundi, hunde, hunt, zehenzogh, zehenhug, zechanzo 100
Tuehund. 200
Tosondi, tusonde, thusent, thusant, tusent. 1000

B. *Déclinaison des trois premiers Noms de nombre.*

A.

Masculin..

N. *Eyn, ein, en, enn.*

G. *Eynes, eines, enes.*

D. Ab. *Eynemo, einemo, u, enon, enan, enen.*

Ac. *Enen, énan.*

Féminin.

N. Ac. *Ein, eine, en, ene.*

G. D. Ab. *Einero, einaro, einere, einer.*

Neutre.

N. Ac. *Ein, en, enn, einaz.*

G. *Eines.*

D. Ab. *Einemo, einemu, einon, einan.*

B.

Masculin et neutre

N. Ac. *Zuene, zuena, tue, tuei, zuei, zuey.*

G. *Tuuei, zuui, zuueio, zuuio.*

D. Ab. *Zuein, tuein.*

Féminin.

N. Ac. *Zuo, zua.*

G. *Zuei, zuuei.*

D. Ab. *Zuein, zuuein.*

c.

Masculin, féminin et neutre.

N. Ac. *Thrie*, *thri*, *thriro*, *triri*.
D. Ab. *Thrin*, *thrim*.

EXEMPLES.

Nist auh so chiscriban in dhero siibunzo tradungun. Siibunzo uuehhona sindun chibreuido. Zali dhir sibon jaaro uuehho. Dhazs meinit sibunstundom sibuniu. In dhem sindun zisamande chizelide eines min dhanne funtzuc jaare. Mera sindun dhanne zehanzo endi feozuc uuehhono. J. S.

Et n'est ainsi écrit dans des Septantes les versions. Soixante et dix semaines sont raccourcies. Compte à toi sept d'années semaines. Cela veut dire sept fois sept. En cela sont ensemble comptées une moins que cinquante années. Plus sont que cent et quarante semaines.

Einen kuning uueiz ich. R. L.

Un roi connais je.

C. *Noms de nombre ordinaux.*

Forma, *fiorista*, *furista*, *erista*.................... premier.
Odar.................... second.
Tridda, *thritta*, *thrita*, *thritto*.................... troisième.
Fiorda.................... quatrième.
Fifta.................... cinquième.

Sehsta................ sixième.
Sibuntha.............. septième.
Ahtoda................ huitième.
Nigunda, niguda, niunta neuvième.
Zehenta............... dixième.
Ellifta............... onzième.
Tuelifta.............. douzième.
Siounta............... soixante-dixième.
Ahtoda................ quatre-vingtième.

§. VII.

DES VERBES.

1°. Verbes auxiliaires pour l'actif; 2°. les mêmes verbes pour le passif; 3°. verbes actifs; 4°. verbes passifs; 5°. verbes impersonnels; 6°. verbes réfléchis; 7°. verbes irréguliers.

A. *Verbes auxiliaires pour l'actif.*

a.) ***Hauen*, *hebbean***, avoir.

INDICATIF.

Présent et futur simple.

Ich hauon, an, en, o, a, u, haben, an, on, o, a, u, habbiu.
Thu hauost, hauest, hauis, habest, is, es.
Her hauet, habet, habed, it, id, habbiat.
Uuir hauon, an, en, habon, an, habemes.

Ir hauet, habet, habed.

Sie hauont, habont, habent, on, emes.

Imparfait et parfait défini.

Ich hafda, habda, hauda, habeta, habta.

Thu hafdost, est.

Er hafda, habda. . . . .

Uuir hafdon, habdon, hafdetemes, tomes, tames.

Ir hafdetet, ed, it, ot, ed, id, od.

Sie hafdon, an, en, un, in, habeton, habeten, in.

Futur composé.

Ich scal... Uuir sculan
Thu scalst. Ir sculed } *hauan.*
Her scal... Sie sculan

IMPÉRATIF, OPTATIF et CONJONCTIF.

Habe ich....... Habon, an, en, un uuir.
Habe, o, a thu.. Habet, it, id, ed ir.
Habe, o, a er... Habon sie.

Présent et futur.

Ich habo, hauo, hebbo, hebba, hebbe.

Thu habes, is.

Her habo.

Uuir habon, an, en.

Ir habet, it, iat, ed, id.
Sie habon.

Imparfait et parfait.

Ich hafdi, habdi, haudi, habeti, habti, habde.
Thu hafdes.
Her hafdi.
Uuir hafden, habiten, habiton, an, un, on, an, un.
Ir hafdet, habitet.
Sie hafden.

INFINITIF.

Présent.

Hauen, haben, on, an, hebbean, hebbian.

Gérondif.

Ze, zi, te, ti, habenne, hebbianne.

Participe présent.

Hauandi, hauendi, e, ende, onte, anti, enti, onti, hauante, ente, habenti, endi, ende, habbenti, hebbendi, ente, ende.

Participe passé.

Gehauod, gehabod, ad, ed, ot, at, et.

b.) *Sculean*, devoir.

INDICATIF.

Présent et futur.

Ich scal. . . . . . Uuir sculan, en, on.
Thu scalst . . . . Ir sculet, ed.
Her scal. . . . . . Sie sculan, en, on.

Imparfait et parfait.

Ich scolda, ta. Uuir sculden, ten, an, on, un.
Thu scoldest . . Ir sculdet, ed.
Her scolda. . . . Sie sculden, an., on, un.

IMPÉRATIF, OPTATIF et CONJONCTIF.

Présent et futur.

Ich scule, sule. Uuir sculen.
Thu scules. . . . Ir sculet, ed.
Her scule . . . . . Sie sculen, an, on.

Parfait et imparfait.

Ich scolde, te. . Uuir scolden, ten, in.
Thu scoldes . . . Ir scoldet, tet, ted.
Her scolde . . . . Sie scolden.

B. *Verbes auxiliaires pour former le passif.*

a.) *Siin*, *Uuesan*, être.

INDICATIF.

Présent.

Ich bim, pim, bion, bin, biun, bium.
Thu bist, es.
Hes is, ist, est, si.
Uuir siin, sin.
Ir siit, sit, sind, sin.
Sie sind, sint, sin, sindun.

Imparfait et parfait défini.

Ich uuas.. *Uuir uuaran, en, on, un.*
Thu uuast. *Ir uuaret, ed, od, ud, ot, ut.*
Her uuas.. *Sie uuaran, on, en, un, unes.*

Parfait........ *Ich bim* } *geuuesen.*
Plusqueparfait.. *Ich uuas* } *geuuesen.*
Futur... *Ich scal siin.*

IMPÉRATIF.

. . . . . . *Siin uuir.*
Siis, sis, uuis thu *Sii, siit, uuesat, et ir.*
Sii, si her . . *Siin sie.*

OPTATIF et CONJONCTIF.

Présent.

Ich sii, si...... *Uuir siin, sint, sin.*

Thu sist, sis . . . *Ir siit, sit, sint, sin.*
Her sii, si. . . . . *Sie siin, sint, sin.*

Imparfait simple.

Ich uuara, e, i. *Uuir uuaren, in.*
Thu uuares, is. *Ir uuaret, ed.*
Her uuara, e, i. *Sie uuaren, in.*

Imparfait composé.

Ich scolte siin, uuesan.

Parfait et plusqueparfait.

Ich sii, uuare geuuesen.

Futur.

Ich scule siin, uuesan.

INFINITIF.

Présent.

Siin, sin, uuesan, en, on.

Gérondif.

Te, ze uuesanne, uuosanne.

Participe présent.

Uuesende.

Participe passé.

Geuuesen.

b) *Uuerthan*, *uuerden*, devenir.

INDICATIF.

Présent et futur simple.

Ich uuerthe, *uuerde*, *uuirthe*.
Thu uuerthes, *est*, *is*.
Her uuerthet, *it*, *at*.
Uuir uuerthon, *uuerdon*, *uuirdon*, *an*, *en*, *at*.
Ir uuerthet, *uuerdet*, *at*, *ed*.
Sie uuerthent, *uuerdent*, *end*, *en*, *un*, *ant*, *an*, *ont*, *on*, *at*.

Imparfait, parfait défini.

Ich uuarth, *uuard*.
Thu uuarthest.
Her uuarth, *uuard*.
Uuir urthan, *uuûrthan*, *uurdan*, *on*, *en*, *un*.
Ir uurthed, *uuûrthed*, *et*.
Sie uuurthan, *uurthan*, *dan*, *on*, *en*, *un*.

Parfait et plusqueparfait.

Ich bim, *uuas geuuorthan*.

Futur composé.

Ich scal uuerthan.

IMPÉRATIF.

.... *Uuerten*, *den uuir*

Uuerthes, des thu	*Uuerthet, ed ir.*
Uuerthe, de her..	*Uuerthen, den sie.*

OPTATIF et CONJONCTIF.

Présent et futur simple.

Ich uuertha, uuirtha', o, e.
Thu uuerthes, uuirthes, is, as.
Her uuerthe, uuirthe, a, o.
Uuir uuerthen, uuirthen, an, on, un.
Ir uuerthet, uuirthet, ed.
Sie uuerthen, uuirthen, an, on, un.

Imparfait et parfait défini.

Ich uurthe, uurdi, uuûrdi, e.
Thu uurthes, is.
Her uurthe, i.
Uuir uurthan, en, in.
Ir uurthet, ed.
Sie uurthen, in.

Parfait et plusqueparfait.

Ich scolde, sculde uuerthan.

INFINITIF.

Présent.

Uuerthan, uuesan, en, on.

Gérondif.

Ze, zi uuerthene.

Participe passé.

Uuorthan, *geuuorthan*, *uuordan*, *tan*, *en*, *in*.

C. *Verbes actifs réguliers.*

Dans les verbes actifs réguliers, l'imparfait et le parfait simple de l'indicatif se forment en changeant la dernière syllabe du présent en *ode*, *oda*, *ada*, *eda*, *ida*, *ata*, *ita*, *ota*. Par exemple, d'*ich minnon* (j'aime) on fait : *Ich minnoda*, etc. (j'aimais.)

Les verbes franciques ont un duel, qui, ainsi que dans l'anglo-saxon, ne se distingue que par la différence du pronom, sans avoir d'autre terminaison que celle du pluriel ordinaire. C'est en cela que ces deux langues se distinguent du gothique, qui au duel a son pronom et sa terminaison particulière.

Conjugaison du verbe Minnan, minnean, minnoan, *aimer*.

INDICATIF.

Présent et futur simple.

Singulier.

Ich minnon, *minnoon*, *an*, *en*, *un*, *o*, *u*, *iu*.

Thu minnost, ist, est, os, is, us.

Her minnot, at, it, et, ad, ed, id.

Duel.

Uuit minnon, an, en, un, minnomes, ames, emes, umes.

Git minnot, et, it, od, ad, id.

Sie minnont, on, ant, an, ent, en, omes, ames, emes, umes (a).

Pluriel.

Uuir minnon, an, en, un, omes, ames, emes, umes.

Ir minnot, et, it, od, ad, id.

Sie minnont, on, ant, an, ent, en, omes, ames, emes, umes.

Imparfait et parfait.

Ich minnoda, ada, eda, ida, edo, ota, ata, eta, ita, ito, iti, ite.

Thu minnodest, dost, test, tost, des, dos, tes, tos.

Her minnoda.

(*a*) Je n'indiquerai plus le duel, que l'on peut former aisément dans chaque temps, en prenant la terminaison correspondante du pluriel, et en mettant devant le verbe le pronom duel, au lieu de celui du pluriel.

Uuir minnodan, en, on, un, minnodames, emes, omes, umes, minnodidan.

Ir minnodot, et, it, od, ed, id, minnodidot, et.

Sie minnodan, en, on, un, minnodidan, minnodidano, eno, ono, uno.

Imparfait composé.

Ich uuas..	*Uuir uuaron.*	
Thu uuast..	*Ir uuaret....*	} *minnonde.*
Her uuas..	*Sie uuaron...*	

Parfait et plusqueparfait.

Ich hauon	*hafda......*	
Thu hauost	*hafdest.....*	
Er hauet..	*hafda......*	
Uuir hauon	*hafdon.....*	} *geminnod.*
Ir hauet...	*hafdet......*	
Sie hauont	*hafdon......*	

Futur.

Ir scal....	*Uuir sculan.*	
Thu scalt..	*Ir sculet....*	} *minnon.*
Her scal...	*Sie sculan...*	

IMPÉRATIF.

Minne, i, a, o, thu.
Minne, i, a, o, her.

Minnen, minnames, omes, emes, umes uuir.

Minnet, it, ot, ut, ent ir.

Minnont, ent, on, en sie.

OPTATIF et CONJONCTIF.

Présent er futur simple.

Ich minne, i, o, a.

Thu minnes, is, as, os.

Her minne, i, o, a.

Uuir minnon, an, en, omes, emes.

Imparfait.

Ich minnode, ote, i.

Thu minnodes, otes, is.

Her minnode, ote, i.

Uuir minnoden, ten, an, on, un, minnodidan, en, un.

Ir minnodet, tet, ed, minnodidet.

Sie minnodan, tan, en, on, in, minnodidan, en, on, minnodideno.

Parfait.

Ich scolde... Uuir scolden... }
Thu scoldes.. Ir scoldet ..... } *minnan.*
Her scolde... Sie scolden.... }

Parfait et plusqueparfait.

Ich habe...	*hafde........*	*geminnot.*
Thu habes..	*hafdes.......*	
Her habe...	*hafde........*	
Uuir haben..	*hafden.......*	
Ir habet....	*hafdet........*	
Sie habon...	*hafden.......*	

Futur.

Ich scule...	*Uuir sculen...*	*minnan.*
Thu scules..	*Ir sculet......*	
Her scule...	*Sie sculen.....*	

INFINITIF.

Présent.

Minnan, en, in, on, un, oon.

Gérondif.

Ze, zi, to, te, ti minnane, enne, ene, anne, minnannea.

Participe présent.

Minnande, ante, andi, anti, onde.

Participe passé.

Geminnot, et, od, ad, ed.

D. *Verbes passifs.*

INDICATIF.

Présent.

Ich bin, uuerde, uuerthe...	*geminnod.*
Thu bist, uuerdes, uuerthes.	
Her is, uuerdet, uuerthet...	
Uuir siin, uuerthen, uuerden	
Ir siit, uuerdet, uuerthet...	
Sie sint, uuerden, uuerthent...	

Imparfait.

Ich uuas, uuard, uuarth geminnod.

Parfait et plusqueparfait.

Ich bin, uuas geminnod uuorthan.

Futur.

Ich scal geminnot uuerthan.

IMPÉRATIF.

Siis, uuis, uuerthes thu.....	*geminnod.*
Sii, uuerthe her...........	
Siin, uuerthen uuir.........	
Siit, uuerthet ir............	
Siin, uuerthen sie..........	

OPTATIF et CONJONCTIF.

Présent et futur simple.

Ich sii, uuerthe geminnod.

Imparfait.

Ich uuara, uurthe geminnod.

Parfait et plusqueparfait.

Ich sii, uuara, scolde, geminnod uuorthan.

Futur.

Ich scule geminnod siin.

INFINITIF.

Présent.

Geminnot, od uuerthan.

Parfait.

Siin geminnod uuorthan.

Participe.

Geminnod, ot, et, ed.

E. *Verbes impersonnels.*

Les verbes actifs deviennent impersonnels, quand on met devant un temps de l'indicatif, ou du conjonctif, la particule *man*, qui est l'*on* des Français, ou *hiz*, qui signifie *cela, ce*. Cette forme ne change rien à la manière de conjuguer.

F. *Verbes réfléchis* ou *réciproques.*

INDICATIF.

Présent.

Ich uunderon mih.	Je m'étonne.
Thu uunderost dich.	
Her uunderot sich.	
Uuir uunderon us.	
Ir uunderot juch.	
Sie uunderon sich.	

Parfait.

Ich hauon mich uunderod.

G. *Verbes irréguliers.*

EXEMPLES.

Beron, je porte;	*bar*, je portais.
Bidon, je prie;	*bad*, je priais.
Brehon, je romps;	*brah*, je rompais.
Findon, je trouve;	*fand*, je trouvais.
Gebon, je donne;	*gab*, je donnais.
Nemon, je prends;	*nam*, je prenais.
Sprecon, je parle;	*sprac*, je parlais.
Fiengon, je prends;	*fieng*, je prenais.
Gengon, je vais;	*gieng*, j'allais.
Tuon, je fais;	*teta*, *tata*, je faisais.
Uuasgon, je lave;	*uuosc*, je lavais.
Stenton, je suis debout;	*stuont*, j'étais debout.

§. VIII.

LES ADVERBES.

Bioban, *oban*, *obana*, au-dessus, en haut.
Er, *er*, avant, auparavant.
Ferro, *ferranu*, de loin.
Fram, en avant.
Hiar, ici.
Hinan, *hinana*, de là (avec mouvement).
Niet, *ni*, *nio*, non, ne.
Nithana, *nidine*, en bas.
Nu, à présent.
So, *sama*, *so*, ainsi que.
So uuara so, de quelque côté que.
So, *sos*, *sus*, *thus*, ainsi.
Sulicho, *sulichu*, ainsi, tellement.
Than, *thanan*, *thanan*, *thanana*, *thuo*, *tho*, *do*, *du*, quand, de là, ensuite.
Thar, *tharo*, *hera*, *heròd*, *hiutar*, *uuara*, où (avec mouvement).
Uuar, où (sans mouvement).
Uuanan, quand?
Uz, *uzzi*, *uzze!* dehors, sortez.
Unzan, *unz*, *uns that*, *ant that*, jusqu'à ce que.
Uuelicho, *uuie*, *uuio*, *huo?* comment?
Uuanom, *um*, aussitôt.
Uuidarortes, en arrière.

§. IX.

LES CONJONCTIONS.

And, end, endi, inte, unte, unde, unti, et.

Bithiu, bethiu, bihui, uuante, uuanda, huanda, uand, huand, car, c'est pourquoi, parce que.

Ef, lof, of, oba, ob, si, quand.

Edo, odo, ou, soit.

Nogh, noch, noh, ni ofte, ne uuether, ni, pas même.

So uuether, so, other, oder, soit.

Suntir, auur, auor, mais.

Thaz, afin que.

Uuano thiu, uuana thiu, parce que.

Uuanda, huanda, uuand, car.

§. X.

LES PRÉPOSITIONS.

Ana, aana, e, o, sans, à l'exception, dans.

Bi, pe, pi, chez, suivant.

Bitan, botan, excepté.

Fon, fona, de.

Fora, *furi*, devant.

Ingegen, *ingegin*, à la rencontre.

Innan, *in*, dans.

Mid, avec.

Nah, suivant, près.

Obar, *ouer*, *ubar*, au-delà.

Thurgh, *thurg*, *durch*, *thuruh*, *duruh*, à cause, pour, envers, à travers.

Umbe, *umbi*, à l'entour, sur, de.

Upha, *uffa*, *upho*, *uphen*, *uppen*, sur.

Unzan, *unzen*, *inne*, *unt*, jusqu'à.

Uuit, *uuid*, contre.

Undar, *untar*, *unter*, sous, dessous, parmi.

Uzzan, sans.

Ze, *zi*, *zuo*, *zo*, *to*, *tuo*, à, vers.

Toutes ces prépositions régissent l'accusatif, quand il y a mouvement, et le datif ou l'ablatif, quand il y a repos.

Les Francs ont des prépositions dont ils se servent pour former des composés ; par exemple.

At, *atz* ; *atstantu*, en latin *adstans*, qui est debout.

Un ; *unkusti*, impur ; *unholda*, perfide ; *unsamft*, rude ; *unbarig*, stérile ; *unreht*, injuste.

And, *ant*, *int*, *unt* ; *intsperran*, renfermer ; *untduan*, ouvrir ; *untfingen*, recevoir ;

antfingan, prendre; *antheban*, supporter; *antuuordan*, répondre.

Er, ir, ar; erkoren, choisi; *erqueccan*, rafraîchir; *erkumen*, s'étonner; *erhahen*, élever.

Mis; mislichan, déplaire; *sie mistun*, ils avaient perdu, ils ne trouvaient pas. De là viennent peut-être en français: *méprendre*, *mécontent*, *mésintelligence*.

Fram; framkumean, aller au loin; *framsatzan*, proposer; *framdihen*, prospérer, s'étendre.

ARTICLE II.

Syntaxe de la Langue Francique.

I.

Après le comparatif, ou le *que* s'exprime par *than, thanne*, comme dans la langue française, ou on le retranche, en mettant le substantif suivant à l'ablatif, d'après les formes de la langue latine; par exemple:

So mikkilu is hie bettera, than ik. P.	Si grandement est-il meilleur, que moi.
Thiu suozze thinere ginathan is bettera, than thiu skarphe. Bezzere sint thine spune themo uuine. W.	La douceur de votre grâce est meilleure, que la sévérité. Meilleures sont tes mamelles que le vin.

II.

Le superlatif gouverne le génitif, ainsi que dans le latin et le français; par exemple :

Thuo uuas endigo allaro manno ther uuisosten. That is egeslicost allaro dingo. That hus Godes, allaro uuiho uuunsamost. Cuningo craftigost. Uuiuo sconesta. Gumono besta. Firiobarno rikiast. P. E.	Telle fut fin du de tous hommes le plus sage. Cela est la plus terrible de toutes choses. La maison de Dieu, de tous temples le plus délectable. Des rois le plus puissant. Des femmes la plus belle. Des hommes le meilleur. Des mortels le plus grand.
Adam thero gomono uuas eristo. O.	Adam des hommes fut le premier.

III.

Les noms pris dans le sens distributif ou partitif, régissent le génitif; par exemple :

Thero jungrono tuena. P. E.	Des disciples deux.
Ih bin ein thero sibino thero Godes botono. Filu desses liutes. O.	Je suis un des sept des de Dieu messagers. Plusieurs du peuple.
So uuar so ir ioh eynega juuuera geluchon uuinded. W.	Partout où vous aussi quelqu'une de vos compagnes trouvez.

Hiro nehein ne is umbarigh. — D'elles aucune ne est stérile.

Seszogh sint therro cuninginnan, aghtzogh sint thero keuese. W. — Soixante sont des reines, quatre-vingts sont des concubines.

IV.

Les adjectifs qui marquent l'action de punir, de mériter, de remplir, etc., régissent ordinairement le génitif; par exemple:

Ef hie dodes nu uuirdig; that hie uuari thes ferakes scolo, uuitties so uuirdig. P. E. — Si lui de la mort à présent digne; que il était de la mort coupable, du supplice aussi digne.

Uzzan sin ni uuas uuiht gitanes. T. — Sans lui pas a été quelque chose de fait.

Uuisdames follo. O. — De sagesse plein.

V.

Les verbes qui marquent le souvenir, l'oubli, l'attente, le désir, la pensée, l'admiration, la joie, le soin, la jouissance, le pardon, l'action d'éprouver, de trouver, de remplir et autres sentiments, gouvernent le génitif; par exemple:

Thine friunde horechent gerno thinero stemma. That ju uualdand God lethes alate. P. E. — Tes amis écoutent volontiers ta voix. Que vous le tout-puissant Dieu du mal délivre.

Uuille ich jemer gehugan thero sinero micholon genathon. W.

Veux je toujours ressouvenir des siennes grandes grâces.

VI.

Le verbe régit le génitif, quand la partie est prise pour le tout ; par exemple :

Huem ik hier gebe mines muoses. P. E.

A qui je ici donne de mon plat.

VII.

Les verbes qui marquent l'action de donner, d'indiquer, de confier, de promettre, etc., gouvernent l'accusatif de la chose et le datif de la personne ; par exemple :

Endi dhiu chibogonun hort dhir ghibu. J. S.

Et les c achés trésors à toi je donne.

VIII.

Les verbes qui désignent l'action d'enseigner, demandent deux accusatifs; par exemple :

Thar lernostu mich drohtines gebode. W.

La enseignas tu moi du seigneur les commandements.

IX.

Le verbe *uuerthan*, être, devenir, gouverne, comme le verbe *sum* en latin, deux datifs ; par exemple :

Mah hie mid is lerun uuerthan helithon te helpa. P.E.

Peut-il avec ses leçons être aux hommes à secours.

X.

Les Francs répètent élégamment, surtout lorsqu'il y a mouvement, le datif singulier et pluriel du pronom de la troisième personne ; par exemple.

Giuuet im thuo after thiu. Fuor im te them friundon. P.E.

Alla à lui alors après cela. Alla à lui à les amis.

Cette manière de parler répond à la nôtre : *Il s'en alla après cela, vers ses amis.*

XI.

A l'exemple des Anglo-Saxons et des Goths, les Francs prennent souvent la terminaison du présent, pour marquer l'action du futur ; par exemple.

Fallat steornon huit heban tunglas, endi hrisit ertha; bibot thiu breda uueruld. P. E.

Tomberont dès étoiles blanches célestes astres, et mugira la terre ; tremblera le vaste univers.

XII.

Les pronoms personnels se mettent élégamment après le verbe, en se liant avec lui ; par exemple :

Uuoldich, pour *uuolde ich.*

Bistu, *sihestu*, pour *tu bist*, *tu sihes*.

Gehieter, pour *gehiet her*.

Machodir, *mugadir*, pour *ir machod*, *ir mugad*.

XIII.

Chez les Francs, la négation se répète avec élégance, et deux négations ne forment point une affirmation ; par exemple :

Ne uand sie niet W.	Ni trouvai elle pas.

XIV.

Les Francs forment leurs verbes impersonnels, en plaçant les particules *man* ou *hiz* devant le verbe actif, de la même manière qu'en français on se sert de la particule *on*; par exemple :

Ni duit man untar mannun. O.	Ne fait-on parmi les hommes. (Cela ne se fait point parmi les hommes.)
Hahe, hahe man inan.	Que suspende, suspende on lui. (Qu'on le crucifie.)
Hiz ne uuerid nu so niet, so hiz eer deda. W.	On ne pratique à présent ainsi pas, comme on auparavant faisait.

XV.

On donne un sens impersonnel au verbe, en

le faisant précéder du pronom personnel au datif; par exemple.

That imo hungreda ande thursta. Libbendero liobost, an them mi licod an minon hugisceftion. P. E.	Il à lui était faim et était soif. Des vivants le plus aimé, dans lequel à moi complait dans mes pensées.

Cette manière de parler a passé dans la langue allemande: on dit encore aujourd'hui: *Es hungerte, es durstete ihm; an ihm gefaellt es mir.*

XVI.

Les Francs ont un grand nombre de substantifs composés; par exemple.

Mundburg, de *mund*, protection, *clientela.*

Liudscepi, de *liud*, peuple, populace.

Folcscepi, de *folc*, peuple, foule.

Erlscepi, de *erl*, homme, *vir.*

Gumscepi, de *gum*, homme en général, *homo.*

Heriscepi, de *heri*, armée, multitude.

Landscepi, de *land*, région, contrée.

Bodscepi, de *bod*, ordre, commandement.

Hugiscefti, de *hugi*, pensée.

CHAPITRE III.

Littérature des Francs.

La littérature des Francs commence à leur loi Salique ; elle finit au moment où se montrent les troubadours et les minnesingers. Cette grande Époque peut se diviser en trois Périodes, dont la première comprend les ouvrages littéraires, que nous ont laissés les Francs mérovingiens ; la seconde s'attache à ceux des Francs carlovingiens ; à la troisième appartiennent les monuments de lettres que nous ont transmis les Francs pendant le premier siècle de la troisième dynastie de leurs rois.

Période Ire.

Ouvrages littéraires, que les Francs mérovingiens nous ont laissés en leur langue.

Ceux qui sont parvenus jusqu'à nous, sont : 1°. la loi Salique, ou plutôt les formules en langue francique, conservées dans la version mérovingienne de cette loi; 2°. un fragment tiré des œuvres de S. Isidore de Séville, traduit

par un Franc, dans le septième ou huitième siècle, d'après un manuscrit de la bibliothèque royale de Paris; 3°. la Règle de S. Benoit, avec une traduction interlinéaire en langue francique, du huitième siècle, tirée d'un manuscrit déposé à la bibliothèque de l'abbaye de St.-Gall en Suisse; 4°. l'Oraison dominicale, expliquée en langue francique, dans le septième ou huitième siècle, d'après un manuscrit qui, de la bibliothèque épiscopale de Freysingen en Bavière, a été transporté dans celle de Munich; 5°. les formules catéchétiques prescrites par le concile de Leptine, en 743.

§ Ier.

LA LOI SALIQUE.

Parmi les monuments littéraires des Francs mérovingiens, qui sont parvenus jusqu'à nous, on n'en connaît point qui remonte à une plus haute antiquité que la loi Salique. On croit généralement qu'elle fut publiée vers l'an 420 de notre ère, lorsque les Francs occupaient encore la rive droite du Rhin, les bords du Wéser et de l'Elbe. Afin de mettre de l'uniformité dans la jurisprudence de ces temps antiques, Wisogast, Bodogast, Salagast et Windogast, quatre chefs de la nation fran-

cique, firent un extrait des décisions, qui avaient été portées dans les assemblées générales, appelées *Mall*, *Mallberg* ou *Mallburg*; s'étant réunis à Salaheim, à Bodaheim et à Widoheim, ils publièrent en leur langue, dans trois assemblées générales, ce recueil, auquel on donna force de loi; telle est l'origine de la loi salique.

Le roi Clovis fit traduire cette loi en langue latine, afin de la rendre intelligible aux habitants des Gaules, qu'il avait soumis à ses armes; mais en faveur des Francs, qui n'avaient point l'usage du latin, il fit conserver en leur langue les formules principales du texte, auquel les rois Childebert et Clotaire firent quelques additions. En 798, Charlemagne fit revoir et corriger ce texte; dans la rédaction qu'il adopta, on suivit de nouvelles divisions; on supprima, ou on fit traduire en latin, les formules que l'on avait conservées jusque-là en langue francique. Malgré ces changements, on retrouve encore, dans cette nouvelle traduction, que j'appellerai *carlovingienne*, les tours, les inversions, et même plusieurs expressions qui sont propres à la langue originale. C'est cette version que présentent presque tous les manuscrits que l'on trouve dans les bibliothèques de France; les manuscrits de la version

mérovingienne sont plus communs en Allemagne. Le texte original, écrit entièrement en langue francique, n'existe plus, ou plutôt il n'est point connu.

La version carlovingienne a été publiée en France par du Tillet (59), par Pithou (60), par Bignon (61), par Baluze (62); en Allemagne, par Lindenbrog (63) et par Goldast (64).

Du Tillet avait fait usage d'excellents manuscrits; je n'ai point trouvé son édition à la bibliothèque royale; elle est très-rare; cela tient à des circonstances que Baluze n'a fait qu'indiquer dans la préface de ses Capitulaires.

Pithou avait aussi découvert des manuscrits de la version carlovingienne; il paraissait estimer particulièrement celui qu'il appelle *Messin*, et qui lui appartenait; il conféra ces manuscrits avec l'édition de du Tillet. Son travail a été publié, en 1602, par Lindenbrog, qui le fit réimprimer, quelques années après, à Francfort.

Bignon n'a fait que commenter l'édition de Pithou, sans faire de changement au texte, que Goldast a suivi également dans son édition.

Celle de Baluze est incontestablement la meilleure que nous ayons de la version

carlovingienne; ce savant avait consulté et comparé entre eux onze manuscrits anciens; il avait aussi fait usage de deux exemplaires de l'édition de du Tillet, dont Pithou avait enrichi la marge par des notes savantes.

Mais ces éditions du texte carlovingien tiennent beaucoup moins à mon sujet, que celles de la version mérovingienne, qui fut publiée vers le milieu du seizième siècle par Hérold, le premier qui nous ait fait connaître la loi salique; il suivit plusieurs manuscrits, parmi lesquels celui de Fulde tenait le premier rang. Il s'était proposé d'expliquer par des notes les passages les plus difficiles de cette loi antique; mais effrayé par les difficultés qu'il rencontrait, il se contenta d'en publier le texte (65).

D'après les instances de Jean-Jacques Chifflet, qui s'était engagé avec les savants de France dans de longues et pénibles discussions au sujet de la loi salique, Wendelin, official de Tournai, fit paraître à Anvers, dans le milieu du dix-septième siècle, le texte de Hérold, avec un long commentaire. On voit, en lisant son ouvrage, qu'il n'avait point de manuscrit pour se diriger; ses notes, qui ne sont point sans prix, seraient beaucoup plus utiles, si, avant de commencer son travail, il avait su se détacher de tout esprit de système, et s'il

ne s'était point abandonné si aveuglément à l'idée de rendre la loi salique entierement étrangère à la France, et d'en placer le *sol natal* dans la Belgique (66).

Le savant Eckart avait découvert le manuscrit de la bibliothèque de Wolfenbüttel; il le fit paraître à Francfort en 1720, avec l'édition de Hérold; il avait comparé avec soin les deux textes, en y ajoutant des notes d'autant plus précieuses qu'il avait une connaissance profonde de la langue francique (67).

Quelque temps avant que cette édition ne parût, on avait découvert à la bibliothèque royale de Paris, un ancien manuscrit contenant la version mérovingienne; il était alors placé sous le N°. 5189, il est aujourd'hui sous le N°. 4627. Schilter s'en était procuré une copie dont Eckhart demanda communication avec beaucoup d'instances, mais sans avoir pu l'obtenir; cette copie parut quelques années après dans le second tome des Antiquités de Schilter avec les notes que l'on avait trouvées parmi les manuscrits de ce savant, avec les variantes que présentent les éditions de Hérold et d'Eckhart, enfin avec le texte de la version carlovingienne, publié par Baluze; Schilter assure dans sa préface, que la copie qu'il avait fait prendre à Paris, était très-correcte; cela est

possible; cependant en comparant son texte imprimé avec le manuscrit original, j'y ai souvent trouvé des différences essentielles (68).

Dom Bouquet, dans son Recueil des Historiens des Gaules et de France, a réimprimé le texte de Schilter, comme il dit dans sa préface, *avec les fautes dont est rempli le manuscrit du Roi, et sans y rien changer*. Je ne pense pas que cette dernière circonstance soit bien exacte; à mon avis, l'édition de Dom Bouquet s'éloigne encore plus souvent du texte du manuscrit original que celle de Schilter, ce qui d'un côté est moins pardonnable, le savant Bénédictin ayant eu toutes les facilités possibles pour recourir au manuscrit, ce que Schilter ne pouvait point faire; d'un autre côté, la connaissance parfaite que celui-ci avait de la langue francique pouvait le diriger plus sûrement et lui faire éviter des fautes dans lesquelles l'éditeur du Recueil des Historiens a dû tomber.

Du reste, l'édition de la loi salique par Dom Bouquet est la plus complète que nous ayons; on y trouve, 1°. le texte de Hérold, ou plutôt celui du manuscrit de Fulde; 2°. celui du manuscrit de Wolfenbüttel, par Eckhart, avec les notes de ce savant; 3°. celui du manuscrit de la bibliothèque royale, d'après le texte de

Schilter et avec les notes de ce savant; 4°. le texte de la version carlovingienne, par Baluze, avec ses notes, et 5°. une table qui sert de concordance entre les quatre éditions, en indiquant en quoi elles sont conformes, et ce que chacune d'elles a de particulier (69).

Il y a aujourd'hui à la bibliothèque royale de Paris, *vingt et un* manuscrits de la loi salique; la table suivante indique leurs Nos. et leur âge.

Nos.	Siècle.
3182.........	XII.
4403 B.......	IX. (70)
4404........	IX.
4409........	IX.
4417........	IX.
4418........	IX.
4626........	X.
4627........	X.
4628........	X.
4628 A......	X.
4629........	X.
4633........	XV.
4631........	XV.
4632........	XV.
4758........	X.
4759........	XI.

Nos.	Siècle.
4760	XI.
4787	X.
4788	X.
4789	XI.
8801	X.

De tous ces manuscrits, il n'y a que le No. 4627 qui présente la version mérovingienne; c'est celui dont il a été question, lorsque j'ai parlé des éditions d'Eckhart, de Schilter et de dom Bouquet. Les *vingt* autres manuscrits donnent la version carlovingienne, mais avec des variantes très fréquentes, dont je vais indiquer les plus remarquables.

Dans les Nos. 4409, 4628 A; 4759 et 4760, on a conservé, avant le texte, le prologue, qui, appartenant à la version mérovingienne, se trouve en tête du manuscrit royal 4627, et en tête de celui de Fulde; le No. 4404 le place à la fin, et le No. 4403 B, oubliant ce prologue, ne fait que donner en tête du premier chapitre les noms des chefs de la nation francique, qui rédigèrent la loi salique; ils y sont appelés *Uuisogast*, *Uuindegast*, *Arogast* et *Salegast*; et les lieux où la loi fut publiée, *Uuisomando*, *Bodochaem* et *Salachaem*. Le No. 3182 donne ainsi ces noms: *Uuisogasti*, *Bodogasti*, *Sali-*

gasti et *Uidogasti; Salechagine, Bodechagine*, et *Uuidochagine.* Le N°. 4404: *Uuisogasti*, *Bodogastis*, *Salegastis* et *Uidogastis ; Salicaime*, *Bodocaime* et *Uuinduçaime.* Le N°. 4409: *Uuisogastis*, *Bodogastis*, *Saligastis* et *Uidogastis ; Salechanni*, *Bodechanni*, *Uuidochanni.* Le N°. 4626: *Uuisogastus*, *Bodogastus*, *Salegastus*, *Uuidogastus ; Saleghagine*, *Bodeghagine* et *Uuidoghagine.* Le N°. 4759: *Uuisogastis*, *Bosogastis*, *Salgastis* et *Uuidogastis ; Salehaim* et *Bodohaim.* Le N°. 4760: *Uuisigaste, Salegaste*, *Uuisogaste*, *Arogaste*, *Bedegaste*, et *Uuisogodo ; Salecheim*, *Bodoheim* et *Uuidoheim.*

Le manuscrit le plus remarquable, au sujet de ce passage, est le N°. 4628 A, dans lequel on lit: *Uuisogaste*, *Salegaste*, *Arogaste* et *Uuindogaste écrivirent la loi salique dans les terres appelées Bodochem*, *Salechem* et *Uuidochem*, *qui sont au-delà du Rhin* (71). Le manuscrit de Pithou, dont Lindebrog s'est servi dans son édition (72), et les *Gestes des Francs* s'expriment de la même manière (73).

J'ai parlé des manuscrits de Fulde et de Wolfenbüttel. Le premier se trouve probablement aujourd'hui à la bibliothèque de Cassel. Baluze aurait voulu le consulter avant de publier

la loi salique dans ses Capitulaires; il le fit demander à l'abbé de Fulde, qui répondit que le landgrave de Hesse-Cassel l'avait fait enlever pendant la guerre de trente ans. Nous verrons plus bas, qu'à cette époque, Gustave-Adolphe avait effectivement donné l'abbaye de Fulde au landgrave Guillaume V, et que celui-ci, pendant qu'il en était en possession, avait fait transporter à Cassel plusieurs objets littéraires enlevés à la bibliothèque de Fulde, qui avait été jusque-là une des plus riches de l'Europe en manuscrits.

La version mérovingienne de la loi salique n'a point de manuscrit plus ancien, plus précieux que celui de Wolfenbüttel; il est certainement du septième ou du huitième siècle. Il paraît qu'il n'a été connu ni de Baluse, ni des autres savants qui, dans le dix-septième ou dix-huitième siècle, ont publié en France la loi salique; on ne voit pas non plus qu'ils aient fait usage du manuscrit royal, N°. 4627. Il est probable qu'après la bataille de Iéna, celui de Wolfenbüttel aura été transporté dans le duché de Holstein, où on envoya dans le même temps, à ce que l'on assure, le fameux manuscrit de l'Évangile d'Ulphilas. Eckhart, dans son édition, a fait usage d'un second manuscrit

de Wolfenbüttel, moins ancien que le précédent; et d'un troisième qui se trouvait à la bibliothèque de Gotha.

Il reste encore beaucoup à faire, avant de pouvoir se flatter que l'on possède une bonne édition de la loi salique, d'après la version mérovingienne. Il faudrait rassembler tous les manuscrits que l'on pourrait trouver à Paris, à Cassel, à Gotha, à Wolfenbüttel, à Munich, à Vienne, en Italie, et confier ces matériaux à un *Reinwald*, ou à un *Docen*, pour les comparer et les publier. Tant que ce travail n'aura point été fait avec ce soin qu'exigent l'importance du sujet et les difficultés qu'il présente dans l'exécution, on ne fera que se perdre en vaines conjectures, pour expliquer la plupart des expressions et des formules que l'on lit en francique dans notre loi. Mais qui aura un jour le bonheur de se réveiller, en pensant qu'un si beau rêve est réalisé! En attendant ce moment, j'ai recueilli, avec le secours de Schilter et d'Eckhart, le sens de quelques mots; j'en ai abandonné le plus grand nombre, sur lesquels je n'ai rien de certain à dire:

Mannire, *manire*, aujourd'hui *mahnen*, citer, avertir; *mall*, *mallus*, *malberg*, lieu, montagne, où se tenaient les assemblées; *summis*, *sunnis*, aujourd'hui *saumniss*, *versäum*

mniss, empêchement, obstacle; *ambascia*, *ambaht*, office public; de-là le mot *ambassade; rhanne*, *hhranne*, est encore en usage dans les Vosges, pour exprimer une étable à cochons; *chala*, *chalt*, amende; *cham*, taureau; *ohsen*, *ohseno*, bœuf; *lem*, agneau; *feisfecho*, *fetischefo*, bête d'engrais; *segusius canis*, chien de chasse, du mot *suchen; trowidowano*, chien fidèle, dressé, de *treu; ortfocla*, oiseau, du mot *vogel; chanaswido*, du mot *hahn*, coq et de *swido*, grand; *acfalla*, trappe pour prendre les pigeons; *changichaldo*, amende pour avoir fait violence à une femme, du mot *schaenden*, déshonorer, et de *chalt; friolasia*, affranchie, aujourd'hui *freygelassene; landeueua*, loi du pays; *theua*, servante; *leudi*, dépendants de la jurisdiction; *colpus*, coup, du mot *klopfen; charfrido*, amende pour une blessure, de *scharren* et *friede; chamni*, les mains, aujourd'hui *hand; ortobaum*, arbre de jardin; *anilasina*, servante étrangère; *theulasina*, domestique; *aslach tum*, s'il coupe le pouce, des mots *abschlagen* et *daum; phangi*, la main, de *hand; mine chleno*, petit, aujourd'hui *klein; antrustio*, officier juré; *chereno*, rapine; *hoforahta*, orgueil, aujourd'hui *hoffart; chengisto*, cheval entier, aujourd'hui

hengst; widrestha, adversaire, aujourd'hui *widersager; rachimburgius*, assesseur, de *rache*, procès; *chreo*, cadavre; *morter*, meurtrier, aujourd'hui *mörder; wala*, italiens, aujourd'hui *welche*.

Dans la version mérovingienne, rien ne paraît aussi difficile à comprendre que le dernier chapitre, qui présente les gradations de l'amende de *cent deniers*. Pour pouvoir l'entendre, il faut supposer que *chunna*, *chunne*, signifie, cent; *tho* ou *thuo*, deux; *alafte*, un demi, etc. Un *sol* ou *solidus* valait quarante deniers. Voici ce chapitre, d'après le texte de Hérold, avec son explication :

Incipiunt chunnas.	Ici commencent les amendes de cent deniers.
I. *Hoc est unum tho alafte, sol.* III. *culpabilis judicetur.*	Première amende, une *chunna*, ou cent deniers, faisant deux sols et demi.
II. *Sexan chunna, sol.* XV. *culp. jud.*	Seconde amende, six *chunna*, ou 600 deniers, faisant XV. sols.
III. *Septan chunna, sol.* XVII. *culp. jud.*	Troisième amende, sept cents deniers, ou XVII sols et demi.
IV. *Theu uualt (theuualf) chunna, sol.* XXX. *culp. jud.*	Quatrième amende, 1200 deniers, ou XXX, sols.

V. *Thue septan chunna*, *sol.* XXXV. *culp. jud.*

Cinquième amende, deux fois sept, ou quatorze *chunna*, ou 1400 deniers, faisant XXXV. sols.

VI. *Theu uuenet (thue nuenet) chunna, sol.* XLV. *culp. jud.*

Sixième amende, deux fois neuf, ou 1800 deniers, faisant XLV. sols.

VII. *Tho tho condi uuet (thuo thosondi uuef) chunna, sol.* LXII. *et dim. culp. jud.*

Septième amende, 2500 deniers, ou LXII. sols et demi.

VIII. *Fit ternu sunde (fitter tosunde) sol.* C. *culp. jud.*

Huitième amende, 4000 deniers, ou cent sols.

IX. *Acto et tusunde (actae tusonde) sol.* CC. *culp. jud.*

Neuvième amende, 8000 deniers, ou CC. sols.

X. *Theo tho sunde ter theo (theo thosonde fetter) sol.* DC. *culp. jud.*

Dixième amende, 24000 deniers, ou DC. sols.

XI. *Fit terno sunde thue ahteo (fitter thosunde ahteo) chunna, sol.* DCCC. *culp. jud.*

Onzième amende, quatre mille, huit fois, ou 32000 deniers, ou DCCC. sols.

§. II.

Fragment tiré des Œuvres d'Isidore de Séville, traduit par un Franc dans le septième ou huitième siècle, d'après un manuscrit de la bibliothèque royale de Paris.

S. Isidore, évêque de Séville, nous a laissé, entre autres ouvrages, deux livres intitulés: *Contra nequitiam Judæorum*, qu'il avait dédiés à sa soeur Florentine. Il y traite de Jésus-Christ, de sa divinité, de son incarnation et des points controversés entre les Chrétiens et les Juifs; il y attaque en même temps l'Arianisme qui s'était répandu parmi les Goths, établis dans les Gaules méridionales et en Espagne. Le premier livre de cet ouvrage est divisé en soixante-un chapitres, et le second en vingt-six (74).

Un Franc forma le projet de le copier, et de le traduire en langue francique, afin de prémunir ses compatriotes contre les dangers auxquels les exposaient leurs relations avec les Goths, leurs frères et leurs voisins. Il transcrivit tout l'ouvrage, mais malheureusement il ne porta sa traduction que jusqu'au milieu du neuvième chapitre du livre premier. Son manuscrit, que l'on voyait autrefois sous le

N°. 4859, dans la bibliothèque de Colbert, et qui se trouve aujourd'hui sous le N°. 2326 dans la bibliothèque royale à Paris, est un des objets les plus rares, les plus précieux, que renferme cette magnifique collection; c'est un in-folio *minus*, de 88 feuillets, ou de 196 pages.

Il y manque, au commencement, les deux premiers feuillets, où devaient se trouver le titre de l'ouvrage, la dédicace qu'Isidore adressait à sa sœur, le premier et les deux tiers du second chapitre du premier livre.

Dans les quarante-cinq premières pages, le texte latin se trouve placé, avec la traduction francique, sur une même colonne, dont un tiers à gauche est occupé par le texte, et les deux autres tiers à droite par la traduction.

Arrivé au milieu du feuillet 12 recto, le copiste passe de la fin du quatrième chapitre au commencement du sixième; peut-être n'avait-il point dans l'original qu'il suivait, le cinquième chapitre, qui, d'ailleurs est très-court; cette lacune se trouvant au milieu du feuillet, ne peut venir que du copiste.

Au feuillet 17 recto, notre Franc fait, tant dans le texte que dans la traduction, un texte de chapitre, avec les mots suivants: *Quod autem ex semine Abraham futurus erat Dominus Jesus Christus.* Dans l'édition des

Œuvres de S. Isidore, p. 548, ligne 12, ces mots se trouvent dans le contexte; à la même page, ligne 42, on trouve également dans le cours du texte ces mots: *Et quia de tribu Juda secundùm carnem Christus expectandus esset*, lesquels, dans notre manuscrit, folio 17 *verso*, font le texte d'un nouveau chapitre, tant dans le latin que dans la version francique. Folio 18 *verso*, les mots suivants: *Quia Christus de stirpe David natus est*, font le commencement du neuvième chapitre; dans l'édition les mêmes mots font le commencement du chapitre VIII. Folio 22 *recto*, au bas de la page, le copiste termine sa traduction francique; au même folio *verso*, il continue à copier le texte latin, en laissant en blanc la place qu'il avait désignée pour y écrire sa traduction, à mesure qu'il l'aurait travaillée; mais arrivé au feuillet 35 *recto*, il se décide enfin à ne point achever cette traduction, dont les difficultés l'avaient probablement effrayé; il commence donc, depuis ce feuillet, à copier le texte latin sur toute sa marge, sans plus laisser de place en blanc pour sa version francique, dont il avait entièrement abandonné le projet.

Ces circonstances sont remarquables; ceux qui les examineront avec attention, y trouve-

rent la preuve que le copiste ne transcrivait point la traduction francique, mais qu'il la travaillait lui-même, au fur et mesure qu'il copiait le texte latin; par les mêmes raisons, le manuscrit est autographe, quant au texte francique; il paraît également qu'il n'en existe point de copie; on n'en connaît aucune.

Palthénius croit que ce manuscrit est du septième siècle, et qu'on doit le placer parmi ceux que l'on appelle mérovingiens; il s'appuie sur l'autorité de dom Mabillon; mais dans les pages 49 et 359, *De re diplomaticâ*, qu'il cite, on ne trouve rien qui soit relatif à notre manuscrit; il faut sans doute entendre Palthénius en ce sens, que les caractères que Mabillon, dans ces passages, assigne aux manuscrits dits mérovingiens, conviennent exactement à celui dont on parle ici, ce qui est très vrai.

Notre manuscrit est écrit, soit dans le texte latin, soit dans la version francique, en caractères italo-latins, très lisibles; l'*e* se replie ordinairement par le haut, pour venir ensuite rejoindre la consonne qui le suit.

A mon avis, la diction, dans ce fragment francique, nous fournit sur son âge, des indications plus précises que l'expression des caractères. Les mots, leur terminaison, la manière

de les décliner ou conjuguer, y paraissent sous des formes antiques et dures, que la langue francique avait perdues dans le neuvième siècle ; le style y a une âpreté que l'on ne trouve plus dans les ouvrages carlovingiens. Si le style d'Ennius et de Plaute fait voir que ces deux auteurs ne peuvent avoir appartenu au siècle d'Auguste ; par la même raison, le style qui est propre à l'auteur de notre fragment francique, prouve qu'on doit le placer avant Charlemagne, dont le siècle est celui d'Auguste pour les Francs.

Ce fragment est, après la loi salique, le plus ancien *monument écrit*, que nous connaissions dans la langue francique ; il est le premier vestige qui nous reste des langues vivantes en France. Le serment de 842, duquel on part pour la langue romane, lui est postérieur de deux siècles.

Rostgaard qui, comme je le dirai ailleurs (75), a rendu de si grands services à la littérature francique, est le premier qui ait fait connaître le fragment d'Isidore. Il l'avait transcrit à la bibliothèque de Colbert, dont Baluze avait la direction. En partant de Paris au mois de mai 1698, il parla avec enthousiasme de ce monument précieux d'antiquité, à Palthénius qui, après l'avoir copié, s'empressa de le publier

avec des notes savantes, aussitôt qu'il fut de retour à Greifswald, où il était professeur; il y joignit *l'Harmonie* de *Tatien*, autre ouvrage francique, qu'il avait transcrit, ainsi que Rostgaard, dans la bibliothèque Bodléienne à Oxford (76). C'est d'après cette édition de Palthénius, que le fragment d'Isidore fut réimprimé en 1728 dans le Trésor des antiquités de Schilter (77).

Rostgaard exprima avec une vivacité peu décente, son mécontentement, lorsqu'il eut appris que Palthénius l'avait devancé, en publiant notre manuscrit; il l'accusa d'avoir employé des moyens indignes d'un homme d'honneur pour s'en procurer une copie, dans la bibliothèque de Colbert, d'en avoir altéré le texte dans son édition, et d'avoir prouvé par les notes qu'il y avait ajoutées, la plus profonde ignorance de la langue francique; enfin, près de trente ans après Palthénius, il publia lui-même en 1738 sa copie qui parut dans la bibliothèque Danoise (78). J'ai comparé attentivement les deux éditions, de Palthénius et de Rostgaard, avec le manuscrit royal, et je me suis convaincu que le savant Danois avait, dans sa mauvaise humeur contre le professeur de Greifswald, passé toutes les mesures de la modération.

Voici le commencement du fragment d'Isidore, copié fidèlement d'après le manuscrit original, avec une version littérale.

CHAPITRE II.

. . . .

1. *Noh umbringa mittangardes erdha.*	Encore pas entourait de l'univers la terre.
2. *Dhuo ir himilo garuuida, dhar uuar ih; dhanne ir mit aerena euua abgrundiu uuassare umbihringrida, dhuo ir erdha fordila uuas, mit imu uuar ih dhanne, al dhiz frummend.*	Quand lui le ciel préparait, là j'étais moi; quand il avec éternelle loi de l'abyme les eaux entourait, lorsque il la terre distribuant était, avec lui j'étais moi alors, tout cela faisant.
3. *Mit mihhiles herduomes urchundin ist ju so offenliihho armarit, dhazs Christ Gotes sunu er allen uueraldim, fona fater uuardh chiboran.*	Avec de grandes autorités les témoignages est déjà si visiblement prouvé, que le Christ de Dieu fils avant tous les mondes, du Père a été engendré.
4. *Dhanne ist nu chichundit, dhazs fona dhemu almahtigin fater, dhurah inan ist al uuordan, dhazs chiscaffanes ist.*	Donc est actuellement démontré, que du tout-puissant Père, par lui est tout devenu ce qui créé est.
5. *Dhazs succhant*	Que cela ils cherchent

auur nu ith piuues, huueo dherselbo sii chiboran.

mais de nouveau ; comment lui-même soit né.

6. *Nu so ist in dheru sineru heilegun chiburdi so laucgal (dhaucgal) Fater chiruni, dhazs ni saget apostolis, endi forasago ni bifund, noh Angil Gotes ni uuista, noh einic chiscaft ni archennida.*

A présent ainsi est dans la sa sainte naissance tellement secret le Père mystérieux, que ni dit aux apôtres, et le prophète ne trouva, ni l'Ange de Dieu ne savait, ni aucune créature n'a connu.

7. *Isaias so festinoda dhar ir quhad: « Christes chiburt huuer sia chirahhoda? »*

Isaïe ainsi a confirmé ; lorsqu'il disait: « Du Christ
» la naissance qui la racon-
» tera ? »

8. *Bidhiu nu, ibu dher Gotes forasago Christes chiburt ni mahte arrahhon, huuer sih dhes biheizssit, sia ze archennanne ; huueo dher sunu mahti fona fader chiboran uuerdhan?*

Puisqu'à présent, si le de Dieu prophète du Christ la naissance ne pouvait raconter, qui soi-même de cela glorifiera, elle de connaître ; comment le Fils peut du Père engendré être ?

9. *Umbi dhazselba quhad auh in Jobes boohhum :*
» Spahida dhes gotliihhin
» faters huuanan findis? »

Sur cela même était dit aussi dans de Job les livres:
» La sagesse du divin Père
» où trouverez-vous? »

10. *Dhiu chiholan ist fona manna augom, ioh*

Laquelle cachée est de des hommes les yeux, aussi

fona allem himil fleugen dem ist siu chiborgan.

de tous les du ciel oiseaux est-elle cachée.

11. *Siu ist chiuuisso selbem Angilum unchundiu.*

Elle est certainement aux eux-mêmes anges inconnue.

12. *So dhar auh ist chiscriban : « Dhiu uurza » dhera spahida huuemu » siu uuard antdhechidiu, » dhiu chiuuisso ist bighin » Gotes sunes. »*

Ainsi là aussi est écrit : « La verge de la sagesse à » qui elle fut révélée, la- » quelle certainement est » l'origine du de Dieu » Fils ? »

13. *Bidhiu huuanda dhazs zi uuare ist ubarhepfendi Angilo firstandin, ioh iro chiuuizs, huuer manno mao izs dhanne chirahhon?*

C'est pourquoi, puisque cela en vérité est surpassant des anges l'entendement, aussi leur science, qui des hommes peut le donc raconter?

14. *Zi uuizssanne ist nu uns chiuuisso, dhazs fater einemu ist dhurah chunt, huueo ir sunu chibar, endi suniu hueo ir chiboran uuard fona fater.*

A savoir est à présent à nous certainement, que au Père seul est manifeste, comment il le Fils engendra, et au Fils comment il engendré fut du Père.

15. *So sama auh nu dhesses chiboranin sunes suohhant redha, bidhiu huuanda sunu nist, nibu*

De même aussi à présent de l'engendré Fils, qu'ils cherchent la raison, car puisque fils n'est, à

fona zuuem chiboran uuerdhe.	moins de deux engendré il soit.
16. *Endi hebit, zi dhemuselbin sidiu chiburdi bighin, dhiu zifarande chiscaft dhero dodhlühhono.*	Et soit que aye, en pareil cas, la naissance origine, la caduque production des mortels.
17. *Christus auur sus quham fona fader, zi uuaare, so selp, so thiu berahtnissi fona sunnun, so uuort fona munde, so uuisduom fona herzin.*	Le Christ mais ainsi est venu du Père en vérité, ainsi lui-même, comme la lumière du soleil, comme le mot de la bouche, comme la sagesse du cœur.

§. III.

La Règle de S. Benoît, avec une traduction interlinéaire francique, du huitième siècle; tirée d'un manuscrit de l'abbaye de Saint-Gall, en Suisse.

On conserve à Saint-Gall un manuscrit qui renferme la règle de S. Benoît en latin, avec une version interlinéaire en langue francique, laquelle est placée au-dessus du texte latin. Goldast, qui l'avait eue entre les mains, composa, sur les mots les plus difficiles qui s'y trouvent, un Glossaire qu'il a publié dans le second tome de ses *Antiquités Germa-*

niques (79). Mabillon, lors de son passage à Saint-Gall, en 1683, vit ce manuscrit, qui, selon lui, avait alors près de neuf cents ans, ce qui le placerait dans le septième ou huitième siècle ; il copia le texte latin ; mais il ne fit pas cet honneur à la version francique qu'il ne comprenait pas ; il se contenta de dire, dans ses *Analecta* : « La version francique est » partout jointe au texte (80). »

Schilter, qui semble n'avoir rien ignoré de ce qui tient aux antiquités franciques, avait vu par le glossaire de Goldast, que cette version francique de la Règle de St.-Benoît existait, mais il ne savait où elle se trouvait. Il en écrivit, en 1692, à Mabillon, qui, à ce qu'il paraît, ne lui fit point de réponse sur cet objet (81).

Cependant, ce reste précieux de la littérature des Francs parut au commencement du dix-huitième siècle. Après la mort de Schilter, on se disposait à publier le recueil des *Antiquités franciques*, qu'il avait laissé à ses amis ; Dom Franck, bibliothécaire de Saint-Gall, qui l'apprit, fit copier avec le plus grand soin, dans le manuscrit dont nous parlons, le texte latin, ainsi que la version interlinéaire en langue francique ; l'un et l'autre ont paru dans le *Trésor des Antiquités*

teutoniques de Schilter, que Scherz a publié (82).

D. Franck dit dans la préface que l'on a mise en tête de l'édition : « J'ai fait transcrire avec » le plus grand soin dans notre manuscrit la » Règle de St.-Benoît, qui est certainement » du huitième siècle. Mabillon, ce savant si » heureux dans ses recherches sur les anti» quités, vit ce manuscrit, lorsqu'il vint à » St.-Gall il y a plus de quarante ans ; il n'en » parle qu'en deux lignes, dans le quatrième » tome de ses *Analecta ;* il en aurait certai» nement fait plus de cas, s'il avait su la lan» gue francique, dont ce manuscrit nous pré» sente un des plus anciens monumens. Gol» dast a su l'apprécier : ce savant laborieux a » composé sur les mots qu'il y avait trouvés, » un glossaire qu'il a inséré dans ses *Antiqui» tés germaniques*. Kéron, moine de Saint» Gall, qui a vécu sous l'abbé Othmar, c'est» à-dire, vers l'an 720, est certainement l'au» teur de cette version francique. La maison » de St.-Gall ayant, depuis la mort de son fon» dateur, beaucoup souffert par les incursions » des barbares, le roi Pépin le jeune y en» voya Othmar, pour y rétablir l'ordre et la » règle de St.-Benoît. Ce prélat chargea Kéron, » un de ses religieux, de faire une traduction

» interlinéaire de la Règle de l'Ordre pour » ceux de ses frères qui ne connaissaient que » la langue francique. Ce fait est constant, » d'après plusieurs monuments que nous pos- » sédons, d'après les annales de notre maison » et d'après le témoignage de Goldast. Quant » à ce qui regarde notre manuscrit, je ne » puis assurer avec la même certitude, qu'il » soit autographe ; ce qui est bien certain, » c'est que s'il n'est pas de la main de Kéron » même, il a été copié par un de ses contem- » porains. Nous avons encore à St.-Gall une » autre Règle de St-Benoît, au texte de la- » quelle on a ajouté de temps en temps la ver- » sion francique interlinéaire, mais ce manu- » scrit est écrit d'une autre main que celui que » j'ai fait copier. »

Cette version francique est d'autant plus précieuse, que le sens y et déterminé, d'une manière bien précise, par le texte latin, qui se trouve sous chaque mot francique. Elle a presque l'âpre rudesse du fragment d'Isidore, mais sous des formes différentes; en voici quelques exemples :

ISIDORE.	KÉRON.
Dher	*Der.*
Dhesses	*Des.*

Dhiu	*Diu.*
Dhazs	*Das.*
Dhemu	*Demu.*
Dherero	*Derero.*
Druhtin	*Truthin.*
Theonosti	*Deonosti.*
Chiuisso	*Keuuisso.*
God	*Cot.*
Gibod	*Pibot.* *

Voici le commencement du texte de cette Règle de St.-Benoît, d'après l'édition de Scherz, et avec le texte interlinéaire latin :

Keuuisso zekarauuenne sint herzun un-
Ergo præparanda sunt corda nos-
seriu indi lihhamun, dero uuihono piboto dera
tra et corpora, sanctæ præceptorum
horsamii zechamfanne, indi daz min hebit
obedientiæ militanda, et quod minus habet
in uns chnuat samftes pittames truhtinan
in nos natura possibile, rogemus Dominum,
daz dera ensti sinera zuatue uns helfa
ut gratiæ suæ adhibeat nobis adjutorium
eocouuelihera erda. Indi so fliohente dera hella
omni tempore. Et si fugientes gehennæ
uuizzi, ze libe uuelemes duruhqhuueman euui-
pœnas, ad vitam volumus pervenire per-

kemu; denne nunoh muazzot, indi in desemu
petuam; dum adhuc vacat, et in hoc
lihhamin pirumes, indi desiu alliu duruh desan
corpore sumus, et hæc omnia per hanc
leoht lib muazzo eruullan, zehlauffanne indi
lucis vitam vacat implere, currendum et
zetuenne ist nu, daz in euuin uns
agendum est modo, quod in perpetuum nobis
piderbit.
expediat.

Zekesezzenne ist keuuisso fona uns dera
Constituenda est ergo à nobis
truhtinlihhun scuala dera deonosti, in deru
dominici schola servitii, in qua
kesezzidu neouueht sarfer, neouueht suuarre
institutione nihil asperum, nihil grave
uns kesezzente uuanannemes: uzzan ioh auh
nos constituturos speramus: sed et
ibu huuz luzziles kedunngaror dictetemu
si quid paululùm restrictius, dictante
des rechtes rediun duruh puazza achu-
æquitatis ratione propter emendationem vitio-
stio edeo der libes minna frankange.
rum, vel conversationem Caritatis processerit.
Nalles sar erflaucter forahtun' fleohes uuec
Non illico pavore perterritus fugias viam
dera heily daz nist uzzan enkemu sinde
salutis quæ non est nisi angusto itinere

zapekinnanne, frankanc keuuisso des libes
incipienda, processu vero conversationis
indi dera kilauba kepreittemumu herzin uner-
et fidei dilatato corde ine-
rahhotlihhera minna dera suazzi si kehlaufan
narrabili dilectionis dulcedine curritur
kepoto Cotes, daz fona siin selbes
mandatorum Dei, ut ab ipsius
meistertuam lirnente in sineru leru unzin
magisterio discentes, in ejus doctrina usque
ze tode in munistre duruhuuonente dolun-
ad mortem in monasterio perseverantes passio-
gono Christes duruh kedult teilnemen daz
nibus Christi per patientiam participemus, ut
rihhes sine kearneem uuesan ebanlozzon.
regni ejus mereamur esse consortes; Amen.

Du demu slehtin iohhe Cristes halsa unter-
Qui leni jugo Christi colla submit-
leccan keros, rehtungu selpuuillin kib muat
tere cupis, regulæ sponte da mentem
suazzan, daz nemes honec: hiar der altun euua
dulcis, ut capias mella: hic Testamenti veteris
ioh dera niuun alliu lera; hiar antreity cot-
novique cuncta doctrina; hic ordo di-
chundiu, hiar hreinisto lib indi den keuuihter
vinus, hic castissima vita, hocque benedictus
fater kesazta uuiho puah, indi desu kepot
pater constituit sacrum volumen, hæcque man-

sinem halta chindum, *indi Christes* davit suis servare alumnis, simpliciusChristique *ambaht des meistartuames midanti uuerach* minister magistri latens opus *framerhlot in alle; einaz duuidaro loon ioh* propagavit in omnes; una tamen mercis u-*pedero uuonet in euuin.* troque manet in æternum, Amen.

Hlose uuela gobind pibot des meistres Ausculta ô fili præcepta magistri, *indi kehneigi oora des herzin dines, indi ze* et inclina aurem cordis tui, et ad-*manungu des eerhaftin fateres, cernlihho int-* monitionem pii patris, libenter ex-*fah, indi huuaslihho erfulli, daz ze inan duruh* cipe, et efficaciter comple, ut ad eum per *horsamy arabeit huuarabes fona demu duruh* obedientiæ laborem redeas, à quo per *unhorsamy slaffy keliti. Ze dih keuuisso* inobedientiæ desidiam recesseras. Ad te ergo *nu mir uort ist kehrihtit, so huuer so far-* nunc mihi sermo dirigitur, quisquis abre-*sahhanti eikaneem uuillom truhtine Cri-* nuntians propriis voluntatibus Domino Chri-*ste uuaremu chuninge chamfanter dera horsa-* sto vero Regi militaturus obedi-*my starchistun indi ioh fona perahtida* entiæ fortissima atque præclara

uuaffan zuanimis. Az erist daz so kuuaz so ze
arma adsumis. In primis ut quicquid a-
tuanne pikinnes cuates fona imu duruhtan
gendum inchoas bonum ab eo perfici
anastantlihostin kepete pittes, daz der
instantissimâ oratione deposcas, ut qui
unsih giu in chindo keuuerdooter ist ruaua
nos jam in filiorum dignatus est numero
kezellan, ni scal edderuuenne fona ubilem
computare, non debet aliquando de malis
tatim unserem keunfreuuit uuesan. So keuuisso
actibus nostris contristari. Ita enim
imu eocoueliheru citi fona cuatum sinen in
ei omni tempore de bonis suis in
uns ze karauuenne ist, daz nalles eiuin erpol-
nobis parendum est, ut non solùm ira-
ganer fater siniu nalles eonaldre chind er.ur-
tus pater suos non aliquando filios exhære-
erbe, uzzan daz forahtanter truhtin ke-
det, sed nec ut metuendus Dominus irri-
cremiter fona ubilum unsereem, so uuirsiston
tatus à malis nostris, ut nequissimos
scalcha euuic selle ze uuisse, die inan fol-
servos perpétuam tradat ad pœnam, qui eum se-
gen ni uuolton ze tiuridu. Erstantemer ke-
qui noluerint ad gloriam. Exsurgamus er-
uuisso edderuuenne eruuechenteru unsih ke-
go tandem aliquando excitante nos scrip-

scrifti ioh qhuedenteru: cit ist giu uns fona tura, ac dicente: Hora est jam nos de *slaffe ze stanne, indi intlohhaneem augom un-* somno surgere, et apertis oculis no- *seren ze cotchundemu leohete zualuustren-* tris ad deificum lumen adtoni- *teem oorom horrames cotchundida tagalihhin* tis auribus audiamus divina cottidie *qhuuedent huuaz unsih zuamanoot stimma* clamans quid nos ammonet vox *qhuedent: hiutu ibu stimma sina hoorret ir, ni* dicens: hodie si vocem ejus audieritis, no- *churit furihertan herza iuueriu indi auur: der* lite obdurare corda vestra; et iterum: qui *eigi oorun horendo hoorre, huuaz keist* habet aures audiendi audiat, quid spiritus *qhuede samanungu, indi huuaz qhuuidit: qhe-* dicat Ecclesiis, et quid dicit: ve- *mat suni hoorrat mih, forathun Truhtines leru* nite filii audite me, timorem Domini docebo *iuuih. Hlauffat denne leoh des libes eigir-* vos. Currite dum lumen vitæ habe- *tir, min finstrii des todes euuih pisahe.* tis, ne tenebræ mortis vos comprehendant. *Indi suahhanti truhtin in managii liuteo,* Et quærens Dominus in multitudine populi, *huuem uudeisu haret uuerachman sinan. Auur* cui hæc clamet, operarium suum. Iterum

qhuidit: huuer ist man, der uuili lib, indi
dicit: quis est homo, qui vult vitam, et
keroot sehan taga cuate? Daz ibu du hoorres
cupit videre dies bonos? Quod si tu audiens
antuurti: ih, qhuuidit dir cot, ibu uuili haben
respondeas: Ego, dicit tibi Deus, si vis habere
uueran indi euuigan lib, piuueri zungun
veram et perpetuam vitam, prohibe linguam
dineru fona ubile indi lefsa dina min sprehhen
tuam à malo, et labia tua ne loquantur
seer kihuuerebi fona ubile, indi tua cuat,
dolum, diverte à malo, et fac bonum,
suahhi fridu indi kefolge den. Indi denne
inquire pacem et persequere eam. Et cum
desiu tuettir, augun minius imblum iuber iuuih,
hæc feceritis, oculi mei semper super vos,
indi ooron miniu ze kepetum iuuereem, indi
et aures meæ ad preces vestras, et
er denne mih kenemmeet, quhidu iu:
antequam me invocetis, dicam vobis:
se az pim. Huaz suazzira uns fona deseru
Ecce adsum. Quid dulcius nobis ab hac
stimmu truhtines keladenter unsih priadra tiu-
voce Domini invitantis nos, fratres ca-
ristun! See dera gnada sua keaugit uns truh-
rissimi! Ecce! pietate sua demonstrat nobis Do-
tin uuec des libes. Picurte keuuisso dera klauba
minus viam vitæ, Succinctis ergo fide,

edo kihaltidu cuatero tatio lanchom un-
vel observantia bonorum actuum lumbis nos-
sereem indi kescuahte in garauuidu des Euat-
tris, et calciatis in præparatione Evan-
chundin fridoo fuazzum scangames sinda
gelii pacis pedibus pergamus itinera
sine, daz karneem inan der unsih ladoot, in
ejus, ut mereamur eum qui nos vocavit, in
rihhe sinemu sehan, in des rihhes huse ibu
regno suo videre, in cujus regni tabernaculo si
uuellemes puan, uzzan dara cuateem tatim
volumus habitare, nisi illuc bonis actibus
si kelauffan, min duruhqhueman. Uzzan fra-
curratur, minime pervenietur. Sed inter-
hemees mit forasakun thruhtinan, quheden-
rogemus cum Propheta Dominum, dicen-
tes imu: truhtin huuer puit in selidun
tes ei: Domine, quis habitabit in tabernaculo
dineru, ede huuer kerestit in perege uuihemu
tuo, aut quis requiescet in monte sancto
dinemu? After derero antfrahidu, pruadra
tuo? Post hanc interrogationem, fratres,
hoorremees truhtinan antlengantan indi
audiamus Dominum respondentem, et
augantan uns uuec desselbin huses
ostendentem nobis viam ipsius tabernaculi
qhuedanti: der inkaat ano pismiz indi vur-
dicens: qui ingreditur sine maculâ, et ope-

chit reht, der sprihhit uuarhafti in
ratur justitiam, qui loquitur veritatem in
herzin sinemu, der ni teta seer in zungun
corde suo, qui non egit dolum in linguâ
sineru, der ni teta nahistin sinemu ubil, der
suâ, qui non fecit proximo suo malum, qui
ituuiz ni enfianc uuidar nahistin sine-
obprobrium non accepit adversus proximum su-
mu, der farfluahhanan diubil mit eddesu-
um, qui malignum diabolum ali-
uelihha kespanst imu mit diaselbun kespanst
qua suadentem sibi cum ipsâ suasione
sina fona kesihtim herzin siner farspienti, ke-
suâ à conspectibus cordis sui respuens, de-
leitta ze neouuehti indi luzzileer kidanc sin
duxit ad nihilum, et parvulos cogitatus ejus
kihebita indi zuakechnusita ze Christe. Dia
tenuit, et adlisit ad Christum. Qui
furahante truhtinan fona cuateem kihaltidom
timentes Dominum de bonâ observantiâ
iru nalles sih kebant keile, uzzan diuselbun in
suâ non se reddunt elatos, sed ipsa in
sih cuatiu, nallez fona sih magan, uzzan fona
se bona, non à se posse, sed à
truhtine uuesan, uuanant. Uuerchontan in sih
Domino fieri existimant. Operantem in se
truhtinan mihhilont daz mit forasegin, qhue-
Dominum magnificant illud cum propheta, di-

dente : nalles uns truhtin, uzzan nemin
centes: non nobis Domine, non nobis, sed nomini
dinemu kib tiuriha. Sono nok poto
tuo da gloriam. Sicut nec Paulus Apostolus
fona prædigij sineru imu eddesuuaz kizelita
de prædicatione sua sibi aliquid imputavit,
qhuedenti: anst Cotes pim daz daz pim: inde
dicens: Gratiâ Dei sum id quod sum: Et
auur er selbo qhuidit: der cuatliheet in
iterum ipse dicit: Qui gloriatur in
truhtine cuatlihee: danan ioh truhtin
Domino glorietur: unde et Dominus in Evan-
qhuad: der hoorit uuort miniu desiu indi
gelio ait: Qui audit verba mea hæc, et
tuat dii, kelihhison inan commane spahemu,
facit ea, similabo eum viro sapienti,
der kezimbrota hus sinaz oba steine;
qui ædificat domum suam super petram;
qhuamun aha, platoon uuinti indi erlo-
venerunt flumina, flaverunt venti, et impe-
sotatun in hus daz indini fial, danta
gerunt in domum illam, et non cecidit, quia
kestudit uuas oba steine. Deisu erfullenti
fundata erat supra petram. Hæc complens
truhtin peitoot unsih tagalih hin desem
Dominus, expectat nos cottidie his suis
uuiheem sineem manungum tatim unsih ant-
sanctis monitis factis nos re-

lengan scolan. Pidiu unsih duruh piuazza
spondere debere. Ideo nobis propter emendatio-
ubilero desses libes tagu ze antlazza
nem malorum hujus vitæ dies ad inducias
sint kelingit, qhuedentemu potin: edo niuueist
relaxantur, dicente Apostolo: An nescis
danta kidult Cotes ze hriuuun dih ziualeitit,
quia patientia Dei ad pœnitentiam te adducit,
keuuisso erhafter qhuidit: niuuillu tod
nam pius Dominus dicit: Nolo mortem
des suntigin, uzzan daz kehuueraue indi
peccatoris, sed ut convertatur, et
lebee. Denne keuuisso intfrahetomes truhti-
vivat. Cum ergo interrogassemus Domi-
nam priadra fona puarre des huses sines
num, fratres, de habitatore tabernaculi ejus,
kehortomees des puentin kipot; uzzan ibu
audivimus habitandi præceptum; sed si
erfullemees des puentin ambahti, pirumes
compleamus habitationis officium, erimus
eribun himilrihhes.
hæredes regni coelorum. Amen.

§. IV.

L'Oraison dominicale, expliquée en langue francique dans le septième ou huitième siècle, d'après un manuscrit découvert à Freisingen, en Bavière.

M. Docen nous a fait connaître cet antique monument(82*); il se trouve joint à un manuscrit latin, qui a été transporté de Freisingen dans la bibliothèque royale de Munich. Le manuscrit même est du dixième ou du commencement du onzième siècle; mais la prière est du septième.

Pater noster, qui es in cœlis. ....

Fater unser, du pist in himilum. Mikhil gotlich ist, daz der man den almaggtigan truhtin sinan fater uuesan quidit. Karesit denne, daz allero manno uuelih sih selpan (uuirdic) des uuir dicam Gote, cotes sunt (sun) ze uuesan.

Père notre, tu es dans cieux. Grandement divin est, que l'homme le tout-puissant seigneur son père être dit. Qu'il prépare donc, que de tous hommes chacun soi même digne de cela, nous pensions à Dieu, de Dieu fils d'être.

Sanctificetur nomen tuum.

Kauuisit (Kauuihit) si namo din. Nist uns des duruft, daz uuir des dikken, daz der sin namo kauuihit uuerda, der eo uuas uuih enti eo ist; uzzan des dikkames, daz der sin namo in uns kauuihit uuerda, enti de uuihiazzi, de uuir in deru taufi fono imo intfengun, daz uuir (uuihazzi) ze demu suono takin furisinan kehaltana pringan muosin:

. . . .

Sanctifié soit nom tien. Ni est à nous de cela besoin, que nous cela pensions, que le sien nom sanctifié devienne, lequel certes était saint, et encore est; mais cela pensons, que le sien nom en nous sanctifié soit, et la sanctification, que nous dans le baptême de lui recevons, que nous (la sanctification) à le des fils place première prise conduire puissions.

Adveniat regnum tuum.

Piqhueme rihhi din. Sin rihhi uuas eo enti eo ist. Uzzan des dikkames, daz daz sin rihhi uns pighueme, enti er in uns richisoia, nalles der tiuual enti sin uuillo in uns uualte, nalles des tiuualles haspangt.

. . . .

Que vienne royaume tien. Son royaume était déjà, et encore est. Donc cela pensons, que le sien royaume nous vienne, et lui en nous régisse, mais non que le diable et sa volonté en nous gouverne, ni du diable la tentation.

Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terrâ.	....
Uuesa din uuillo, sama so in himile ist, sama in erdu, daz nu so unpilipono enti so erliche, so so de engila in demu himile dinan uuillun arfullant, des mezzes uuir inan arfullan muozzin.	Soit tienne volonté, ainsi comme dans le ciel est, ainsi sur la terre; que actuellement ainsi toujours et aussi honorable, comme les anges dans le ciel ta volonté accomplissent, de telle manière nous l'accomplir puissions.
Panem nostrum quotidianum da nobis hodie.	....
Pilipi unsraz emizzigan kip uns noga uuanc na. In desem uuortum sint allo unsro lic miscun (lichamiscun) durufti pifankan. Nu auur euuigo forhip uns, truhtin, den dinan lichamun endi pluot, daz uuir fona demu altare intfahames, daz iz uns ze euuigera heili enti ze euuikemo	Manne notre quotidienne donnez-nous............ Dans ces mots sont tous nos corporels besoins compris. Actuellement mais éternel, donne-nous, Seigneur, le tien corps et sang, que nous de l'autel recevons, que il à nous à éternel salut et à éternelle vie arrive, non à condamnation, et ta grâce

lipe pighueme, nalles za uuizze, enti dinanst (dina anst) enti dino mina in uns follicho kahalt.	et ton amour en nous entièrement demeure.
Et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus.	. . . .
Enti flaz uns unsro sculdi, sama so uuir flazzames unsrem scolom. Makannot (manako) duruft (ist) allaro manno uuelihhemo, sih selpan desemu uuortum za pidenchennae, daz allero manno uuelih sinemo kanoz . . . . allemu hugin enti herzin sino missitati flazze, danna er demu sinemu kanozze flazan ni uuili, danna er qhuidit: flaz uns, sama so uuir flazames.	Et pardonne - nous nos péchés, ainsi comme nous pardonnons à nos débiteurs. Grand besoin (est) à tous hommes quelconques, soi-même ces mots de méditer, que de tous hommes quiconque à son débireur . . . . de tout esprit et cœur ses méchancetés pardonne, comme lui à ce son débiteur pardonner ne veut, lorsqu'il dit: pardonne-nous ainsi comme nous pardonnons.
Et ne nos inducas in tentationem.	. . . .
Enti (ni) princ unsih in inchorunka; inflaz, unsic truhtin, den tiuual so	Et (ne) conduis nous en tentation; tenez, notre Seigneur, le diable

fram gatkoron, so so sin uuillo si, uzzan so uuir mit dinera anst enti mit dinem ganadem ubar uuehan mekin. — si loin rejeté, comme sa volonté est; mais ainsi nous avec ton secours, et avec ta grâce, surpasser puissions.

Sed libera nos à malo. — ....

Uzzan kaneri unsih fona allen sunton, kalifanen enti antuuraten enti cumfrichem. — Mais délivre nous de tous péchés, passés et présents et futurs.

§. V.

Formules catéchétiques, en langue francique, prescrites par le concile de Leptine.

Le concile tenu à Leptine, dans le diocèse de Cambrai, prescrivit en langue francique, les demandes que l'on devait faire aux catéchumènes, ainsi que les réponses que ceux-ci devaient donner. Luc Holstein est le premier qui ait fait paraître ces formules, qu'il avait trouvées à la fin des Actes du concile de Leptine, dans un manuscrit de la bibliothèque palatine; elles ont ensuite été publiées par le prince Ferdinand de Furstemberg (83); par Coringius (84); par Labbe (85); par Simon Paul (86); par Crusius (87); par

Chrétien Grubel (88); par Eckhart (89); par Staden (90), et par Schannat (91).

En voici le texte :

Forsachistu Diobolæ?	Renonces-tu au Diable?
Ec forsacho Diobolæ.	Je renonce au Diable.
End allum Diobol gelde?	Et à toute du Diable œuvre?
End ec forsacho allum Diaboles uuercum, end uuordum, Thanaer, ende Uuoden, end Saxn Ote, ende allem them unholdum, the hira genotas sint.	Et je renonce à toute du Diable œuvre, et parole, au (Dieu du tonnerre), Thanaër, et au (Dieu) des Saxons, Odin, et à tous ces immondes (esprits), qui d'eux compagnons sont.
Gelobis tu in Got, almectigan fadaer?	Crois-tu en Dieu tout-puissant Père?
Ec gelobo in Got almectigan fadaer.	Je crois en Dieu tout-puissant Père.
Gelobis tu in Christ Godes suno?	Crois-tu au Christ de Dieu Fils?
Ec gelobo in Christ, Godes suno.	Je crois au Christ de Dieu Fils.
Gelobistu in halogan Gast?	Crois-tu au Saint-Esprit?
Ec gelobo in halogan Gast.	Je crois au Saint-Esprit.

SECONDE PÉRIODE.

Ouvrages littéraires, que les Francs carlovingiens nous ont laissés en leur langue.

Voici ceux que je connais : 1°. le Combat entre Hildibrand et Hathubrand, son fils.

2°. La Prière, dite de Weissenbrunn.

3°. L'Histoire ou Paraphrase de l'Évangile, en vers franciques, non rimés, composée, à ce que l'on assure, par ordre de l'empereur Louis-le-Débonnaire.

4°. Le Serment prêté par les Francs à Strasbourg en 842, répété à Coblentz en 860.

5°. Le Capitulaire publié en langue francique, par le roi Louis et l'empereur Lothaire, vers l'an 850.

6°. Les Homélies et instructions familières, composées sous les rois carlovingiens.

7°. L'Évangile en vers rimés, par Otfride, écrit vers l'an 870.

8°. L'Harmonie des Évangiles, par Tatien, traduite en vers franciques, dans le neuvième siècle.

9°. L'Entretien de Jésus avec la Samaritaine, en vers franciques, du huitième ou neuvième siècle.

10°. L'Ode en vers, pour célébrer la victoire

que le roi Louis, fils de Louis-le-Bègue, avait remportée en 883, près de Sodalcurch, sur les Normands.

11°. L'Hymne en vers, en l'honneur de Saint George, trouvée au Vatican.

§. Ier.

Combat entre Hildebrand et Halibrand.

Le roi Thidrikur (*a*), trop faible pour pouvoir résister à Ermenrekur (*b*), avait abandonné Bern (*c*), capitale du royaume d'Aumlunga, ou des Amelungues. Pour suivre ce roi infortuné, Hildebrand (*d*) avait laissé à Bern son épouse Ule et son fils Halibrand (*e*), qu'elle venait de lui donner, comme premier gage de leur union; il avait passé les Alpes avec le prince, qui d'abord était venu se réfugier près d'Attila, roi des Huns. Ces illustres exilés avaient couru, pendant plus de trente années, les aventures par terre et par mer; enfin Ermenrekur ou Odoacre étant mort, Tidri-

---

(*a*) Théodoric, ou Dietrich.

(*b*) Ermenrich; selon quelques-uns, Odoacre ou Otocare.

(*c*) Vérone en Italie.

(*d*) Hiltibraht, ou Hildibraht.

(*e*) Halebrand, Halibrandur, Hatubrand ou Hathubrand.

leur voulut, avec le secours des braves, qui l'avaient suivi, tenter de rentrer dans ses états. Hildebrand s'engage à aller trouver son fils Halibrand, qui alors était devenu maître du château de Bern, et à le ramener, avec ses fidèles vassaux, sous les drapeaux de son prince. A peu de distance de Bern, il est rencontré et attaqué aussitôt par Halibrand, qui, par sa valeur et ses exploits, s'était rendu redoutable dans toute cette contrée. Le père, qui avait reconnu son fils à ses armes, chercha inutilement à éviter un combat parricide; Halibrand, vaincu, est obligé de dire son nom en signe de sa défaite ; à ces mots : Halibrand, le père s'écrie : Tu es mon fils! Ils vont ensemble à Bern, où Ute reçoit avec la plus vive affection, son époux, dont elle était séparée depuis si long-temps. Hiltebrand et Halibrand se mettent à la tête de leurs braves, et vont se placer sous les bannières du roi Thidrikur.

Tel est en substance un fait d'armes que la tradition a conservé d'âge en âge chez tous les peuples septentrionaux ; leurs bardes l'ont célébré à l'envi, et les chants épiques qu'ils nous ont laissés sur ce sujet, appartiennent, à ce que l'on croit généralement, à cette auguste collection, que Charlemagne avait rassemblée et transcrite de sa main.

Voici comment un poète scandinave a chanté le combat d'Hildebrand et de Hathubrand (92). Hilldibrandur dit au roi Thidrikur : « Le duc » et son fils peuvent rester encore quelque » temps près de toi ; pour moi je vais partir » pour chercher mon fils Alibrandur. » Le roi Thidrikur avait fait vœu qu'il n'entrerait dans aucun château du pays d'Aumlunga, avant qu'il n'eût reconquis celui de Bern. Hilldibrandur part. Conrad qui le suivait, lui disait : « Lorsque tu rencontreras ton fils Alibrandur, » je t'en prie, aborde-le avec courtoisie ; dis-» lui que tu es son père ; autrement je crains » pour toi, c'est un grand guerrier. » Hilldibrandur dit : « Comment reconnaîtrai-je mon » fils Alibrandur ? » Conrad répondit : « Il est » monté sur un cheval blanc ; son armure » brille de l'or le plus pur ; son bouclier est » blanc comme la neige ; au milieu s'élève le » château de Bern ; c'est un guerrier qui n'a » point son pareil dans le pays d'Aumlunga ; » tu es vieux, et je ne te conseille point de » l'attaquer. — Quelque bonne opinion qu'il » ait de lui-même, dit Hilldibrandur en riant, » et quelqu'âge que je puisse avoir, tu verras » que je le forcerai à dire son nom, plus vîte » que je ne lui dirai le mien. » En disant ces mots Hilldibrandur pousse son cheval, et Conrad

s'éloigne de lui. Dans le même moment paraît Alibrandur sur son cheval blanc et avec son armure ordinaire; il avait son épervier et son chien avec lui. Les deux guerriers se rencontrent avec courage; au premier choc les éclats de leurs lances rejaillissent au loin, repoussées par leurs boucliers. Ils descendent de cheval et s'attaquent avec leurs épées redoutables; épuisés de fatigue après un long combat, ils s'asseyent pour se reposer. Alibrandur disait : « Dis-moi » ton nom; dis-moi qui est ce vieillard qui » combat contre moi avec tant d'opiniâtreté; » dis-moi le de suite, si tu ne veux être mon pri- » sonnier. » A ces mots Alibrandur saisit des deux mains son épée, et tombe sur Hilldibrandur, qui lui répond avec vigueur; ils ne s'épargnent point, ils se battent avec fureur, jusqu'à ce que leur épuisement les force une seconde fois à prendre du repos. Alibrandur reprit : « Dis-moi donc ton nom, sinon je t'ôte » la vie. » Sur cela il tombe pour la troisième fois sur le vieillard, qui se défendait avec courage. Hilldibrandur disait : « Es-tu peut-être de » la race des Ylfingen? Dis-moi vîte ton nom, » ou tu es mort. — Si tu aimes la vie, répondit » Alibrandur, dis-moi le tien; je ne suis point » de la race des Ylfingen : comment un homme » de ton âge ose-t-il me faire de pareilles de-

» mandes? » Le combat recommence avec une nouvelle fureur. Hilldibrandur atteignit la cuisse d'Alibrandur avec une telle force, que sa cotte d'arme fut coupée en deux, et que le pied droit d'Alibrandur ne pouvait plus le porter. « C'est bien le diable, dit Alibrandur » en fureur, oui c'est le diable lui-même qui » m'a frappé par ta main ; je rends les armes, » je n'ai plus la force de combattre contre toi ; » prends mon épée. » Hilldibrandur s'approchant pour saisir l'épée, le jeune Alibrandur la lève pour lui couper la main ; Hilldibrandur pare le coup avec son bouclier, et dit : « C'est » une femme, et non ton père, qui t'a appris » un coup aussi lâche. » Hilldibrandur s'élance sur lui avec une telle impétuosité qu'il renverse Alibrandur et tombe sur lui. « Dis-» moi ton nom sur-le-champ, disait-il en le » frappant sur la poitrine avec la garde de » son épée, parle, ou tu es mort. — Que » m'importe la vie, répondait Alibrandur ; » je succombe à la honte. Comment, je suis » vaincu par un vieillard tel que toi ! — Je » te donne la vie, dit Hilldibrandur, mais » dis-moi, es-tu mon fils Alibrandur? Eh bien, » écoute, je suis ton père Hilldibrandur ! » A ces mots ils se relèvent tous les deux, se serrent étroitement dans leurs bras, s'embrassent, re-

montent sur leurs coursiers et s'en vont à Bern, joyeux de cette heureuse rencontre et parlant de leurs exploits. Alibrandur demandait : « Comment donc t'es-tu séparé de Thidrikur, roi » de Bern ? » Hilldibrandur lui répondit en lui racontant les aventures de ce roi infortuné, et ses espérances. La mère d'Alibrandur était sortie pour aller à sa rencontre ; lorsqu'elle vit le sang qui sortait de sa plaie à grands flots, elle se trouva mal et dit en pleurant : « Mon fils » tu es blessé ! qui est cet homme qui te suit ? » — Je n'ai pas honte de cette plaie, reprit » Alibrandur, c'est de maître Hilldibrandur » mon père que je l'ai reçue ; le voilà qui arrive. » La mère courut, en jetant des cris de joie, vers maître Hilldibrandur son mari ; c'était des deux côtés un bonheur inexprimable. Maître Hilldibrandur passa la nuit avec eux dans la ville, et sa femme soignait la plaie de son fils. Le lendemain Hilldibrandur voulant entrer à cheval dans le château de Bern, l'écuyer qui gardait la porte et qui ne le connaissait point, court sur lui et le frappe de son épée. Alibrandur pare le coup, et de son épée redoutable coupe la tête à ce serviteur téméraire. « Tu as tort, dit Hilldibrandur, de punir de mort un homme inno» cent ; le coup dont il m'a frappé ne m'a point fait de mal ; et il ne savait qui j'étais. —

» C'est à la bonté de ton armure, reprit Alibrandur, que tu dois ton salut ; il est coupable, puisqu'il a cherché à faire mourir mon père. » Alibrandur rassembla le peuple, et dit aux chefs de la nation : « Le roi Thidrikur est venu dans le pays d'Aumlunga ; il veut reconquérir son royaume. Dites-moi, qui désirez-vous avoir pour maître, lui ou Siska ? » Ils dirent tous d'une voix : « Le roi Thidrikur est notre maître légitime ; nous voulons vivre et mourir avec lui, afin qu'il puisse reconquérir son royaume. Dieu soit loué, notre prince est revenu ! — Si quelqu'un de vous, ajoutait Alibrandur, pouvait encore douter du retour du roi Thidrikur, qu'il s'approche de mon père Hilldibrandur, et qu'il l'interroge : il a toujours accompagné le roi, et il vient de sa part. » Tous s'écrièrent en s'adressant à Hilldibrandur : « Soyez le bien venu, serviteur fidèle et courageux ; puissiez-vous obtenir la récompense que vous avez méritée par vos services ! » Alibrandur dit : « Ceux qui ont les meilleures armes se tiendront prêts ; nous voulons aller au-devant du roi Thidrikur. » Ils firent ce qu'il leur avait commandé, et Hilldibrandur se mit en marche accompagné de son fils, et à la tête de sept cent chevaliers. Au sortir d'un bois, on rencontra

Thidrikur, qui se leva et embrassa Alibrandur avec les marques de la plus vive affection.

Le même sujet a été chanté par un ancien poète danois (93), par les Minnesinger (94), et avant eux par nos anciens poètes. Un hasard qui tient presque du prodige nous a conservé en partie les chants d'un de nos bardes francs; on en a découvert les fragments sur la couverture d'un manuscrit que l'on voit encore aujourd'hui à la bibliothèque de Cassel. Les frères Grimm publièrent en 1812 ce reste précieux de littérature francique, avec des notes dont je vais extraire ce qu'il y a de plus important (95).

« Le manuscrit, disent-ils, qui contient notre » fragment, se trouve à la bibliothèque publique » de Cassel (*Manusc. theolog.* fol. n°. 54); il » appartenait probablement autrefois à l'abbaye » de Fulde; c'est de là que Guillaume V, land- » grave de Hesse, l'aura fait transporter à » Cassel, avec beaucoup d'autres manuscrits, » dans le temps qu'il jouissait de l'abbaye de » Fulde, dont Gustave-Adolphe lui avait cédé » la possession pendant la guerre de trente ans. » Notre manuscrit est un petit in-folio, qui » contient en latin le livre de la Sagesse et celui » de Jésus, fils de Sirach, suivant la Vulgate. Les » caractères sont du huitième ou du neuvième » siècle. Le copiste ayant laissé en blanc la

sans se connaître et se provoquèrent au combat. Alors on vit ces terribles guerriers mettre en ordre leur armure; ils se couvrirent de leurs cottes d'armes, ils attachèrent leurs épées à une boucle ronde; comme ils s'avançaient l'un contre l'autre sur leurs coursiers, Hiltibraht fils de Héribrant, ce guerrier d'un cœur si noble, si prudent, dit à Hathubraht; « Qui est » ton père? A quelle race appartient-il, parmi » les familles nobles de cette contrée? Si tu » me le dis, je te récompenserai avec magni- » ficence; héros fameux dans le royaume des » Huns, je te donnerai une armure à triple » fil. J'ai parcouru toute la terre, et je connais » toutes les races nobles parmi les hommes. » — Hathubrant, fils de Hiltibrand, répondit: « J'ai appris des anciens qui déjà sont descen- » dus dans la tombe, que mon père s'appelait » Hiltibraht; mon nom est Hathubraht; il s'en » alla autrefois dans les contrées de l'Orient, » avec Théodoric et plusieurs autres cheva- » liers, fuyant la haine d'Otokar; il aban- » donna sa jeune épouse, son fils encore en- » fant, et ses armes sans maître pour les por- » ter. Il a parcouru tout l'Orient. Les mal- » heurs de Théodoric mon cousin, ce prince » abandonné de tout le monde, n'ayant fait » qu'augmenter tous les jours, mon père était

» toujours à la tête des braves ; son bonheur
» était de combattre ; cependant, quelque re-
» doutables que fussent ses armes, il ne vou-
» lait point attaquer Otokar ; je ne crois pas
« qu'il soit encore en vie. » — « Dieu tout-
» puissant, qui habites les cieux ! s'écria Hil-
» tibraht, permettras-tu donc que ces deux
» guerriers, unis si étroitement par les liens
» du sang, en viennent aux mains l'un contre
» l'autre et qu'ils cherchent à s'ôter la vie. ! »
En disant ces mots, il détache de son bras des
bracelets de grand prix, qu'il en avait reçus en
présent du roi des Huns : « Tenez, dit-il, re-
» cevez-les ; portez-les pour vous rappeler le
» souvenir d'un guerrier qui vous estime. » —
Hathubraht répondit : « C'est la lance à la
» main, pointe contre pointe, que l'on reçoit
» de pareils dons : vieux Hun ! tu ne mérites
» point de prendre place parmi les guerriers ;
» tu n'es qu'un lâche espion, qui cherches à
» me tromper par l'apparence de tes discours ;
» tiens, ma lance va t'atteindre dans le mo-
» ment ; n'as-tu pas honte, dans un âge si
» avancé, d'employer d'aussi noirs artifices ?
» Sache que des hommes qui faisaient voile à
» l'ouest sur la mer des Wendes, m'ont ap-
» porté la nouvelle d'un combat sanglant, dans
» lequel mon père Hiltibraht, fils de Héri-

» brant, était resté parmi les morts, et j'ai » bien raison de croire qu'il n'existe plus. » — Hiltibraht, fils de Héribrant, répondit : « Je » ne vois déjà que trop bien à ton armure, que » tu n'appartiens point à un maître de noble » extraction, et que, dans ces contrées, tu n'as » encore signalé ton nom par aucun exploit. O » Dieux qui régissez l'univers ! quel malheur ! » quelle destinée fatale m'attend ! Voilà soixante » étés, voilà soixante hivers que j'erre dans » des contrées éloignées de ma patrie, toujours » dans les combats ; partout on me voyait à la » tête des premiers guerriers ; jamais aucun » homme de guerre n'a eu l'honneur de m'en» traîner dans son fort, et de m'y jeter dans » les fers ; et aujourd'hui mon propre fils, mon » fils chéri, doit lever son épée contre moi ! il » doit m'étendre par terre avec sa hache, ou » je dois devenir son meurtrier ! Jeune homme, » si tu combats avec valeur, il peut arriver » aisément, que tu enlèves l'armure d'un hom» me d'honneur, et qu'après toi tu traînes in» humainement son corps dans la poussière ; » fais-le donc si tu en as le droit. Cependant je » serais le plus lâche de tous les hommes de » l'Orient, si je cherchais à te détourner d'un » combat que tu désires avec tant d'impatience. » Braves compagnons d'armes, qui nous écou-

» tez, vous jugerez dans votre courage, qui de » nous deux peut se vanter aujourd'hui d'avoir » su le mieux diriger ses traits, et qui doit » porter en triomphe l'armure de son adver» saire! » Sur cela, leurs javelots pointus partent de leurs mains avec tant de force, qu'ils restent suspendus aux boucliers; ils s'élancent eux-mêmes l'un contre l'autre; leurs haches retentissent aux coups terribles dont ils frappent leurs boucliers; leur armure paraît ébranlée, mais ils restent tous les deux fermes et inébranlables sur les pieds..................

....

A ces derniers mots finit le fragment de Cassel. Ou le copiste manqua de place pour transcrire le reste du poëme, contenant la suite du combat, la reconnaissance des deux guerriers, leur arrivée à Bern et leur départ pour aller trouver Théodoric; ou cette dernière partie, la plus intéressante, a été arrachée du manuscrit.

Voici le texte francique, tel que l'ont publié les frères Grimm, après avoir rétabli le mètre; on a imprimé avec des caractères particuliers les mots dont les lettres initiales forment allitération.

1 *Ih* GIHORTA *that seggen, that sih* URHETTUN *aenon muotin* (a)

Hildibraht *enti* Hathubrant *untar* Heriuntuem,
Sunu *fatar ungò*; *iro* saro *rihtun*,
Garutun *se iro* guthhamun, gurtun *sih iro suert ana*,
Helidos, *ubar ringa, do sie to dero* hiltu *ritun.*
Hiltibraht *gimahalta*, Heribrantes *sunu*, *her was* Heroro *man*,
Ferahes frotoro, *her* fragen *gistuont*
Fohem *wortum: wer sin* fater *wari*
Fireo *in* folche, *eddo weliches cnuosles du sis?*
Ibu du mi *aenan sages, ik* mideo *dre-wet*,
Chind *in* Chuninchriche, chud *ist min al irmindeot:* . . . .
Hadubraht *gimahalta* Hiltibrantes *sunu: dat sagetun mi*
Usere *liuti* alte *anti frote, dea* Erhina *warun* (b),
Dat Hiltibrant Haetti *min fater, ih* Heittu Hadubrant.
Forn her Ostar *gihueit, floh her* Otachres *nid*
Hina miti Theotriche *enti sinero* degano *filu* (c);
Her Furlaet *in* lante luttila *sitten*
Prut *in* Bure; Barn *unwahsan* (c),
Arbeolosa Heraet; Ostar *hina det* (b),
Sid Detriche Darba *gistuontum, fatereres mines,*
Dat was so Friuntlaos man, *her was Otachre* ummettirri,
Degano dechisto, *unti* Deotriche *darba gistontun:*
Her was eo Folches *at ente, imo was eo* Feheta *ti leop,*

Chud *was her* Chonnem *mannum, ni wanin ih, iu lib habbe.*
Wittu Irmin-*Got, quad Hiltibraht,* Obana *ab Hevane* (b),
Dat du *neo* Danahalt *mit sus sippan man* Dinc *ni gileitos!*
Want *her do ar arme* Wuntane *bouga,*
Cheisuringu *gitan, so imo seder* chuning *gap*
Huneo *truhtin: dat ih dir it nu bi* Huldi *gibu!*
Hadubraht *gimalta,* Hiltibrantes *sunu:*
Mit Geru *scal man* Gera *infahan,*
Ort *widar* orte, *du bist dir,* alter *Hun, ummet* (b),
Spaher, Spenis *mi mit dinem wortum,*
Wilihuh *di nu speru* Werpan,
Pist al *so* gialtet *man, so du ewin* inwit *fortos* (a);
Dat Sagetun *mi* Saeolidante
Westar *ubar* Wentilsaeo, *dat man* wic *furnam,*
Tot ist Hiltibraht Heribrantes *suno.*
Hildibrant *gimahalta* Heribrantes *suno: wela gisihu ih,*
In dinem Hrustim, *dat du* habes *heine* herron *goten,*
Dat du noh bi desemo riche reccheo *ni wurti.*
Welaga, *nu* waltant *Got, quad Hiltibrant,* we wurt *skihit!*
Ih wallota *sumaro enti* wintro *sehstick urlante,*
Dar man mih eo scerita *in folc* sceotantero

So man mir at BURC *einigeru* BANUN *ni gifasta ;*
Nu scal mih SUASAT *chind* SUERTU *hauwan,*
BRETON *mit sinu* BILLIU, *eddo ik imo ti* BANIN *werdan.*
Doh maht du nu AODLICHO, *ibu dir din* ELLENT *aoc,*
In sus HEREMO *man* HRUSTI *giwinnan ;*
RAUBA *bi* HRAHANEN *ibu du dar enic* REHT *habes.*
Der si doh nu ARGOSTO, *quad Hildibrant*, OSTARLIUTO,
Der dir nu WIGES WARNE, *nu dih es so wel lustit*
Gudea Gimeinun niused emotti,
Wer dar sih HIUTU *dero hrel-zilo* HRUMEN *muotti*,
Erdo desero BRUNNONO BEDERO *waltan.*
Do laettun se AERIST ASCKIM *scritan*
SCARPEN SCURIM, *dat in dem* SCILTIM *stont ;*
Do STOPTUN *tosamene*, STAIMBORT *chludun*,
HEWUN HARMLICCO HUITTE *scilti*
Unti im iro LINTUN LUTTILO *wurtun*
GIWIGAN, *ni ti* WAMBNUM.....

....

(a) Dans *Gihorta*, *Urhettun*, *Gialtet*, l'allittération tombe sur les mots radicaux *horta*, *hettun* et *altet*, et non sur les particules explétives *gi* et *ur*.

(b) Les voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, forment allittération entre elles.

(c) Il en est de même des consonnes *th*, *d*, *p* et *b*.

Traduction littérale.

1 J'ai ouï cela dire, que se provoquèrent d'un consentement,
Hildibraht et Hathubrant, au milieu des combattants,
3 Fils, père....... leurs armures arrangeaient,
Couvraient soi leurs cottes d'armes, ceignaient soi leurs épées,
5 Héros, sur boucle, comme eux vers rassemblement marchaient.
Hiltibraht disait de Héribrandt fils (il était très noble homme,
7 D'esprit prudent), il demander prétendit
Par courtes paroles; qui son père était;
9 Des hommes dans le peuple, ou de race quelle tu es?
Si tu cela à moi racontes, je récompense par une armure à tri[illegible] fil,
11 Enfant dans le royaume, connue à moi tous des hommes race.
Hathubraht disait, de Hiltibrant fils: cela disaient à moi
13 Nos gens vieux et sages, qui autrefois étaient,
Que Hiltibrant s'appelait mon père; je me nomme Hathubrant;
15 Un jour il à Orient alla, fuyait-il d'Otacher colère
Alla avec Théotrich et de ses serviteurs beaucoup;
17 Il abandonna au pays jeune assise

Epouse dans maison, fils enfant,
19 Sans héritier armure, vers Orient il alla.
Depuis qu'à Détrich malheur augmentait, de cousin mien,
21 Il était si abandonné homme, il était à Otacher inégal;
Des guerriers le plus illustre, tant qu'à Déotrich malheurs persévérèrent,
23 Il était toujours du peuple en tête, à lui était toujours de combattre à amour;
Comme était-il aux vaillants hommes, ni pense je qu'encore vie aye.
25 Seigneur des hommes, Dieu, disait Hiltibraht, en haut du ciel!
Que tu jamais encore avec ainsi parents hommes combats ne permis!
27 Délia lui alors du bras enlacée chaîne
A brasselet d'empereur travaillée que à lui ensuite le roi donna
29 Des Huns seigneur: que je à toi le actuellement en présent donne!
Hathubraht disait de Hiltibrant fils:
Avec javelot doit on donc recevoir,
32 Pointe contre pointe, tu es à toi, vieux Hun, indigne,
Espion, tu trompes moi avec tes paroles.
34 Je veux à toi actuellement javelot lancer,
Tu es trop ainsi vieux homme, ainsi tu tromperie conduisais;
36 Cela disaient à moi navigeants

A l'Ouest, sur des Wendes mer, que l'on grande bataille fit,
38 Mort est Hiltibrant, de Héribrant fils.
Hiltibraht disait, de Héribrant fils : Bien vois je
40 Dans ton armure, que tu as aucun maître bon,
Que tu encore dans ce royaume vainqueur ne fus.
42 Hélas! à présent, gouvernant Dieu! disait Hiltibrant, quelle destinée m'attend!
J'errai étés et hivers soixante, expatrié;
44 Là on moi toujours distinguait dans la foule des combattants,
Ainsi on moi à château quelque à chaînes ne lia;
46 A présent doit me chéri enfant avec épée fendre,
Ouvrir avec sa hache, ou moi à lui à meurtrier devenir.
48 Cependant peux tu aisément, si toi ton coude fortifie,
A aussi honorable homme armure enlever,
50 Un vol à son cadavre, si tu à cela quelque droit as,
Que celui-là soit cependant actuellement le plus méprisable, dit Hildibrant, des hommes de l'Orient,
Qui toi du combat détournes, à présent toi si bien désires;
53 Bons compagnons, jugez dans courage
Qui ici soi aujourd'hui de lancer vanter peut
55 Ou de ces armures toutes deux disposer.
Alors laissèrent ils d'abord javelots voler
A tranchantes pointes, que dans les boucliers arrêtèrent;

Alors combattirent ensemble, haches de pierres sonnaient,
Frappaient à grands coups, blancs boucliers,
Jusqu'à ce qu'à eux leurs membres un peu ébranlés,
Pas jusqu'aux jambes......

§. II.

Prière, dite de Weissenbrunn, en vers.

On a trouvé, à l'abbaye de Weissenbrunn, en Bavière, sur la couverture d'un manuscrit latin, qui appartient aujourd'hui à la bibliothèque royale de Munich, une prière en vers franciques, que l'on croit être du huitième ou neuvième siècle. Elle parut d'abord dans les *Monumenta Boïca* (99), dans les *Anecdota* de Pez (100), dans le Journal de Græter, qui l'a publiée calquée sur le manuscrit même (101), dans les Feuilles littéraires de Nuremberg, avec des notes de Reinwald (102), et dans les *Miscelles* de Docen (103). Les frères Grimm viennent de la publier de nouveau (104), avec des notes historiques et critiques; ils ont rétabli le mètre, et, d'après leur édition, cette pièce comprend quinze vers de différente grandeur, avec allitération. La prière est une aspiration adressée au Dieu *créateur*, et *distributeur* de *tout don*, semblable à celle que

nous lisons dans la Paraphrase Anglo-Saxonne de la Genèse, par Cædmon. En voici le texte avec la traduction littérale.

Dat CHIFREGIN *ih mit* FIRAHIM FIRIWIZZO *meista* (a),
Dat ERO *ni was, noh* UFHIMIL (b),
Noh PAUM *noh* PEREG *ni was*,
Ni (STERRO) *nohheinig, noh* SUNNA *ni* SCEIN,
Noh MANO *ni liuhta, noh der* MAREO *seo*;
Do dar NIWIHT *ni* WAS, *enteo ni* WENTEO (a),
Enti do was der EINO ALMAHTICO *Cot* (b),
MANNO MILTISTO, *enti* (*dar warun auh*) MANAHE *mit inan*,
COOTLIHHE GEISTA *enti* COT *heilac* (b).
Cot ALMAHTICO, *du* HIMIL *enti* ERDA *chiworahtos* (b),
Enti du MANNUM *so* MANAC *Coot forchipi*,
FORGIP *mir in dino* GANADA *rehta* GALAUPA (a),
Enti cotan WILLEON WISTOM *enti spahida*,
(TUGIDA) *enti craft* TIUFLUN *za widarstantanne*,
Enti arc za PIWISANNE, *enti dinan* WILLEON *za* CHIWURCHANNE (a).

(a) L'allittération tombe, non sur les particules *chi*, *ni*, *for*, *pi* et *chi*, mais sur les racines *fregin*, *with*, *gib*, *wisanne* et *wurchanne*.

(b) Il y a allittération entre *e* et *u*; entre *c* et *g*; entre *a*, *hi* et *e*.

Traduction littérale.

Cela appris je avec hommes de sagesse pleins
Que auparavaut pas était, encore firmament,
Ni arbre, ni montagne pas était,
Ni (étoile) encore aucune, encore soleil pas resplendissait,
Encore lune pas luisait, encore des mers l'Océan,
Quoique alors rien pas était, fin ni extrémité;
Mais alors était le Un, Tout-puissant Dieu,
Des hommes le plus miséricordieux, et (alors étaient aussi) plusieurs avec lui
Divins esprits et Dieu saint.
Dieu tout-puissant, tu ciel et terre créas,
Et tu aux hommes si différent bien donnas;
Donnes-moi dans ta grâce droite foi
Et bonne volonté, sagesse et prudence,
(Vertu) et force aux diables pour résister,
Et malice pour chasser, et ta volonté pour opérer.

§. III.

Histoire ou Paraphrase de l'Évangile, composée en vers franciques, à ce que l'on prétend, par ordre de Louis-le-Débonnaire.

Duchesne paraît avoir eu entre les mains un manuscrit de cette Paraphrase; il a publié une

préface en latin, qu'il dit être à la tête d'un ancien livre écrit en saxon. L'auteur de la préface y dit, en parlant de Louis-le-Débonnaire : « L'empereur Louis vient de rendre aux lettres » un service signalé ; avant lui les livres saints » n'étaient ouverts qu'aux savants et aux gens » lettrés ; par ses soins, tous les Francs répandus » sur son vaste empire peuvent lire aujourd'hui » l'Écriture-Sainte dans leur langue *théotisque*. » Ce prince avait ordonné qu'on la traduisît en » vers franciques ou germaniques ; un poète » saxon, dont on estime les compositions, s'est » chargé de ce travail : commençant à la créa» tion du monde, il a mis en vers les passages » les plus remarquables de l'Ancien et du Nou» veau-Testament, en les expliquant quelque» fois, lorsqu'il le trouve bon, dans le sens mys» tique. Cet ouvrage, exécuté avec autant de » goût que d'élégance, est divisé en strophes » (*vitteas*) que l'on pourrait appeler leçons » ou sentences (104*).

» Plût à Dieu, dit Eckhart, que Duchesne, » en publiant cette préface, nous eût donné le » *livre* à la tête duquel elle se trouvait, ou qu'au » moins il eût indiqué dans quel coin de la » France ce trésor est caché aujourd'hui! Quel » service signalé n'aurait-il point par-là rendu » à ceux qui s'occupent des antiquités des

» Francs! Il y a dans la bibliothèque Cotto-
» nienne à Londres, un ancien manuscrit qui
» contient l'histoire de l'Évangile écrite en
» vers; je pense que c'est une partie de l'ou-
» vrage composé par le poète saxon. L'idiome
» employé par l'auteur de cette histoire évan-
» gélique n'est point l'anglo-saxon; c'est plutôt
» le dialecte francique, où l'on trouve de temps
» en temps des formes de l'anglo-saxon (105).
» L'auteur était certainement un Saxon qui
» avait été élevé parmi les Francs. Cette histoire
» évangélique existe aussi en Allemagne. Pez
» m'en a communiqué quelques fragments
» qu'il avait tirés, à ce qu'il assurait, d'un ma-
» nuscrit qui se trouvait alors à Würtzburg.
» Conrad Ziegler, conservateur des archives
» de Fulde et bibliothécaire à l'université de
» Würtzburg, avait aussi vu ce manuscrit,
» que j'ai cherché inutilement parmi ceux de
» la cathédrale de Würtzburg. Il est probable
» que le manuscrit de la bibliothèque Cotto-
» nienne aura été porté en Angleterre par l'abbé
» Jean, que le roi Alfred avait fait venir de la
» Germanie, et à qui il donna l'abbaye d'Athe-
» lingay. »

Hickès est le premier savant qui ait fait con-
naître l'histoire évangélique, dont il est ques-
tion dans le passage précédent. Voici comment

il en parle : « Le manuscrit que nous possédons » dans la bibliothèque Cottonienne, sous le » titre *Caligula*, A. 7, contient l'histoire de » notre Sauveur en vers. Cet ouvrage doit » être placé parmi ceux des anciens Francs. » J'ai cru autrefois, mais à tort, qu'il avait été » écrit par un Anglo-Saxon, dont je plaçais » l'existence après l'an 601, époque à laquelle » les Anglo-Saxons se convertirent à la foi » chrétienne et avant l'année 743, qui est celle » où les Danois pénétrèrent dans la Grande-» Bretagne; car dans cet intervalle de temps, » qui comprend le septième siècle et la pre-» mière partie du huitième, les Anglo-Saxons » établis dans la Grande-Bretagne doivent » avoir connu dans toute sa pureté cette langue » qu'ils avaient apportée avec eux, et que les » Danois défigurèrent en y mêlant leur idiome. » J'ai abandonné cette première opinion, qui » ne me paraît plus soutenable, et je me suis » convaincu que ce précieux reste d'antiquité » est l'ouvrage d'un Franc, qui doit avoir vécu » dans les temps de Charlemagne. Ce *livre d'or* » se place, par la richesse des pensées, par la » force des expressions, par la dignité du style » et par la pureté inimitable de la diction, fort » loin au-dessus de toutes les autres produc-

» tions des Francs, et je n'hésite pas même à » lui donner, parmi les monuments de l'an- » cienne littérature septentrionale, le premier » rang après le célèbre *manuscrit* d'argent (*a*). » Ceux qui ont étudié les antiquités du nord, » s'attacheront, à ce que je crois, avec plaisir » à mon opinion. Charlemagne avait donné » ordre que l'on traduisît les livres saints dans » la langue des Francs; Mabillon doit avoir vu » quelques restes de ce travail que nous ne » connaissons point. Le manuscrit de l'histoire » évangélique dont nous parlons, est écrit en » caractères franco-italiques; ce sont ceux » dont se servaient les Francs lorsqu'ils écri- » vaient soit en latin, soit dans leur langue. Le » copiste ayant transcrit en toute ligne, sans » s'arrêter à la fin du pied, on ne voit pas à » la première lecture quelle espèce de vers » l'auteur peut avoir employé; cependant la me- » sure se montre facilement lorsqu'on lit avec » attention: on voit que l'auteur, à l'exemple de » Pindare, s'est attaché aux vers lyriques de » cinq et de six pieds; ce sont aussi ceux dont » se sont servis Cædmon, le père de la poésie » anglo-saxonne, et Otfride dans son Évangile,

(*a*) L'Evangile en langue gothique, par Ulphilas.

» avec cette différence que celui-ci a employé » la rime, que l'auteur de notre paraphrase » évangélique ne connaissait pas (106). »

Après avoir donné ces notions sur le manuscrit cottonien et sur son contenu, Hickès en publie quelques extraits.

Junius avait, avant lui, transcrit ce manuscrit avec le plus grand soin; sa copie se conserve avec ses autres écrits dans la bibliothèque bodléienne (107).

Richard James, ancien conservateur de la bibliothèque cottonienne, avait ainsi écrit de sa main le titre du manuscrit dont il est ici question: *Quatuor evangelia in linguâ danicâ, liber quondam Canuti.* Avant d'avoir bien examiné le dialecte, il croyait sans doute que ce manuscrit contenait une traduction des quatre évangiles qui aurait été faite pour le roi Canut dans l'idiome des anciens Danois-Saxons. Junius, dans les notes qu'il nous a laissées sur ce manuscrit, paraît avoir adopté cette opinion; il croit que l'auteur de la traduction s'était fait un langage particulier, mêlé d'anglo-saxon, de danois et de gothique, afin de se prêter au degré d'intelligence du roi Canut, en employant ces dialectes, très différents à la vérité, mais appartenants tous à la même famille.

Rostgaard, dont j'ai déjà parlé, avait, pen-

dant son séjour à Londres, fait prendre sur le manuscrit de Junius, une copie que l'on voit aujourd'hui, avec les autres manuscrits de ce savant, à la bibliothèque de Copenhague.

Temler, qui accompagna le roi de Danemark dans les voyages que ce prince fit en 1768 à Paris et à Londres, transcrivit, pendant son séjour dans cette dernière ville, quelques passages du manuscrit cottonien, lesquels ont été publiés en 1787 par Erasme Niérup, employé à la bibliothèque royale de Copenhague. Ces extraits sont peu exacts, ce que l'on doit attribuer à la forme des caractères du manuscrit, dont j'aurai lieu de parler plus bas.

Voilà tous les détails que je connais sur le manuscrit cottonien; venons à présent à celui qui se trouve en Allemagne.

Eckhart pensait, comme nous l'avons vu plus haut, qu'il devait exister dans les environs de Würtzbourg un second manuscrit, pareil à celui qui se trouve à la bibliothèque cottonienne; il ne se trompait point, et je me réjouis de ce que j'ai eu le bonheur de le découvrir, et d'appeler l'attention des savants sur ce reste précieux de notre littérature francique. Au mois d'octobre 1794, je travaillais à la bibliothèque de l'église cathédrale de Bamberg, qui, avant la sécularisation de la principauté, était

très riche en antiquités littéraires. Je m'étais d'abord attaché à un ancien manuscrit de la loi salique, que je comparais avec les éditions connues, surtout avec celles qui contiennent la version mérovingienne; mais un autre manuscrit, qui me parut être du huitième ou du neuvième siècle, attira toute mon attention et me fit oublier les autres recherches que j'avais en vue. Le bibliothécaire, à qui je le montrai, me dit: « C'est une vieille bible que » personne ne comprend; cependant elle doit » avoir du prix: le duc de Wurtemberg, qui » achetait les bibles partout où il en trouvait, » offrit une somme très considérable pour » celle-ci, mais nous n'avons pas voulu la lui » donner. »

Après avoir parcouru le manuscrit pendant quelques jours, je vis qu'il contenait l'histoire de notre Sauveur, tirée des quatre évangiles et écrite dans l'ancienne langue des Francs. Je comparai les passages que Hickès a publiés d'après le manuscrit cottonien, avec ceux qui y correspondaient dans le manuscrit de Bamberg; je les trouvai parfaitement semblables, à quelques variantes près qui me paraissaient peu importantes; la forme même des caractères était la même: ce sont les caractères latins ou italiques dont nous nous servons encore au-

jourd'hui, avec ces différences dont j'ai parlé en expliquant l'alphabet des Francs.

J'obtins la permission de transcrire ce manuscrit, auquel j'ai consacré jusqu'aujourd'hui mes moments de loisir.

Le dialecte est à peu près celui que l'on retrouve dans les formules du serment de 842; mais la diction y est plus pure que dans ces formules et que dans l'évangile d'Otfride : ce qui a paru depuis en langue francique, pendant l'époque carlovingienne, s'éloigne encore plus de cette *vénusté attique* que Hickès et ceux qui connaissent les antiquités septentrionales, remarquent avec tant de plaisir dans notre paraphrase évangélique.

Je commençai à la traduire, mais je sentis bientôt combien cette entreprise était au-dessus de mes forces. Je m'adressai aux savants qui se livraient à l'étude des anciennes langues du nord; Oberlin de Strasbourg, Adelung de Dresde, Michaeler de Vienne, Niérup de Copenhagen, Kinderling, Grâter, Reinwald de Meinungen m'aidèrent de leurs conseils : ce dernier, qui a vieilli dans ce genre d'étude, ce Nestor de la littérature septentrionale, copia et traduisit en allemand mon manuscrit, pendant que j'en faisais une version en français; dans les notes qui accompagnent sa traduction,

il fait voir les rapports dans lesquels se trouve le dialecte de notre ancien auteur franc avec les autres anciennes langues septentrionales (*a*). Des lacunes nous arrêtaient malheureusement de temps en temps dans notre travail; on avait enlevé l'écriture du premier feuillet, pour y écrire des notes de plain-chant; l'histoire de la résurrection de Lazare manquait presque en entier, ainsi que la fin de l'ouvrage, contenant la passion, la résurrection et l'ascension de Jésus-Christ. Nous écrivîmes à Copenhague et à Londres, afin de réparer ces pertes. J'ai fait d'inutiles tentatives; M. Reinwald a été plus heureux; voici ce qu'il m'écrivait dernièrement à ce sujet : « Après avoir vaincu des » obstacles que je croyais insurmontables, j'ai » enfin réussi à remplir les lacunes de notre » manuscrit. Par le moyen d'un de mes amis » que ses affaires de commerce appelaient sou- » vent en Angleterre, je me suis mis en relation » avec un de mes compatriotes, homme de let-

---

(*a*) M. Reinwald a bien voulu me communiquer des fragments d'un vocabulaire qu'il a composé d'après les mots que l'on lit dans notre Paraphrase. Les circonstances favoriseront sans doute la publication de cet ouvrage important. Peut-être conviendrait-t-il, pour le rendre plus utile, d'ajouter le mot français correspondant au mot explicatif allemand.

» tres, qui jouissait d'une grande considération
» près du président Banks, conservateur du
» Musée britannique et de la bibliothèque cot-
» tonienne : je trouvai dans ce savant un homme
» très instruit dans les langues anciennes ; en
» peu de temps il eut transcrit une partie des
» passages qui nous manquaient. Le Musée
» britannique ayant perdu depuis peu quel-
» ques pièces précieuses, ou ne permettait plus
» d'emporter les manuscrits hors des salles ;
» et notre manuscrit francique, que les Anglais
» appellent le *Livre d'or*, étant considéré
» comme un des premiers ornements du Mu-
» sée, on avait bien accordé la permission
» d'en transcrire les passages que nous de-
» mandions, mais on n'avait pu obtenir celle
» de copier le manuscrit en entier. On confia
» malheureusement la première partie du tra-
» vail à un vaisseau marchand, qui fut arrêté
» sur les côtes de la Hollande ; nos copies furent
» confisquées par les douaniers français, et dé-
» clarées de bonne prise comme le reste de la
» cargaison. Lorsque nous eûmes appris ce
» malheur, il fallut bien recommencer de
» nouveau. Nous éprouvions dans ce travail
» une difficulté toute particulière ; le manus-
» crit de Bamberg n'est point partagé en cha-
» pitres, comme celui de Londres ; comment

» s'orienter, pour trouver dans l'un ce qui » manquait à l'autre? Je crus remédier à cet » inconvénient, en copiant les chapitres du » manuscrit de Londres, que Hickès a pu» bliés, et en plaçant à côté les passages qui » y correspondaient dans celui de Bamberg; » mais cela ne suffisait pas; mon ami, pour » lever toutes les difficultés, m'envoya le com» mencement de tous les chapitres du manu» scrit de Londres; par-là je fus en état de le » diriger. Ce manuscrit n'est point aisé à co» pier comme celui de Bamberg; les carac» tères sont moins lisibles, et sans la connais» sance profonde que mon ami avait de la lan» gue anglo-saxonne, il n'aurait jamais réussi » à me procurer une copie aussi exacte que » celle qu'il m'a envoyée.

Les fragments que nous publiâmes, monsieur Reinwald et moi, d'après le manuscrit de Bamberg, firent quelque sensation en Allemagne (108). En 1802, lorsque la principauté de Bamberg fut réunie à la Bavière, la cour de Munich donna des ordres particuliers relativement à ce reste précieux d'antiquité francique. On fit transcrire le manuscrit sur parchemin, en imitant la forme des pages, des lignes et des caractères avec tant de soin, qu'on ne dé-

couvre qu'avec peine quelque légère différence entre la copie et l'original. Celui-ci fut transféré à la bibliothèque royale de Munich, dont il fait aujourd'hui un des plus beaux ornements; la copie est restée dans la bibliothèque publique de Bamberg.

En 1805, M. le baron d'Arétin, alors conservateur de la bibliothèque de Munich, m'écrivit, que le gouvernement de Bavière se proposait de publier notre manuscrit francique; que l'on voulait en faire paraître une édition qui répondît au prix inestimable de ce monument d'antiquité, aussi bien qu'à la munificence avec laquelle le gouvernement de Bavière protège les arts et les sciences; il m'invitait à concourir à l'exécution de ce dessein en communiquant mon travail à la bibliothèque royale. Je le fis sans hésiter, contre l'avis de mes amis. Je ne sais si la cour de Munich a jamais pensé à exécuter ce projet, qu'on lui prêtait; ce qui est bien certain, c'est que M. d'Arétin s'est contenté de me renvoyer un tiers de mon manuscrit, et, malgré toutes mes instances et mes prières, je n'ai pu rentrer jusqu'à présent en possession entière d'une propriété, que ma manière d'agir franche et loyale aurait dû rendre encore plus sacrée à

un homme d'honneur. Je serai sans doute plus heureux dans les démarches que j'ai faites à ce sujet près de la cour de Munich.

En attendant que l'on me rende ce qui m'appartient à si juste titre, je vais faire connaître quatre fragments de cette paraphrase ; les trois premiers sont l'Oraison Dominicale, tirée du chapitre XI du manuscrit de Bamberg, et les chapitres XXI et XLI d'après le même manuscrit ; le quatrième est le chapitre LXX d'après le manuscrit Cottonien, qui répond au chapitre LXIII du manuscrit de Bamberg. J'ai cherché à rétablir le mètre ; c'est aux Reinwald, Docen, Grimm, et autres savants dans l'ancienne littérature germanique à juger si j'ai réussi. Je me suis souvent réglé d'après l'allittération, qui se fait aisément sentir dans quelques vers, dans d'autres il ne m'a pas été possible de la remarquer.

CHAPITRE XI.

Oraison Dominicale.

Fadar is usa firihobarno (a),
2 *The is an them hohon himila-rikea*,

(a) En lisant ce passage, il est aisé de remarquer l'allittération, qui y est bien sensible dans chaque vers.

Geuuihid si thin namo uuordo gehuuilico.
4 *Cuma thin craftag riki;*
Uuerda thin uuillea obar thesa uuerold
6 *Also sama an erdo*
So thar uppa ist an them hohon himil rikea.
8 *Gef us dago gehuuilikes rad,*
Drohtin the godo, thina helaga helpa,
10 *Endi halat us hebenes uuard*
Managoro mensculdio al so uue odrum mannum doan,
12 *Ne lat us farledean letha uuihti,*
So ford an iro uuilleon so uui uuirdige sind,
14 *Ac help us uuidar allun ubilon dadiun.*

Traduction littérale.

Père de nous des hommes enfants,
2 Qui es dans le haut des cieux royaume,
Sanctifié soit ton nom, par parole quelconque,
4 Que vienne ton puissant royaume;
Qu'arrive ta volonté sur cet univers,
6 Comme aussi sur la terre,
Comme là haut est dans le sublime des cieux royaume.
8 Donne-nous jour chacun assistance,
Seigneur le bon, ton saint secours,
10 Et pardonne-nous, du ciel souverain,
Différentes fautes, ainsi que nous aux autres hommes faisons;
12 Ni laisse-nous tenter par les malins esprits,

Aller à leur volonté, comme nous dignes sommes,
14 Et aide-nous contre toute mauvaise action.

CHAPITRE XXI.

Décollation de S. J. Baptiste.

Johannes mid is iungaron, Godes ambahtman,
2 *Lerde thea liudi langsamane rad,*
Het that sie frume frumidin, firina farletin;
4 *Men, endi mord uuerk.*
He uuas thar managumu liof godaro gumona.
6 *He sohte imu tho thene judeono cuning,*
Theno héritogon, at hus,
8 *The heten uuas Herodes,*
Aftar is eldiron, obarmodig man.
10 *Buide imu be thero brudi,*
Thiu er sines broder uuas, idis
12 *Antehti he ellior skoc uuerold uuef lode* (a).
Tho imu that uuif ginam,
14 *The cuning te quenun,*
Er uuarun iro kind odan,
16 *Barn be is broder.*
Tho bigan imu thea brud lahan,
18 *Johannes the godo; quad that it Gode uuari,*
Uualdande uuider mod,
20 *That it ouig uuero frnmidi,*
That broder brud in is bed nami,
22 *Hebbie sie imu te hiuum.*

(a) Ni M. Reinvald ni moi n'avons pu expliquer ce vers.

« Ef thu mi horien uuili, gilobien minun lerun ,
» Ni scalt thu sie leng egan ,
» Ac mid iru an thinumu mode ;
» Ni haba thar sulica minneato, ni sundeo thi te suido.
Tho uuard an sorgun hugi thes uuibes ,
Aftar them uuordun ; antred that he thene uuerold
Cuning spracono gesponi
Endi spahun uuordun that he sie farleti.
Began siu imu the ledes filu raden an runon ,
Endi ine rinkos het unsundigane erlos fahan ,
Endi ine an enumu karkerca klustar bendiun lido cospun
Be them liudiun , ne gidorstun ine ferahu bilosien
Huand sie uuarun imu friund ,
Alle uuissun ine so goden , endi Gode uuerden.
Tho uuerdun an themu gertale, Judeo cuninges tidi cumana ,
So thar gitald habdun frode folc ueros
Huo he gifodid uuas , an lioht cuman.
So uuas thero liudio thau tha that
Er gehuilic obean scolde Judeono mid gomun.
Tho uuard thar, an thene gastseli
Megin-craft mikil manno gesamnod ,
Heritogono an that hus ,
Thar iro herro uuas ;
An is kuning stole quamum managa Judeon an thene gastseli,
Uuar im thar glad mod, hugi bilidi an iro breostun,

Gisahun iro baggebon uuesen an uunneon.
Drog man uuin an flet skiri mit skalun,
Skenkeon huurbun gengun mit gold-fatun;
Gaman uuas thar inne hlud,
An thero hallu helidos drunkun;
Uuas thes un lustun landes hirdi,
Huat he themu uuerode mest te uunnium gifremidi.
Het he tho gangen ford gela thiornun,
Is broder barn, thar he an is benki sat,
Uuinu giuulenkid, end' tho te themu uuibe sprac,
Grotte sie fora themu gumskepie, endi gerno bad:
That siu thar fora them gastiun gaman afhobi,
Fagar an flettie.
« Lat thit folc sehan
» Huo thu gelinod habas, liudio menegi
» Te blidzeanne an benkiun.
» Ef thu mi thera bede tugitos,
» Min uuord for thesumu uuerode,
» Than uuilliu ik, it her the uuarun gequeden liahto
» Fora thesun liudiun, endi ok gilestien so,
» That ik thi than aftar thiu eron uuilliu.
» So hues so tu mi bidis for thesun minun baguuiniun,
» Thoh thu mi thesaro heridomo halbaro fergos
» Rikeas mines, thoh gidon ik, that it enig rinko
» Ni mag uuordun giuuendien,
» Endi it scal giuuerden so ».
Tho uuard thera magad, aftar thiu, mod gihuorben,

Il visita s'en (a) donc le des Juifs roi,
Le chef, dans (son) palais,
Qui appelé était Hérode,
D'après ses ancêtres; orgueilleux homme.
Il vivait déshonnêtement à soi près de l'épouse
Qui avant de son frère était femme . . . .
. . . .
Lorsque à soi cette femme prit
Le roi pour reine,
Avant étaient à elle enfants nés
Engendrés par le de lui frère.
Alors commença s'en (a) cette femme réprimander,
Jean le courageux disait que cela à Dieu était,
Au Tout-puissant odieux;
Que cela horreur véritable faisait,
Que du frère femme en son lit prît,
Eût elle à soi pour épouse.
« Si tu me écouter veux, croire à mes enseignements,
» Ni dois tu elle long-temps avoir,
» Et avec elle en ton cœur;
» N'aies donc tel amour impur, ni pèches tu par ce
» commerce honteux. »
Alors était en inquiétude l'esprit de cette femme,
Sur ces paroles; elle craignait que il ce du monde
Roi par discours persuadât,
Et par sages paroles, que il elle abandonnât.

(a) *S'en visiter. s'en commencer*, comme nous disons: *s'en aller*.

Elle commença à lui de mal beaucoup conseiller en secret,
32 Et à lui ce généreux disait cet innocent homme prendre,
Et lui en un cachot enfermer avec liens au corps pesants.
34 A cause du peuple, ils ne osaient lui de la vie priver;
Car ils (le peuple) étaient à lui amis,
36 Tous savaient lui si bon, et à Dieu digne.
Alors furent en cette saison des Juifs du roi les temps venus,
38 Comme alors compté avaient, les prudents du peuple vrais,
Quand il né était, à la lumière venu.
40 Ainsi était de ce peuple l'usage, que cela
Un chacun célébrer devait des Juifs avec festins.
42 Alors était là, dans le festin,
Multitude grande d'hommes rassemblée.
44 Du chef dans le palais,
Où d'eux le maître était;
46 A de leur roi la cour vinrent la foule des Juifs à ce festin,
Etait à eux là joyeux l'esprit, le cœur tressaillissant dans leurs poitrines,
48 Ils voyaient leur hôte dans les délices,
Apporta on du vin en couleur clair avec des vases,
60 Les échansons s'élevant allaient avec des coupes d'or;
Des jeux étaient là dedans avec bruit,

52 Dans cette salle les hommes buvaient ;
Etait de cela dans le plaisir le monarque,
54 Que il à ce peuple beaucoup à délices faisait.
Ordonna il alors venir dehors la lascive fille,
56 De son frère née, lorsque lui-même sur son siège
était assis,
Par le vin courbé, et à cette femme parla,
58 Il salua elle devant cette assemblée, et instamment
pria
Que elle devant ses hôtes un jeu commençât.
60 « Brillante en beauté,
» Fais ce peuple voir
62 » Ce que tu appris as, d'homme multitude
» Pour égayer à table.
64 » Si tu à moi cette prière accomplis,
» Ma parole devant ce peuple,
66 Alors je veux moi, cela ici en vérité, j'ai dit hau-
» tement,
» Devant ces hommes, et aussi accomplir ainsi,
68 » Que je te alors suivant cela honorer veux.
» Quoi que tu me demandes, devant ces mes hôtes,
70 » Quand tu me de cette souveraineté la moitié
» demanderais,
» Du royaume mien ; cependant je le fais, et que
» cela quelque grand
72 » Ne puisse par paroles tourner,
» Et cela doit être ainsi. »
74 Alors fut de cette fille, sur cela le cœur élevé,
La pensée d'après son maître, que elle dans ce palais,

76 Intérieurement dans la salle du festin un jeu commença,
Comme de ces hommes la coutume portait,
78 De ces nations l'usage.
Là fille joua de la flute; dans ce palais,
80 L'esprit était dans les plaisirs, de la plupart gaîté.
Lorsque ctte fille eut servi à plaisir au du peuple roi,
82 Et à toute cette société,
Qui là dedans étaient des principaux hommes,
84 Elle voulait donc son présent avoir,
Cette fille devant cette assemblée,
86 Alla donc avec sa mère
Parler, et demandait elle curieusement,
88 Ce qu'elle au du palais maître demander devait.
Donc indiqua-t-elle, selon sa volonté,
90 Disait que elle de rien
Que auparavant ne demandât devant cette asemblée,
92 Sinon que on à elle de Jean
Dans cette salle dedans la tête donnât
94 Détachée de son corps.
Alors fut à tous ces gens horreur,
96 A ces hommes dans leur ame,
Lorsqu'ils cela entendirent cette fille parler;
98 Ainsi était-ce aussi au roi,
Mais il ne pouvait ses dires nier, sa parole interpréter,
100 Ordonna donc son hallebardier
Aller hors du lieu du festin

102 Et ordonna le de Dieu homme de vie priver ;
Alors ne fut long-temps à cela,
104 Que l'on à la salle tête apporta,
Du peuple homme, et elle la à cette fille
106 Donna à cette jeune personne devant cette multitude ;
Elle porta elle à sa mère dehors.
108 Telle fut la fin de tous les hommes
Du plus sage, de ceux qui jamais en ce monde
110 Sont venus, de ceux que la femme quelque enfant ait engendré
La femme de l'homme, mais que on toujours
112 Ce seul excepter, que la Vierge porta,
Laquelle jamais de l'homme ne fut femme en ce monde ;
114 Car ainsi le tout-puissant Dieu du céleste visage
Du Saint-Esprit distingua puissamment,
116 Que non eut quelque semblable jamais auparavant ni après.
Les hommes, enlevèrent, ces hommes autour de Jean,
118 Ses disciples, plusieurs saints compagnons
Et lui dans sable enterrèrent, du bien-aimé le corps;
120 Savaient que il la lumière de Dieu brillante habitation
Avec son Seigneur ensemble, sur céleste maison
122 Avoir devait le Saint chercher.

CHAPITRE XLI.

Jésus annonce à ses Disciples la fin du monde et le jugement dernier.

Geng imù tho the Godes sunu,
Endi is jungarun mid imu,
Uualdand fan themu uuihe,
Al so is uuillio geng,
Iac imu uppen thene berg gisteg, barn drohtines,
Sat imu thar mid is gesidun,
Endi im sagde filu uuaroro uuordo.
Sie bigunnun im tho umbi thene uuih sprekan,
Thie gumon, umbi that godes hus,
Quadun, that ni uuari godlicora
Alah obar erdu,
Thurh erlo hand, thurh mannes
Giuuerk, mit megincraft rakud arihtid.
Tho the rikeo sprak her heben cuning, hordun the odra:
« Ik mag iu gitellien, quad he, that noh uuirdid » thiu tid kumen,
» That is afstanden ni scal sten obar odrumu,
» Ac it fallit ti fodu,
» Enti it fiur nimid, gradag logna,
» Thoh it nu so godlic si,
» So uuislico giuuarht, endi so dod thesaru uue- » roldes giscapu,
» Teglidid groni gang. »

Tho gengun imu is jungarun to,
Fragodun ina, so stillo :
« *Huo lango scal standen noh,*
» *Quadun sie, thius uuerold, an uunniun,*
» *Er than that giuuand kume,*
» *That the lasto dag liohtes skine,*
» *Thurh uuolcan skion, estho huan is est thiu uuan kumen,*
» *An thenne middilgard, mankunni te adomienne,*
» *Dodun endi quikun, fromin the godo,*
» *Us is thes firiuuit mikil,*
» *Uualdandeo Krist, huan that giuuerden sculi.* »
Tho im anduuordi alouualdo Krist,
Godlic fargaf, them gumon selbo ;
« *That habat so bidernid, quad he, drohtin the* » *godo,*
» *Iac so hardo farholen*
» *Himilrikies fader, uualdand thesaro uueroldes,*
» *So that uuiten ni mag enig mannisc barn,*
» *Huan thiu marie tid giuuirdid an thesaro uue-* » *roldi,*
» *Ne it ok te uuaran ni kunnun Godes engilos,*
» *The for imu geginuuarde simblun sindun,*
» *Sie it ok giseggian ni mugun, te uuaran,*
» *Huan that giuuerdeu sculi,*
» *That he uuillie an thesan middilgard*
» *Mahtig drohtin firiho fandon ;*
» *Fader uuet it ene helag fan himile ;*
» *Elcur is it biholen allun,*

48 » *Quikun endi dodun, huan is kumi uuerdad.*
» *Ik mag iu thoh gitellien,*
50 » *Huilic her tocan biuoran giuuerdad uunderlic,*
» *Er he an these uuerold kume,*
52 » *An themu mareon daga,*
» *That uuirdid her er an themu manon skin,*
54 » *Iak an theru sunon so same;*
» *Gisuerkad sie bethiu,*
56 » *Mid finstre uuerdad bifangan,*
» *Fallad sterron, huit heben tungal,*
58 » *Endi hrisid erde, biuod thius brede uuerold;*
» *Uuirdid sulicaro bokno filu, grimmid the groto*
» *seo,*
60 » *Uuirkid the gebenes strom,*
» *Egison mid is udiun erd buandiun;*
62 » *Than thorrot thiu thiod,*
» *Thurh that gethuing mikil, folc thurh thea*
» *forkta,*
64 » *Than nis fridu huergin, ac uuirdit uuig so manag*
» *Obar these uuerold, alla hetilic afhaben*
66 » *Endi heri ledid kunni obar odar;*
» *Uuirdid kuningo giuuin megin fard mikil,*
68 » *Uuirdid managoro qualm open urlagi,*
» *That is egislic thing,*
70 » *That io sulik mord sculun man afhebbien;*
» *Uuirdid uuol so mikil,*
72 » *Obar these uuerold, alle mansterbono mest,*
» *Thero the gio an thesaru middelgard,*
74 » *Suulti thurh suhti liggiad seoka man*

» Driosat endi doiat, endi iro dag endiod,
76 *» Fulliad mid iro ferahu*
» Ferid unmet, grot hungar, heti grim obar helido
» barn
78 *» Meti gedeono mest.*
» Nis that minnisto thero uuiteo an thesaru uueroldi
80 *» He ither giuuerden sculun er domos dage,*
» So huuan so gi thea dadi
82 *» Gisean giuuerden ah thesaru uueroldi.*
» So mugun gi than te uuaran farstanden,
84 *That than the lazto dag,*
Liudiun nahit, mari te mannun
86 *Endi maht gedes himilcraftes hrori,*
Endi thes helagon kumi drohtines mid is diuridun.
88 *Huat gi thesaro dadeo mugun,*
Bi thesun bomun bilidi antkennien
90 *Than sie brustied endi bloiat,*
Endi bladu togeat, lob antlukid
92 *Than uuitun liudio barn,*
That than is san aftar thiu,
94 *Sumer ginahid uuarm endi uunsam,*

Traduction littérale.

Alla s'en (a) alors le oe Dieu Fils,
2 Et ses disciples avec lui
Tout-puissant, de le Temple,

(a) *S'en aller, s'en asseoir*, sont encore usités ; *s'en monter, se commencer* ont vieilli.

4 Comme ainsi sa volonté allait,
Aussi s'en sur la montagne monta Fils du Seigneur (a)
6 Assit s'en là avec ses compagnons (a),
Et leur dit beaucoup de véritables paroles.
8 Ils commencèrent s'en là au sujet du temple parler (a)
Ces hommes autour de la de Dieu maison,
10 Disaient que ne était plus magnifique
Temple sur terre,
12 Par des mortelles mains, par de l'homme
Œuvre, avec majesté basilique élevée.
14 Alors le Puissant parla le céleste Roi; écoutèrent les autres:
« Je peux vous raconter, dit-il, que encore le » temps viendra
16 » Que rester debout ne doit pierre sur l'autre,
» Et il tombe sur terre,
18 » Et il le feu consume, horrible incendie,
» Quoique il à présent si magnifique soit,
20 » Si sagement distribué, et ainsi arrive à de ce » monde la créature;
» Là conduit le verd sentier. »
22 Alors allèrent s'en ses disciples là (a),
Interrogèrent lui si tranquillement :
24 « Combien long-temps doit subsister encore,
» Disaient-ils, cet univers en joie,
26 » Avant que cette fin vienne,
» Que le dernier jour de la lumière luise,
28 » A travers des nuages splendeur; quand est-ce que » cette apparition vient,

» Dans cet univers, humaine génération pour juger
» Morts et vivants, Seigneur le clément?
» A nous de cela est curiosité grande,
» Tout-puissant Christ, quand cela arriver doit. »
Alors à eux réponse Tout-puissant Christ,
Le magnifique donna, à ces hommes lui-même:
« Cela tient si caché, dit-il, Seigneur le bon,
» Et aussi tellement ferme enveloppé
» Du céleste royaume le père, régisseur de cet uni-
» vers,
» Tellement que savoir ne peut quelque mortel
» enfant,
» Jusqu'à ce que l'illustre temps arrive, dans cet
» univers,
» Ni cela aussi pour vrai ne connaissent de Dieu
» les anges
» Qui devant lui présents toujours sont,
» Ils cela aussi dire ne peuvent pour vrai avec leurs
» paroles,
» Quand cela arriver doit,
» Qu'il veuille dans cet univers
» Le puissant Seigneur les hommes tenter;
» Le Père sait cela seul, saint du ciel;
» Autrement est il caché à tous,
» Aux vivants et morts, quand son arrivée viendra.
» Je peux à vous cependant dire,
» Quel auparavant signe passera miraculeux,
» Avant que il en ce monde vienne,
» Dans ce grand jour:

» Il sera auparavant dans la lune splendeur,
54 » Aussi dans le soleil le même;
» Obscurciront soi tous les deux,
56 » Avec ténèbres seront entourés,
» Tomberont les étoiles, du blanc firmament can-
» délabres,
58 » Et tremblera la terre, secoué sera ce vaste uni-
» vers;
» Sera de pareils prodiges beaucoup, gémira la vaste
» mer;
60 » Travailleront de l'Océan les fleuves,
» Épouvanteront avec leurs ondes les habitants de la
» terre.
62 » Alors séchera la nation,
» Par cette guerre grande, le peuple par la peur,
64 » Alors ni est paix nulle part, et sera guerre si mul-
tipliée
» Sur cet univers, toute sainte chose enlevée,
66 » Et armée conduira race contre l'autre;
» Sera des rois le combat, expédition grande,
68 » Sera de la plupart désolation, ouvert carnage;
» Cela est horrible chose,
70 » Que donc pareil meurtre doivent les hommes
commettre;
» Sera champ de bataille si grand,
72 » Sur cet univers entier, de cadavres plein.
» Qui donc en cet univers,
74 » Emportés par la peste, seront couchés malades
» hommes,

» Tomberont et s'évanouiront, et leurs jours finiront,
» Rempliront avec leurs corps;
» Frappera immodérée grande faim, ardente soif
» sur les mortels enfants,
» De nourriture privation pleine;
» Ni est la plus petite de ces punitions en ce monde,
» Qui alors être doivent avant du jugement le jour.
» Lorsque donc vous ces faits,
» Verrez dans cet univers,
» Ainsi pouvez-vous alors la vérité comprendre,
» Que alors le dernier jour
» Aux nations approche, célèbre pour les hommes,
» Et la puissance de Dieu, divine force éclate,
» Et du saint arrivée Seigneur, avec ses prodiges:
» Et vous de ces faits pouvez
» A ces arbres signes reconnaître,
» Lorsqu'ils poussent et fleurissent,
Et feuilles montrent, les branches étendent,
» Alors savent des hommes les enfants
» Que alors est aussitôt après le
» Été approchant, chaud et délicieux. »

CHAPITRE LXX.

Jésus, après sa Résurrection, apparaît aux femmes et à ses disciples.

Thuo uart after thiu them uuibon an uuillion,
That sia gihordun sulic uuord sprecan,

Cuthian thia craft Godes,
Uuarun im so acumana thuo noh,
Gie so forahta gifrumida,
Giuuitun im forth thanan fan them grabe gangan,
Endi sagdun them jungrun Cristes seldlic gisiuni.
Thar sia sorogundi bidun sulikero buota,
Thuo uuurthun oc an thia burg cumana Judeono uuardos,
Thia obar themo grabe satun, alla langan naht,
Endi thes lichames huodun, thes hreuues;
Sia sagdun thero heri Judeono,
Hudlic im thar anduuarda egison quamun seldlic gisiuni,
Sia sagdun mid uuordun allso it giduan uuas
An thero Drohtines craft, ni mithun an iro muode.
Thuo budun im medmo filu Judeo liudi gold,
Endi silubar, saldun im sinc manag,
Te thiu that sia it ni sagdin forth;
« *Ne maridin thero menigi*,
» *Ac quethat that iu moth-hugi ansuebidi mid* » *slapu*,
» *Endi that thar quamin gisithos tuo*,
» *Farstalin ina an them stene.*
» *Simnen uuesat gi an stride mid thiu*,
» *Forth an flite; ef it uuirdit them folc-togen cuth*,
» *Uui gihelpat iu uuid thena herrosten*,
» *That hie iu harmes uuiht, lethes ni gilestid.* »
Thuo namun sia an them liudon filo diuria medmos,
Dadun all so sia bigunnun,

The giuueldun iro, uuillion cuth;
Them liudon after them lande,
That sia lugina uuoldun ahebbian be than helagan Drohtin.
Than uuas eft gihelid lugi iungrun Cristes
Thuo sia gihordun thiu guodun uuib marlan thia maht Godes;
Thuo uuarun sia an iro muode fraha,
Gie im te them grabe bethia
Johannes endi Petrus runnun obastlico;
Uuarth er cuman Johannes thie guodo,
Endi oba them grabe gistuod
Anthat thar san after quam Simon Petrus
Erl ellan-ruof,
Endi im thar in-giuuet an that graf gangan.
Gisah thar thes Godes-barnes hreo-giuuadi, herren sines,
Linin liggian;
Mid thiu uuas er thie licham fagare bifangan,
Lag thie fano sundar,
Mid them uuas that hobid bihelid helages Cristes,
Rikies drohtines, than hie an thesaro rastu uuas.
Thuo geng im oc Johannes an that graf
Innan sehan seldlic thing
Uuarth im san after thiu antlocan is gilobo,
That hie uuissa, that scolda est an thit lioht cuman,
Is Drohtin, diurlico fan dode astandan upp fan erthu.
Thuo giuuitun im est thanan Johannes endi Petrus,

54 *Endi quanmn thia iungron Cristes, thia gisithos te-samne;*
Than stuod serag-muod en thera idiso
56 *Oder sithu griotandi, obar them grabe,*
Unas iro iammermuod,
58 *Maria uuas that Magdalena,*
Uuas iro muod-githaht selbo mid sorgun sero gibilandan,
60 *Ne uuissa huarod siu suokian scolda thena herron,*
That iro uuarum at thia helpa gilanga,
62 *Siu ni mohta thuo hofnu auuisan,*
That uuib, ni mahta uuop farlatan,
64 *Ne uuissa huarod siu sia uuendian scolda,*
Gimerrid uuarun ira thes muod-githahthi.

Traduction littérale.

Alors fut après cela aux femmes à volonté,
2 Qu'elles entendissent semblables mots parler,
Annoncer la puissance de Dieu;
4 Étaient elles si troublées encore,
Elles tellement la peur agitait,
6 Allèrent elles hors delà du tombeau marchant,
Et dirent aux disciples du Christ la merveilleuse vision,
8 Où elles tristes demandaient une telle consolation.
Alors étaient aussi dans la ville venus des Juifs les gardes,
10 Qui sur le tombeau étaient assis toute la longue nuit

Et le corps gardaient, le corps mort;
12 Ils dirent aux maitres des Juifs,
Quel à eux là fantôme terrible était venu, merveilleuse vision;
14 Ils disaient avec paroles comment cela fait avait été,
Par la du Seigneur puissance, ni turent dans leurs cœurs.
16 Alors offrirent à eux richesses beaucoup les Juifs,
Et argent donnèrent à eux, présents considérables,
18 Afin que eux cela ne répandissent
Ni révélassent à la multitude:
20 « Mais dites cela, que à vous les sens accablés par » le sommeil,
» Et que alors vinrent ses disciples,
22 » Enlevèrent lui dans la pierre;
» Toujours soyez vous en contradiction avec cela,
24 » Toujours avec courage, si cela sera au magistrat » connu,
» Nous aiderons vous avec le chef,
26 » Que lui à vous mal quelconque ne fasse. »
Alors prirent-ils de ces hommes beaucoup splendides présents,
28 Firent comme ils commençaient:
Ils firent leur volonté connue
30 Aux hommes dans ce pays,
Que eux mensonges voulurent répandre au sujet du saint Seigneur.
32 Alors fut de nouveau rassuré le cœur des disciples du Christ,

Lorsqu'ils entendirent les bonnes femmes manifester la puissance de Dieu ;
34 Alors furent ils dans leurs cœurs joyeux,
Et à eux vers le tombeau tous deux,
36 Jean et Pierre coururent en toute hâte,
Était-il arrivé Jean le bon
38 Et sur le tombeau s'arrêta,
Jusqu'à ce que là aussitôt après vint Simon Pierre,
40 Homme courageux,
Et s'en alors alla vers le tombeau marchant,
42 Vit là du de Dieu fils drap funéraire, du Seigneur sien
Le linceul couché
44 Avec lequel était auparavant le corps vénérable enveloppé,
Était couché le suaire à part
46 Avec lequel était cachée la tête du saint Christ,
Du puissant Seigneur, lorsqu'il dans ce repos était.
48 Alors alla s'en aussi Jean dans le tombeau,
Dedans voir merveilleuse chose,
50 Fut à lui aussitôt après là ouverte sa foi,
Que il sut que devait ensuite en cette lumière venir
52 Son Seigneur glorieux, de mort ressuscité de terre.
Alors allèrent s'en ensuite Jean et Pierre,
54 Et vinrent les disciples du Christ, les compagnons ensemble;
Là était debout triste une des femmes
56 De l'autre côté pleurant sur le tombeau,
Était elle de douleur pleine.

58 Marie était elle Madeleine
Était son cœur accablé même, avec inquiétude très obscurci,
60 Ni savait où elle chercher devait le Seigneur,
Qui à elle était à ce secours arriver.
62 Elle ne pouvait ses cris arrêter :
Cette femme ne pouvait ses pleurs contenir,
64 Ni savait où elle se tourner devait,
Confuses étiaent à elle les pensées.

§. IV.

Serments que les Princes Carlovingiens se prêtèrent réciproquement à Strasbourg, en 842, *et à Coblence en* 860.

« Le roi Charles, dit Nithard, dans son Histoire de Charlemagne, était entré par Saverne » en Alsace, afin d'opérer sa jonction avec son » frère Louis, qui s'avançait de la Germanie » pour passer le Rhin. Otgar, évêque de » Mayence, et les autres partisans de Lo» thaire, abandonnèrent, aussitôt qu'ils l'eu» rent appris, les rives du fleuve avec préci» pitation, et se retirèrent dans le plus grand » désordre. Le 17 mars 842, Louis et Charles » firent leur jonction dans la ville que l'on » appelait autrefois *Argentaria*, aujour» d'hui Strasbourg, et ils se lièrent par les

» serments suivants, que Louis prononça en
» langue romane, et Charles en langue théo-
» tisque. Avant de jurer, ils parlèrent au
» peuple et à l'armée qui les entouraient, l'un
» en langue théotisque, et l'autre en langue
» romane. Louis, qui était l'aîné, commença,
» et dit :... « Forcés par la nécessité, nous
» nous sommes réunis ici, pour nous lier
» contre notre frère Lothaire, et comme on
» pourrait douter de notre union fraternelle,
» nous avons résolu de faire notre serment en
» votre présence. Nous ne sommes point con-
» duits par une lâche ambition; nous ne cher-
» chons que votre repos et votre bonheur avec
» le secours de Dieu. Si, ce qu'à Dieu ne
» plaise, je venais jamais à violer le serment
» que je vais prêter à mon frère, alors je vous
» absous de l'obéissance et de la soumission
» que vous m'avez jurées. »

« Charles ayant tenu à peu près le même
» discours au peuple en langue romane, Louis
» fit le serment suivant :

« *Pro Don amur, et pro Christian poblo et*
» *nostro commun saluament, dist di en*
» *auant, in quant Deus sauir et podir me du-*
» *nat si saluarai eo cist meon fradre Karlo, et*
» *in adiudha et in cadhuna cosa, si cum om*
» *per dreit son fradra saluar dist, in o quid*

13..

» *il mi altre si fazet, et ab Ludher nul plaid*
» *nunquam prindrai, qui meon vol cist meon*
» *fradre Karle in damno sit.* »

« Louis ayant ainsi parlé, Charles fit le
» même serment en langue théotisque ou fran-
» cique, dans les termes suivants :

« *In Godes minna, ind durh tes Xristia-*
» *nes folches ind unser bedhero gehaltnissi,*
» *fon thesemo dage frammordes, so fram so*
» *mir Got geuuizei indi mahd furgibit, so*
» *hald ih tesan minan bruodher..... soso*
» *man mit rehtu sinan bruoder scal, inthiu*
» *thaz er mig sosoma duo, indi mit Lu-*
» *therem inno theinni thing ne gegango, ze*
» *minan uuillon imo ce scadhen uuerdhen.* »

« Le serment que le peuple et l'armée, sou-
» mis à ces deux princes, firent, chacun dans sa
» langue, était ainsi conçu en langue romane :

« *Si Lodhuigs sagrament, que son fradre*
» *Karlo jurat, conservat, et Karlus meos*
» *sendra de suo part non lo stanit, si io re-*
» *turnar non lint pois, ne io, ne neuls cui eo*
» *returnar int pois, in nulla adiudha contra*
« *Lodhuwig nun li iuer.* »

» Le peuple fit le même serment en langue
» francique, dans les termes suivants :

« *Oba Karl then eid, then er sinemo*
» *bruodher Ludhuuuige gesuor, geleistit,*

» *indè Ludhuuuig min herro then er imo*
» *gesuor, forbrichit, ob ik inan es aruuen-*
» *den ne mag, noh ih, noh thero thein hes*
» *irruuenden mag, imo ce follusti uuidhar*
» *Karle ne uuirdhit.* »

« Ces transactions étant passées, continue » Nithard, les deux rois se séparèrent; Louis » dirigea sa marche le long du Rhin, par » Spire, et Charles le long des Vosges, par » Weissembourg et Worms. »

Marq. *Freher* est le premier qui a publié, d'après un ancien manuscrit, les formules du serment que l'on vient de lire; j'ai suivi son texte, à l'exemple de Duchesne (109), d'Eckhart (110), de Schilter (111), et de dom Bouquet (112). J'ai comparé la version de Fréher avec les manuscrits de la bibliothèque royale à Paris, et en particulier avec ce manuscrit du dixième siècle, qui, en 1798, y a été transféré de la bibliothèque du Vatican, où il se trouvait autrefois sous le N°. 1964. C'est d'après ce manuscrit, que j'ai fait quelques corrections peu importantes au texte de Fréher.

La formule de ces serments est, ainsi que je l'ai déjà observé, le plus ancien monument que nous ayons pour la langue romane.

Voici la traduction littérale de la formule dont le roi Charles se servit en langue francique:

« En de Dieu amour, et pour du Chrétien
» peuple et de notre commun salut, de ce
» jour dorénavant, aussi loin que à moi Dieu
» sagesse et pouvoir donne ; ainsi garde je à
» ce mon frère, ainsi que l'on avec raison son
» frère doit, afin que il à moi la même chose
» fasse, et avec Lothaire dans aucun arran-
» gement ne viendrai, à lui à dommage soit. »

Voici la traduction de la formule qu'employa l'armée de Louis, en jurant en langue francique : « Si ce serment que il à son frère
» Luduuuig jura, accomplit, et Luduuuig
» mon maître celui que il à lui jura, viole,
» si je le empêcher ne peux, ni de ceux-ci
» aucun le arrêter peut, à lui pour secours
» contre Charles ne serai. »

En 860, Louis de Germanie, Charles de France et Lothaire de Lorraine se lièrent par un second serment, qu'ils exprimèrent également dans les deux langues, la romane et la francique. Ces princes s'étant réunis à Coblence, se rassemblèrent le cinq de Juin dans la sacristie de la basilique de Saint-Castor, où ils se jurèrent paix et union fraternelle. Le roi Charles étant sorti, annonça au peuple ce qui venait de se passer ; il loua les efforts par lesquels Lothaire était parvenu à ramener son frère Louis à des pensées de concorde, et

expliqua les réglements que les princes venaient d'arrêter pour assurer la tranquillité publique. Le roi Charles dit au peuple, en langue francique, que, par la médiation des évêques, il venait de s'unir avec les rois Charles et Lothaire ses frères, de la manière la plus intime; qu'il désirait que dorénavant personne ne donnât plus aux princes des avis qui pussent tendre à semer parmi eux la discorde; que l'on protégerait spécialement les églises et leurs ministres; que l'on punirait sévèrement les rapines, les conspirations, les violences faites aux femmes et autres attentats contre la tranquillité publique.

Le roi Charles tint, en langue romane, un discours pareil, qu'il répéta en langue francique.

Louis dit ensuite à Charles en langue romane: « Actuellement je désire que vous me » donniez votre parole au sujet de ces hommes » qui sont venus se rendre à moi. »

Charles répondit en langue romane, d'une voix très élevée, qu'il pardonnait à tous ceux qui lui avaient été contraires; qu'il était prêt à les rétablir dans leurs possessions, pourvu qu'ils fissent serment, de vivre dorénavant en paix, ainsi qu'il convenait à des chrétiens, et à condition que son frère Louis accor-

derait la même grâce à ceux qui avaient abandonné son parti pour s'attacher à celui de Charles.

Lothaire jura en langue francique, qu'il observerait tout ce que les deux frères venaient d'arrêter entr'eux.

Les annales du temps nous ont conservé en latin les formules du serment que ces trois princes prêtèrent; elles offrent à peu près le même sens que celles que l'on avait employées en 842 : il est probable que l'on prit ces dernières pour modèle dans les deux langues romane et francique (113) (114).

§. V.

Capitulaire donné en langue Francique aux Francs Austrasiens, par le roi Louis et par l'empereur Lothaire, vers l'an 850.

On voyait autrefois dans la bibliothèque de l'église métropolitaine de Trèves, un manuscrit renfermant les capitulaires des rois francs : c'est de là que Brower a tiré et publié, avec une version interlinéaire en latin, celui que les deux princes carlovingiens, nommés plus haut, avaient donnée à leurs sujets, vers l'an 850, en langue francique (115); il a paru de

nouveau dans le Trésor des Antiquités Teutoniques, par Schilter, avec une version interlinéaire, plus exacte que celle de Brower (116). Le roi Louis qui y prend le titre d'Auguste (*a*), et l'empereur Lothaire, y établissent en principe, qu'un homme libre a le droit de donner ses biens et tout ce qu'il possède, à l'Eglise et à qui il veut; ils déterminent les formalités que l'on doit observer en cas de pareilles donations.

Avant de publier ses capitulaires, Baluze avait écrit à Trèves pour demander une copie du manuscrit dont Brower avait fait usage; on lui répondit que l'on ne savait où il se trouvait (117); peut-être serait-il plus facile de le trouver aujourd'hui. Voici le texte de Schilter, avec la version interlinéaire, que j'ai corrigée en plusieurs endroits.

Lex Hluduuici Aug. et Hlotarii Cæsaris Fr.

That ein iouuelich man frier geuualt
Ut unus quisque homo liber potestatem

(*a*) Louis I, roi de Germanie, a pris dans quelques diplômes, le titre de *César* et d'*Auguste*, quoiqu'il n'eût que la dignité royale. *Francia Orient.* T. II, p. 405, 505, 534.

haue, so uuar so se er uuilit sachun.
habeat, ubicunque ipse voluerit res
sinu ce geuene.
suas pro tradere.

So uuer so sachun sinu thuruhe salichedi
Quicunque res suas pro salute
selu sineru athe ce anderu craftlicheru
animæ suæ vel ad alium venerabiliorem
stat, athe gelegenemo sinemo, athe so uuemo
locum, vel propinquo suo, vel cuilibet
andremo uersellan uuilit, inde ce themo
alteri tradere voluerit, et in hoc
cide innene uuendium theru seluuero graf-
tempore intra fines illius ipsius comi-
ceffi uuisit, in theru sachun thie gesat sint,
tatûs fuerit, in quo res illæ positæ sunt,
uuizzeta thia sala ce gedune geulize.
legitimam hanc traditionem pro facere studeat.

That auo themo seluemo cide that er
Quod si hoc ipso tempore quo ipse
thiu sellan uuilit, uzzene uuendium theru
illas tradere vult, extrà fines illius
grafceffi uuisit, that ist athe in here
comitatûs fuerit, id est sive in exercitu
athe in palice athe in anderu sumeuue-
sive in palatio sive in alio quo-
licheru stedi; samantneme himo, athe vana
libet loco; adhibeat sibi, vel de

sinen gelandun; athe vane anderun thie theru
suis pagensibus, vel de aliis qui hac
selueru uuizzidi leuen, theru er seluo
ipsâ lege vivant, quâ ille ipse
leuit, urcundum retliche, auur auor thie
vivit, testes idoneos, vel si illos
hauan nin mach, thane uane anderun
habere non potuerit, tunc de aliis
so uueliche thar bezzera uindan mugen
qualescumque ibi meliores inventi possunt
uuerthan.
esse.

Indè vora hin sachanu sineru salunga
Et coram eis rerum suarum traditionem
gedue indè burigun ther uguueri geue himo
faciat et fidejussores hujus vestituræ donet illi
ther thia sala infahit, guueri ge-
qui illam traditionem accipit, vestituram fa-
due. Inde ahter thiu sala so getan uuirthit,
ciat. Et postquàm traditio ita facta fuerit,
geaneruun in selues neieina vona then vora
heres illius nullam de his antè
gequetanen sachun mugi geduan irvangida.
dictis rebus valeat facere petitionem.
Tharawiri indè seluo thuruch sich burigun
Insuper et ipse per se fidejussionem
gedue theru selueru geuueru, nio themo
faciat illius ipsius vestituræ, ne huic

geaneruen thegein ursach beliue thia sa-
hæredi ulla occasio remaneat hanc tra-
la ce bekerine; sundar mera not ana-
ditionem immutandi; sed potius necessitas in-
lige thia thuruck ce gefremine.
cumbat illam perficiendi.

Inde auo noch thanne sachun sinu bit
Et si nondùm has res suas cum
geaneruun sinen gesunduruthne hauoda, ne
cohæredibus suis divisas habeat, non
si himo that ce ungeuuor samithu, sunder
sit ei hoc pro impedimento ipso, sed
geaneruo siner, auo er gerno ne uuilit,
cohæres ejus, si ipse sponte non voluerit,
athe thuruch them grauun, athe thuruch
aut per ipsum comitem, aut per
bodun sinin bethungen uuerthe, that thia
missum ejus necessitatus sit, ut ipsam
sundrunga bit themo due, ce themo ther
divisionem cum illo faciat, ad quem ipse
geendido eruetha sina uuolda uollocaman.
defunctus hereditatem suam voluit pervenire.

Inde auo sumeuuelicheru samonungun thia
Et si cuilibet ecclesiæ eam
sellan bat geaneruo siner, thea uuizzat
tradere rogavit cohæres ipsius, eam legem
bit theru Kirrichun vona themo vora gespro-
cum illa Ecclesia de illa antè dic-

chenemo erue haue, that bit andremo
ta hæreditate habeat, quam cum alio
geaneruen sinemo hauen solda; indè thaz
cohærede suo habere debeat; et hoc
behaldan uuerthe umbe then uader inde
observatum sit erga ipsum patrem et
then sun inde then nehuun, unce cen
ipsum filium et ipsum nepotem, usque ad
iarunt uuizzethaliken: ahter thiu selue sachun
annos legitimos: posteà illæ ipsæ res
ce theru muzzungu theru selueru samunun:
ad ipsam immunitatem illius ipsius eccle-
gun ergeven.
siæ redeant.

§. VI.

Homélies et Instructions familières en langue francique.

Les conciles de Mayence, de Reims et de Tours, tenus en 813 et 847, avaient enjoint aux évêques, comme nous avons vu plus haut, de faire composer dans les langues romane et francique, des homélies et des instructions familières sur les points fondamentaux de la religion. Nous ne connaissons point celles qui peuvent avoir paru en langue romane; mais heureusement l'antiquité nous a conservé un

grand nombre de celles qui avaient été composées en langue francique. Eckhart en a recueilli dans sa *Cathéchèse théotisque* (118), dont la préface contient des notions intéressantes sur cette matière et en particulier sur les homélies et instructions familières qu'il avait publiées d'après un manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne. Ce savant a continué son recueil sur cet objet, dans sa *France orientale* (119), où l'on trouve entre autres, 1°. une instruction familière sur l'oraison dominioale, sur le symbole des apôtres, sur le symbole de Saint-Athanase ; une profession de foi et une formule de confession, des homéliespour la septuagésime, la sexagésime, et pour le seizième dimanche après la trinité, d'après un manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne ; 2°. une formule de confession, d'après un manuscrit du neuvième siècle appartenant à l'église cathédrale de Wurzbourg ; 3°. des hymnes, d'après un manuscrit d'Oxford. Schilter (120) a publié entre autres des instructions sur le pater, des formules de confession et un symbole des apôtres qui est certainement antérieur aux temps carlovingiens et que je donnerai plus bas. Lambecius, dans ses savants commentaires sur la bibliothèque de Vienne, nous a fait connaître plu-

sieurs de ces instructions, entre autres une formule pour se préparer à la confession, de laquelle se servait, à ce que l'on croit, l'empereur Charlemagne; elle se trouve dans ce précieux sacramentaire manuscrit, dont le pape Adrien avait fait don à ce prince (121). Staden (122), Freher (123) et Docen dans les intéressants ouvrages périodiques qu'il publie sur les richesses littéraires de la bibliothèque de Munich (124), nous ont fait connaître plusieurs de ces instructions familières. Voici le texte du symbole publié par Fréher.

Kilaubu in Kot fater almachticun, kiscaf himiles endi erdu, enti in Jhesum Christ, sun sinan ainacun, unseran Truhtin; der inpfangen ist fona uuihemu Keste, kiporan fona Marian, macadi euuikeru; kimartrot in kiuualti Pilates; meruet pislacan, tot, enti picrapan, stehic in uuizzi; in drittin take erstoonte fona totten; stehic in himil; sizit za zesuun Cotes Fateres al-

Je crois en Dieu, Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre; et en Jésus-Christ, Fils sien unique, notre Seigneur, qui conçu fut du Saint-Esprit, né de Marie, vierge perpétuelle; tourmenté par autorité de Pilate, attaché à la croix, mort, et enseveli, descendu dans les enfers; au troisième jour ressuscitant des morts; monté aux cieux; assis à droite de Dieu père tout-puissant; de là à venir est juger

mahtikin ; thana chuinftie ist sonen qhuekhe enti tote. Kilaubu in uuihan Kest, in uuiha Khirihhun Catholica, uuihero kemenitha, urlaz sunti, thero fleisces urstodahi, int lup euui.

vivants et morts. Je crois au Saint-Esprit, en sainte Eglise Catholique, des Saints communion, rémission des péchés, de la chair résurrection, et vie éternelle.

§. VII.

Evangile en vers rimés par Otfride.

Otfride, moine bénédictin de l'abbaye de Weissembourg en basse Alsace, a vécu vers le milieu du neuvième siècle; il avait été disciple de Rhaban et de Salomon évêque de Constance. La grammaire francique qu'il doit avoir composée sur les matériaux que Charlemagnè avait rassemblés, n'est point parvenue jusqu'à nous. Nous en sommes bien dédommagés par l'Évangile qu'il a écrit en vers franciques, ouvrage d'autant plus précieux pour notre littérature, qu'il est le premier monument de poésie ancienne en *vers rimés*, que nous connaissions. L'antiquité nous en a transmis plusieurs manuscrits très bien conservés. Le premier est celui d'Ulm, qu'Achille Gassarus, médecin à Augsbourg, a fait connaître. Cet homme, qui avait plus de zèle que d'instruction, composa

d'abord un vocabulaire sur les mots qui, dans le texte d'Otfride, lui avaient paru les plus difficiles à comprendre; ayant envoyé son travail, avec le manuscrit original, à Mathias Illyricus, celui-ci publia en 1571 la première édition que nous ayons d'Otfride (125); le texte de l'auteur y parut sans version, à l'exception des préfaces adressées à Louis de Germanie et à l'évêque Salomon, auxquelles on avait joint la traduction en allemand.

Pendant plus d'un siècle, on se contenta de cette édition, parce qu'on n'en avait point de meilleure. Fréher publia en 1631, à Worms, des notes, dans lesquelles il montra quelques-unes des erreurs grossières dans lesquelles étaient tombés les éditeurs. Lambecius et Rostgaard, dont l'un avait découvert le manuscrit du Vatican, l'autre celui de Vienne, élevèrent la voix encore plus haut contre l'édition de 1571. Rostgaard l'ayant comparée avec le manuscrit du Vatican, envoya ses notes à Schilter, qui, s'étant en outre procuré une copie du manuscrit de Vienne, se disposait à donner une nouvelle édition d'Otfride, dont il avait traduit littéralement le texte en latin. Il mourut avant d'avoir publié son travail, que Scherz fit paraître en 1728 dans le Trésor des Antiquités Teutoniques (126).

Otfride commence par la dédicace qu'il adresse à Louis de Germanie. Les vers y sont disposés de manière qu'ils présentent des deux côtés le double acrostiche suivant : *Luthouuuico orientalium regnorum regi sit salus æterna*. Chaque quatrième vers se termine toujours par la lettre qui a commencé le premier, ce qui produit la répétition de l'acrostiche. Je donnerai plus bas le commencement de cette dédicace, dans laquelle on remarquera l'idée singulière de l'auteur, qui fait ressortir un acrostiche latin de vers écrits en langue francique.

Une deuxième dédicace, écrite en latin, est adressée à Liutbert, archevêque de Mayence ; Otfride y dit : « En vous envoyant cet ouvrage, » je vais dire franchement ce qui m'a engagé » à le composer. Par-tout les oreilles des fidè» les sont souillées par des chansons obscènes, » que des hommes profanes s'empressent de ré» pandre. Des personnes religieuses, en par» ticulier une dame respectable, nommée » Judith, m'ont engagé à écrire une partie » des Évangiles en langue théotisque, espérant » que ces chants sacrés feraient oublier les » chants profanes. On ajoutait que Virgile » et Ovide ont célébré leurs Dieux dans leur » langue ; que Juvence, Prudence et plusieurs

» autres auteurs chrétiens ont aussi chanté en
» langue latine les actions et les miracles de
» Jésus-Christ ; on nous reprochait que nous,
» Francs, nous négligions de suivre ces exem-
» ples, et de faire connaître dans notre langue
» les beautés ravissantes de la parole divine.
» J'ai obéi aux sollicitations et aux reproches
» que l'on m'adressait, en exposant une partie
» des livres évangéliques en langue francique.
» Mon ouvrage est divisé en cinq livres ; dans
» le premier, je parle de la naissance de
» Jésus-Christ, du baptême et de la doctrine
» de S. Jean ; dans le second et le troisième,
» je raconte comment notre Sauveur s'est fait
» connaître par sa doctrine et par ses mi-
» racles ; dans le quatrième et le cinquième,
» j'expose ce qui a rapport à la passion, à la
» mort et à la résurrection de notre Sau-
» veur. Ces leçons de sagesse, écrites en langue
» théotisque, plairont peut-être aux chré-
» tiens ; sans doute ils aimeront à les ap-
» prendre par cœur. Jusqu'ici on a peu
» cultivé notre langue ; elle ne se soumet
» qu'avec peine aux lois de la Grammai-
» re, et la dureté de sa prononciation re-
» bute ceux qui voudraient l'apprendre. Elle
» place souvent de suite trois *u u u*, dont les
» deux premiers ont ordinairement le son des

» consonnes, et le dernier celui des voyelles. » Il me semble que nos *a*, *e*, *i*, *u*, ont souvent le son de l'*y* des Grecs. Afin de rendre » notre prononciation plus sonore, nous nous » servons du *k* et du *z*, que les grammairiens » latins regardent comme des lettres super- » flues. Par une figure, que ces grammairiens » appellent *synaleipha*, nous omettons et trans- » posons quelquefois les lettres, afin de pro- » duire à la fin des vers une uniformité agréa- » ble de son, ce qui a lieu non seulement entre » deux voyelles, mais aussi entre les autres » lettres (*a*). Pour amener la rime, nous som- » mes obligés de laisser le sens suspendu quel- » quefois pendant quatre vers. Quand plu- » sieurs voyelles sont réunies ensemble, l'une » d'elles perd souvent son son naturel, pour » prendre celui de la consonne. En latin, deux » négations valent une affirmation; cela n'a » point lieu dans notre langue. Il en est de » même des genres et des nombres; un mot » qui est au masculin en latin, est souvent fé- » minin dans le francique, et réciproquement.

(*a*) La *rime* qu'Otfride appelle *schema omœoteleuton*, était déjà, à ce que semble indiquer ce passage, connue et employée par ceux qui avaient écrit en langue francique avant cet auteur.

» On emploie de même le pluriel pour le singulier, et le singulier pour le pluriel. Je » pourrais donner aisément en théotisque des » exemples de toutes ces singularités. Notre » langue paraît agreste, quand on la compare » avec le latin; c'est que malheureusement » nous ne nous sommes point assez occupés » de la polir, nous pensons rarement à recueillir, à l'exemple des autres nations, les faits » de nos ancêtres, pour les transmettre à la » postérité, et ceux qui le font, aiment mieux » se servir de la langue des Latins ou des Grecs » que de celle de leurs pères. Il est bien surprenant que des hommes aussi sages négligent » la culture de leur langue, et donnent la préférence à des idiomes étrangers. Mais enfin » quelle que soit notre langue, pourquoi ne » nous en servirions-nous pas, pour chanter » les louanges du Seigneur? »

Une troisième dédicace, écrite en vers franciques, est adressée à Salomon évêque de Constance; les vers, disposés de la même manière que dans la première dédicace, présentent l'acrostiche suivant, qui est répété devant et après les vers : *Salomoni episcopo Otfridus*.

Après ces trois dédicaces, vient le corps de l'ouvrage. Dans le premier chapitre, exposant

les raisons qui l'ont porté à écrire en langue francique ou théotisque, l'auteur loue les faits militaires et la valeur des Francs, leur sagesse et leur prudence; les ayant comparés aux Grecs et aux Latins, il s'écrie : « Pour» quoi serait-il donc défendu à ces Francs de » chanter les louanges de Dieu dans leur lan» gue et en vers? Cette langue plaît par sa » simplicité même, et ses sons auront un » charme nouveau, quand ils seront employés » à louer Dieu. »

L'ouvrage est terminé par des vers que l'auteur adresse à Hartmuat et à Werinbert, moines de St.-Gall, et qu'il dispose également, de manière qu'ils produisent deux fois l'acrostiche suivant : *Otfridus wizanburgensis monachus Hartmuale et Werinberto Sancti Galli monasterii monachis.* Cette dédicace nous fournit une donnée assez précise pour déterminer l'époque où Otfride a écrit; car Hartmuat ou Hartmude, qui fut élu abbé de Saint-Gall en 872, était encore simple religieux, lorsque les vers dont il est ici question, lui furent adressés. On peut donc admettre qu'Otfride écrivait à peu près vers l'an 870. Il imite, dans sa poésie, la simplicité des auteurs évangéliques, qu'il suit pas à pas; ses vers sont de cinq et de six pieds; les manuscrits de

Vienne et du Vatican joignent deux vers dans une ligne, ce que l'on n'a pas suivi dans les deux éditions de 1571 et de 1728.

Voici quelques passages que j'ai tirés de la préface adressée à Louis de Germanie et du premier Chapitre de l'Evangile.

Ludouuig ther snello
Thes uuisduames follo
Er Ostarrichi rihtit al
So Frankono Kuning scaL.

5 *Ubar Frankono lant gizal*
So gengit ellu sin giuualt,
Thaz rihtit, so ih thir zellu,
Thiu sin giuualt ellU.

9 *Themo si jamer heili,*
Joh salida gimeini
Druhtin hohemo thaz guat
Joh freuuemo emmizen thaz muaT.

13 *Hohemo gimuato*
Jo allo ziti guato
Er allo stunta freuue sih
Thes thigge io mannogiliH.

17 *Oba ih thaz iruuellu*
The ih sinaz lob zellu
Zi thiu due stunta mino
The ih scribe dati sinO.

21 *Ubar mino mahti*
So ist al thaz gidrahti,
Hoh sint, so ih thir zellu,
Thiu sinu thinckan ellU.

25 *UUanta er ist edil Francko*
Uuisero githanko
Uuisera redinu
Thaz duit er al mit ebinUU.

29 *In sines selbes brusti*
Ist herza filu festi,
Manag falto guati,
Bithiu is sinen er gimuatI.

33 *Cleinero githanko*
So ist ther selbo Franko,
So ist ther selbo edelin,
Ther heizit auur LudouuiC.

37 *Offto in noti er uuas in uuar,*
Thaz biuuankota er sar
Mit Gotes scirmu scioro,
Joh harto filu ziorO.

Traduction littérale.

Ludouuicus alacer,
Sapientiâ plenus;
Is Orientale regnum regit omne,
Ut Francorum regem decet.

5 Super Francorum regionem inclytam
Sic progreditur omnis ejus potestas;
Hoc regit, quod ego tibi recenseo,
Illa sua potestas omnis.

9 Huic sit semper salus,
Atque felicitas publica,
Dominus accumulet ipsi bonum,
Atque exhilaret jugiter animum.

13 Accumulet gratiam,
Atque omnia tempora bona
Is omnibus horis gaudeat sibi,
Hoc voveat ergò unusquisque.

17 Etsi ego hoc proponerem,
Ut ego ipsius laudes recenserem,
Ad hoc collocarem horas meas,
Ut scriberem facta ejus.

21 Suprà meas vires
Utique est omne hoc intentum.
Grandia sunt, quæ ego tibi narro,
Ipsa ejus facta omnia.

25 Namque ipse est nobilis Francus,
Sapientum cogitationum,
Sapientum sermonum,
Id facit ipse omne cum æquanimitate.

29 In suo ipso pectore
Est cor multùm strenuum,

Multiplex benignitas;
Ideoque ipse suis est gratiosus.

33 Subtilium cogitationum,
Sic est ille ipse Francus.
Sic est ille ipse nobilis,
Qui appellatur rursus Ludouuicus.

37 Sæpe in necessitatibus is fuit reverà,
Eas superavit ipse illicò,
Per Dei protectionem securus,
Et maximè multo decore.

CHAPITRE Ier.

. . . .

Uuanana sculun Frankon
Einon thaz biuuankon,
Ni sie in frenkisgon beginnen,
Sie Gotes lob singen?
Nist niso gisungan;
Mit regulu bithuungan.
Si habet tho thia rihti
In sconeru slihti.
Ili thu zi note,
Theiz scono thoh gilute,
Joh Gotes uuizzod thanne
Tarana scono helle.
So scribent Gotes thegana,
In frenkisgon thie regula,
In Gotes gibotes suazi

Laz gangan thine fuazi.
Ziu sculun Franckon, so ih quad,
Zi thiu einen uuezin angimah.
Thie liutes uuiht ni duattun,
Thie uuir hiar obra zaltun.
Sie sint sosama chuani (126*),
Selb so thie Romani.
Ni tharf man thaz ouh redinon,
Thaz Kriachi ni es uuideron.
Si eigun in zi nuzzi
So samalicho uuizzi.
In felde, ioh in uualde,
So sint sie sama balde.
Rihiduam ginuagi,
Joh sint ouh filu chuani.
Zi uuafane snelle,
So sint thie thegana alle.
Sie sint fast muate,
Zi managemo guate,
Zi manageru nuzzi,
Thaz duent in iro uuizzi.
Si sint filu redie,
Sih fianton zi rettine.
Ni gidurrun si es biginnan,
Sie eigun se ubaruunnan.
Er ist gizal ubar al,
Jo so edil thegan seal.
Uuiser inti kuani,
Thero eigun se io ginuagi.

Uueltit ir githiuto
Managero liuto.
Joh ziuhit er se reine
Selb so sine heime.
Ni sint thie imo ouh derien,
In thiu nan Frankon uuerien.
Thie snelli sine irbitten,
Thaz sie nan umbiriten.
Ouh Gote thiononte alle,
Joh uuisduames folle.
Nu uuill ih scriban unser heil,
Euuangeliono deil.
So uuir nu hiar bigunnun
In frenkisga zungun.
Thaz sie ni uuesen eino
Thes selben adeilo,
Ni man in ihro gizungi
Christus lob sungi.
Joh er ouh iro uuorto
Gilobot uuerde harto.
Ther sie z'imo holeta,
Zi gilouben sinenladota.
Ist ther in iro lante
Iz alles uuio n'instante
In ander gizungi
Firneman iz ni kunni,
Hiar hor er io zi guate,
Uuaz Got eimo gibiete,
Thaz uuir imo hiar gisungun.

In frenkisga zungun.
Nu freuuen sih es alle,
So uuer so uuola uuolle;
Joh so uuer si hold in muate
Frankono thiote.
Thaz uuir Christussungun
In unsera zungun,
Joh uuir ouh thaz gilebetun,
In frenkisgun nan lobotun.

Traduction littérale.

Quare debent Franci
Soli hoc negligere,
Ne sit in francico ausu,
Ut Dei laudes cantent?
Nunquàm sic cantatum est,
Ad regulam coactum.
Ea habet tamen rectitudinem
In pulchrâ simplicitate.
Festina igitur anxiè,
Uti eleganter resonet,
Ut Dei verbum indè
In eo pulchrè clangat.
Sic scribunt Dei famuli
In francico regulam.
In Dei præceptis dulcibus
Sine progredi tuos pedes.
Quomòdò debent Franci, ut ego dixi,

Ad illa soli esse inepti?
Istos populos nihil quicquam morantur,
Quos nos suprà retulimus.
Ipsi sunt æquè fortes;
Velut isti Romani.
Nec licet etiam dicere,
Quod Græci ipsis prævaleant.
Possident sibi utiliter
Æqualem scientiam.
In campis et in sylvis
Æquè sunt audaces.
Divitiarum satis,
Et sunt quoque multùm fortes.
Ad arma celeres,
Sic sunt hi milites omnes.
Ipsi sunt valdè alacres
Ad multiplex bonum.
Ad varias utilitates,
Hoc faciunt suâ scientiâ.
Ipsi sunt admodùm prompti
Se ab hostibus defendere.
Vix licet eos aggredi,
Et vicerunt.....
Is est æstimatus super omnes,
Et quantùm nobilis miles debet.
Prudentum atque fortium
Horum habet etiam satis;
Imperat ipsis princeps
Variis nationibus.

Et format eós eleganter
Ut suos nationales,
Nec sunt qui ei noceant,
Dùm eum Franci defendunt.
Alacritatem ejus exorant,
Ut ei obequitando succurrerent.
Et Deo serviant omnes,
Et sapientiâ pleni.
Nunc volo ego scribere nostram salutem
Evangeliorum partes.
Quod nunc hîc aggredimur
In francicâ linguâ.
Ut ne sint soli,
Illorum expertes,
Si nemo in illorum linguâ
Christi laudes cantet.
Itaque ille etiam illorum vocibus
Laudaretur vehementer,
Qui eos ad se arcessit,
Ad fidem suam vocavit.
Et quis in ipsorum terrâ
Qui non omnia percipiat
In aliâ linguâ
Intelligere id non possit?
Hîc audiatis optimè,
Quæ Deus alicui prœcipit.
Quæ nos illi hîc cantamus
In francicâ linguâ.
Nunc gaudent hoc omnes;

Quicunque benè vult,
Quicunque est bonæ mentis
Ut Christum cantemus
In nostrâ linguâ
Atque ut hoc superviximus
(Ut) in francicâ eum laudemus.

§. VIII.

Harmonie des Évangiles, dite de Tatien d'Alexandrie, en vers franciques.

Un auteur grec, qui doit avoir vécu dans le cinquième siècle, a composé une Harmonie des Évangiles; Victor de Capoue, qui a vécu dans le sixième siècle, fit de cet ouvrage une version latine, que l'on trouve dans les bibliothèques des Pères. Ce savant se trompa, soit en attribuant cette Harmonie à Tatien, soit en donnant à celui-ci, qui était de la Mésopotamie, le surnom d'Alexandrin. Ces deux erreurs ont été respectées, et on a continué à dire jusqu'à présent: l'Harmonie de Tatien d'Alexandrie.

Un Franc, qui peut avoir vécu dans le neuvième siècle, a fait de cette traduction latine une version en vers franciques; c'est celle dont il est ici question.

Bonaventure Vulcanius, à qui nous devons plusieurs autres decouvertes savantes, est le premier qui ait fait connaître ce morceau de poésie francique, dont il publia quelques fragments (127). Le manuscrit, dont il avait fait usage, passa de ses mains en celles de Fréher, qui le communiqua ensuite à Junius; celui-ci dit, dans ses notes manuscrites, que l'on voit à la bibliothèque Bodléienne à Oxford: «Me » trouvant en 1653 à Heidelberg, mon lieu » natal, je découvris ce manuscrit de l'Har- » monie des Évangiles par Tatien d'Alexandrie, » que Vulcanius avait communiqué à Fréher; » cet ouvrage en langue francique est divisé en » deux cent quarante-quatre chapitres; au » milieu du texte il y a une lacune de soixante- » seize chapitres. Cette perte cruelle me frappa » de douleur et de consternatiou; mais elle » ne m'arrêta point dans le dessein que j'avais » formé de revoir et d'expliquer ce qui est » parvenu jusqu'à nous (128). »

Pendant son séjour à Oxford, Rostgaârd copia le manuscrit de Junius, que le savant Hyde communiqua également à Palthénius; celui-ci a publié sa copie, avec un commentaire latin et avec des notes (129).

On trouva dans le portefeuille de Schilter, 1°. une copie de cette Harmonie, que Palthé-

nius lui avait communiquée avec des notes ; 2°. une seconde copie, sur laquelle on ne trouve aucun détail dans les papiers de Schilter : c'est avec ces matériaux que Scherz a de nouveau publié notre Harmonie, avec une version latine (130). La lacune dont parle Junius s'étend depuis depuis le chapitre LXXVI, dont on n'a plus que les trois premières lignes, jusqu'au chapitre CLIII inclusivement. Tout ce qui se trouvait entre ces deux chapitres est perdu.

Voici le commencement du chapitre II :

Uuas in tagun Herodes, thes Cuninges
Judeono, sumer biscof,
Namen Zacharias,
Fon themo uuehsale Abiasses,
Inti quena imo fon Aarones tohterun,
Inti ira namo uuas Elisabeth.
2 *Siu uuarun rehtiu beidu fora Gote,*
Gangente in allen bibotun
Inti in Gotes rehtfestin uzzan lastar,
Inti ni uuard in sun, bithiu uuanta
Elisabeth uuas unberenti
Inti beidu framgigiengun in iro dagun.
3 *Uuard tho, mit thiu her*
In biscofheite giordinot uuas,
In antreitu sines uuehsales, fora Gote,
After giuuonu thes biscofheites,

In lozze framgieng, thaz her uuihrauh brahti,
Ingangenti in Gotes tempal,
Inti al thiu menigi uuas thes folkes
Uzzi, betonti in themo ziti thes rouhennes.
4 *Araugta sih imo*
Gotes engil, stantenti in zeso
Thes altares thero uuihrouh brunsti.
Thanan tho Zacharias uuard gitruobit
Thas sehenti, inti forthana fiel ubar inon.
5 *Quad tho zi imo ther engil:*
» *Ni forthi thu thir Zacharia!*
» *Uuanta gihorat ist thin gibet,*
» *Inti thin quena Elisabeth*
» *Gibirit thir sun,*
» *Inti nemnis thu sinun namon Johannem.*

Traduction.

Fuit iu diebus Herodis, regis
Judeæ, quidam sacerdos,
Nomine Zacharias,
De vice Abia,
Et uxor illi de filiabus Aaron,
Et nomen ejus erat Elisabeth.
2 Erant justi ambo coram Deo,
Incedentes in omnibus mandatis
Et in Dei justificationibus sine querelâ,
Et non erat illis filius, eo quòd
Elisabeth erat sterilis,
Et ambo processissent in ipsorum diebus.

3 Factum est autem, cum ipse
In sacerdotio ordinatus erat
In ordine vicis suæ, coram Deo,
Secundùm consuetudinem sacerdotii,
Sorte exiit, ut ipse incensum afferret,
Ingressus in Dei templum,
Et omnis hæc multitudo erat populi
Foris, orans in ipso tempore incensi.
4 Ostendit se illi
Dei Angelus, stans à dextris
Altaris incensi urentis.
Indè Zacharias turbatus est
Hoc videns, et timor irruit super eum.
5 Ait autem ad illum Angelus:
« Ne timeas tu tibi Zacharia!
» Quoniam exaudita est deprecatio tua,
» Et uxor tua Elisabeth
» Pariet tibi filium,
» Et vocabis tu nomen ejus nomine Joannis. »

§. IX.

Entretien de Jésus avec la Samaritaine, en vers franciques rimés.

Ce fragment de notre littérature se trouve à la bibliothèque de Vienne, sur une page d'un manuscrit qui renferme en lettres gothiques, les Annales de Fulde. C'est de là que Lambécius l'a transcrit et publié dans ses

Commentaires (131). Cette partie du manuscrit étant très difficile à lire à cause de son ancienneté, il a été obligé de laisser en blanc quelques mots que Palthénius a suppléés dans la nouvelle édition qu'il en a donnée (132). On trouve aussi ce fragment dans le Trésor des Antiquités de Schilter (133), et dans celui de Hickès ; en voici les premiers vers :

Lesan uuir thaz ſuori
Ther Heilant ſartmuodi,
Ze untarneuuizzun thaz
Er zeinen brunnen kisaz.
Quam ſone Samario
Ein quena sario,
Scephan thaz uuazzer.
Thanna nok so saz·er,
Uurbon sina thegana,
Besina lipleita,
Bat er sih ke trincan
Daz uip, thaz ther thara quam.
» *Biuuaz kerost thu, Guotman,*
» *Daz ih thir geba trinkan?*
» *Ja ne nezant, uuisse Xrist,*
» *Thie Judon unsera uuast.* »
« *Uuip, obe thu uuissis,*
» *Uuielih Gotes gift ist*
» *Unte den erkantis;*
» *Mit themo do kosotis,*

» *Tu batis der unnen,*
» *Sines kecprunnen.*

Traduction littérale.

Legimus quod proficisceretur
Salvator itinere fessus,
Ad demonstrandum hoc
Ille ad fontem cousidebat.
Veniebat ex Samariâ
Una mulier confestìm,
Haurire aquam.
Cum adhuc sederet ille,
Ibant ejus ministri,
Emere alimenta,
Rogabat ille sibi ad bibendum
Mulierem, quæ tùm eo veniebat:
« Cur cupis, tu, optime vir,
» Ut ego tibi dem bibere?
» Omninò non fruuntur, scias Christe;
» Judæi nostris cibis. »
« Mulier, si tu scires,
» Quantum Dei donum est,
» Et eum cognosceres,
» Cum quo locuta es,
» Tu rogares aquas
» Sui vivi fontis. »

§. X.

Ode en l'honneur de Louis, fils de Louis-le-Bègue, pour célébrer la victoire qu'il avait remportée en 883, sur les Normands, près de Sodalcurch.

Des chants populaires et nos anciennes Chroniques, nous ont conservé la mémoire d'une victoire éclatante, que Louis, fils de Louis-le-Bègue, remporta sur les Normands vers la fin du neuvième siècle.

« Louis-le-Germanique, disent les Annales » de Fulde, eut en 881 une conférence avec son » neveu (Louis, fils de Louis-le-Bègue), après » quoi il se retira en Bavière, où il passa le reste » de l'été ; son neveu attaqua les Normands, et » remporta sur eux une victoire éclatante ; » ils laissèrent, à ce qu'on assure, neuf mille » chevaux sur la place (134).

» Louis, roi, fils de Louis-le-Bègue, mou» rut, disent les Annales de Metz, en 883, à » Saint-Denis, où il fut enseveli avec les plus » grands honneurs. Les peuples des Gaules » honorèrent sa mémoire par leurs regrets et » leurs larmes. C'était un prince d'un grand » courage ; il défendit vaillamment son royau» me contre les incursions des païens. On » vante, entr'autres, ce combat qu'il livra aux » Normands, près de Sodaltcurt, dans lequel

» l'ennemi perdit au-delà de huit mille hom-
» mes (135). »

Rhéginon rapporte le même fait avec les mêmes circonstances ; il nomme Sodalcurch le lieu où cette affaire sanglante eut lieu (136).

« Le roi Louis, dit la Chronique de Saint-
» Richard, étant mort à Compiègne, au mois
» d'avril (879), ses fils Hludoguic (Louis)
» et Carloman partagèrent son royaume en-
» tr'eux. C'est alors que Dieu, dans ses ju-
» gements, permit qu'une multitude innom-
» brable de barbares pénétrât au-delà des li-
» mites de la France; un noble Franc, nommé
» Esimbard, qui avait encouru la disgrâce du
» roi Hludoguic, eut la lâcheté de favoriser,
» par ses intelligences, les succès des ennemis
» de sa patrie. Ce qui arriva ensuite, nous a
» été non seulement transmis par nos annales,
» mais la mémoire s'en conserve dans nos
» *chants nationaux*. Nous ne ferons donc ici
» que recueillir quelques circonstances parti-
» culières de cette guerre. Les barbares, au
» sortir de leurs vaisseaux, s'étaient répandus
» dans le Ponthieu et dans les provinces voi-
» sines ; le roi Hludoguic les attaqua dans le
» bourg de Vimmac, et remporta sur eux
» une victoire complète ; leur roi Guaramund
» fut du nombre des morts (137). »

Mabillon decouvrit, dans l'abbaye de Saint-Amand, une Ode en vers franciques rimés, dont l'auteur avait pris pour sujet la victoire qu'un roi, nommé Louis, avait remportée sur les Normands. Ce prince est sans doute Louis, fils de Louis-le-Bègue ; et cette Ode, composée en son honneur, est certainement un de ces *chants nationaux*, dont parle la dernière Chronique que je viens de citer. Mabillon ayant fait transcrire ce monument de notre poésie francique, en avait communiqué une copie à un conseiller du duc de Lunebourg, qui la fit parvenir à Schilter. Celui-ci, après l'avoir étudié et traduit, se trouvait arrêté à plusieurs passages, qu'il croyait avoir été mal copiés ; il en écrivit à Mabillon, en date de Strasbourg, 1692 : « Homme très illustre, lui disait-il, un » évènement heureux me fit parvenir, il y a » trois ans, la copie du rythme composé en » langue francique à l'honneur du roi Louis. » Je l'ai traduit, commenté, et j'en ai comparé le sujet avec ce que racontent les historiens contemporains. Ayant appris par un » de mes amis, qu'il ne vous serait point » désagréable que j'entrasse en communication avec vous sur cet objet, je m'empresse de vous consulter, avant de publier » mon travail. Je désirerais beaucoup avoir

» quelques détails sur l'original d'où vous avez
» tiré la première copie, et pouvoir conférer
» avec lui ma copie, qui, à ce que je crains,
» n'est point fidèle en certains endroits. La
» première strophe me paraît être écrite dans
» un idiôme plus récent que le reste du Rythme.
» Le mètre approche du genre glyconique libre, mais rimé (homoeoteleute);
» c'est celui dont se servirent Otfride, et quelques autres poètes franciques contemporains.
» On me communiqua l'année passée
» des morceaux de poésie scandinave de la
» plus haute antiquité, dans lesquels on trouve
» le même style, mais sans rime; ce genre
» me semble être celui des Hébreux, et en général
» celui des peuples anciens: c'est celui
» dont se servait Job. Je crois devoir vous dire
» ici quelque chose d'une ancienne inscription
» lapidaire qui est sur la porte d'un temple
» en Thuringe, dans un lieu où S. Boniface
» allait souvent, et qui appartient aujourd'hui
» à l'universite de léna. Je crois y avoir trouvé
» des indications qui se rapportent à la division
» du royaume de Louis-le-Bègue; mais ce que
» j'ai vu ne peut me satisfaire; les lettres qui
» y sont employées n'appartiennent point aux
» alphabets de Trithème. Grands Dieux, avec
» quel mépris on traite les antiquités de la

» nation francique ! Nous n'avons pas même » eu soin de conserver ni la Grammaire qu'a- » vait composée Charlemagne, ni celle d'Ot- » fride ! Je vous en conjure, faites faire des » recherches dans les archives et bibliothèques » de votre Ordre, qui renferment tant de ri- » chesses littéraires ; peut-être y trouvera-t-on » ces deux Grammaires, ainsi que la Règle » de Saint-Benoît que le moine Kéron a tra- » duite en langue francique (138). »

Mabillon lui répondit au mois de juillet 1693: « J'ai honte d'avoir différé si long-temps la ré- » ponse que vous m'avez demandée sur le » Rythme germanique ; ce retard ne peut être » imputé qu'à ceux que j'avais priés de con- » sulter le manuscrit original (à St.-Amand). » Ils en rejettent eux-mêmes la faute sur le » désordre dans lequel se trouvent actuelle- » ment leurs livres, la voûte de leur biblio- » thèque ayant été, à ce qu'ils disent, ébran- » lée par le tremblement de terre, qui a eu » lieu dernièrement. Enfin le conservateur de » la bibliothèque a retourné, à ce qu'il as- » sure, tous ses manuscrits, sans avoir pu dé- » couvrir celui que nous cherchons. Pour » vous convaincre de ma bonne foi, j'ai mon- » tré ses lettres à ceux de vos amis, qui se » trouvent ici, étant prêt à vous les envoyer

» en original, si cela était nécessaire. J'ai de
» nouveau recommandé cette affaire à quel-
» qu'un des nôtres, qui passera à St-Amand
» en allant à Lille. Je vous remercie affec-
» tueusement des lettres que vous m'avez
» adressées; j'y trouve de nouvelles preuves
» de votre grande érudition (139). »

On serait peut-être aujourd'hui plus heureux si l'on renouvelait les recherches auxquelles le bibliothécaire de St.-Amand ne mettait sans doute point tout l'intérêt que mérite ce manuscrit de notre ancienne littérature. L'Ode même, que Schilter appelle *Epinicion*, *Ode triomphale*, ou *Rythme*, a paru dans le Trésor des Antiquités de ce savant (140); on l'a réimprimée dans la Collection des Écrivains de Danemark (141), et dans le Recueil des Historiens des Gaules et de la France, par D. Bouquet (142).

Mabillon, dans une lettre précédente, en date du mois de mai 1692, avait écrit à Schilter: «L'idiôme dans lequel est écrit ce Rythme,
» ne prouve-t-il pas qu'il y est question, non
» de Louis, roi de la France occidentale,
» mais de celui qui portait le même nom, et
» qui regnait dans la France orientale? car si
» l'on avait voulu chanter le roi de la France
» occidentale, on l'aurait sans doute fait, non

» dans la langue francique orientale, mais
» dans l'idiôme de Provence (langue romane),
» qui était celui de la France occidentale, et
» qui était déjà en usage à la cour de nos
» rois, comme on voit par le serment de
» 842 (143)? »

Schilter, dans ses notes, a cherché à éclaircir les doutes de Mabillon; il fait voir qu'il y a eu immédiatement après les temps de Charles-le-Chauve, deux Louis, dont l'un était roi de la France occidentale ou de la France proprement dite, l'autre de la France orientale ou germanique; que l'un et l'autre avaient un frère appelé Carloman, et que tous les deux ont combattu avec gloire contre les Normands; mais il trouve dans le Rythme, un troisième caractère, qni est exclusivement propre au roi Louis, dont on y chante les exploits; c'est qu'il fut délaissé par son père, étant encore mineur; or cela ne peut convenir à Louis, roi de la France germanique, mais bien à Louis de la France occidentale, qui était encore sous la tutelle de Bernard, comte d'Auvergne, lorsqu'arriva, en 879, la mort du roi Louis-le-Bègue son père.

Après avoir éclairci ce point de notre histoire, Schilter fait voir que l'on n'a commencé à écrire en vers dans la langue ro-

mane, que vers le milieu du douzième siècle, qu'il n'était donc point surprenant, que l'on n'eût point pensé à composer en cette langue le Rythme, dont il est ici question; qu'il est beaucoup plus naturel qu'on l'eût écrit en langue francique, dans laquelle on avait assez de modèles à suivre, et qu'enfin cette langue était l'idiôme en usage à la cour des princes Carlovingiens. Voici notre Rythme, avec une traduction littérale en latin, et une traduction libre en français:

Einen Kuning uueiz ich;
Heisset herr Luduuig,
Der gerne Gott dienet,
UUeil er ihms lohnet.
Kind uuart er uaterlos,
Dess uuarth ihme sehr bos
Holoda inan Truhtin,
Magaczogo uuarth her sin.
Gab her ihme Dugidi,
Fronisc githigini,
Stuel hier in Vrankon (a).
So bruche er es lango.

(a) Les écrivains franciques commencent tous le mot *Frankon* par une F; l'auteur de notre Ode est parmi eux le seul qui, à l'exemple des Grecs, écrive *Vrankon*.

Das gedeild er thanne
Sar mit Karlomanne
Bruder sinemo,
Thia czala uuanni ano.
O das uuarth al geendist,
Koron uuolda sin God iz,
Ob her arbeidi
So lang tholon mahti.
Liess der heidine mann
Obar sie lidan,
Thiot Vrancono
Mannon sin diono.
Sume sar uerlorane,
Uurdun sum erkorane,
Haranscara tholota
Ther er misselebeta.
Ther ther thanne thiob uuas,
Ind er thanana ginas,
Nam sine uaston
Sidd uuarth her guotman.
Sum uuas luginari,
Sum uuas skachari,
Sum fålloses,
Ind er giburtha sih thes.
Kuning uuas ehruirrit,
Das richi al girrit.
Uuas ehrbolgan Krist,
Leid her thes, ni gald iz,
Thoh erbarmed es God

Uuiss er alla thia nod,
Hiess herr Hluduuigan,
Tharot sar ritan.
« Hluduuig, Kuning min,
» Hilph minan liutin,
» Heigun sa Nordmann
» Harto biduuungan. »
Thanne sprach Hluduuig,
« Herro so duon ih
» Dot ni rette mir iz,
» Al thas thu gibiudist.
Tho nam her Godes urlub,
Huob her gundfanon uf,
Reit her thara in Vrankon,
Ingagan Nortmannon,
Gode thancodun
Thesin beidodun.
Quad: « Hin al fromin,
» So lango beiden uuir thin. »
Thanno sprach luto,
Hluduuig der Guoto:
« Trostet hiu, Gesellion,
» Mine notstallon,
» Hera santa mih God,
» Doh mir selbo genod,
» Ob hiu rat thuti,
» Thaz ih hier gefurti.
» Mi selbon ni sparoti,
» Unz ih hiu ginerrti.

» Nu uuil ih, thas mir uolgon
» Alle godes holdon.
» Gisherit ist thiu hieruuist,
» So lango so uuil Krist.
» Uuil her unsa bina uuarth,
» Thero habet giuuaht.
» So uuer so hier in ellian,
» Giduat Godes uuillian,
» Quimit he gisund us,
» Ih gilonon imos;
» Bilibit her thorinne,
» Sinemo kunnie. »
Tho nam her skild indi sper,
Ellianlicho reit her.
Vuold her uuarer rahchon
Sina uuidarsahchon.
Tho ni uuas iz buro lango
Fand her thia Northmannon.
GODE LOB: sageta.
Her siht thes her gereda.
Ther Kuning reit kuono,
Sang lioth frano,
Joh alle saman sungon,
Kyrie eleison.
Sang uuas gesungen,
Uuig uuas bigunnen,
Bluot skein in uuangon
Spilodunder Vrankon.
Thar raht thegeno gelich

Nichein so so Hluduuig
Snel indi kuoni.
Thas uuas imo gekunni.
Sumian thuruch skuog her,
Suman thuruch stach her,
Her skancta ce hanton
Sinan fianton
Bitteres lides,
So uuehin hio thes libes.
Gilobet si thiu Godes kraft,
Hluduuig uuarth sighaft.
Sag allin Heiligon thanc,
Sin uuarth ther Sigikamf.
Odar abur Hluduuig
Kuning uuar salig,
Garo so ser turft uuas,
Suuar so ses turft uuas.
Gihalde inan, Truhtin,
Bi sinan eregrehtin.

Version littérale latine.

Unum regem cognosco ego,
Vocatur Dominus Ludovicus,
Qui lubenter Deo servit,
Quippe ille ipsi hoc remunerat.
Infans fuerat patre sine,
Quod fuit ipsi valdè noxium.
Protexit illum Dominus,
Ductor fuit ipse ejus,

Dedit ipse illi heroes,
Illustres comites,
Sedem hìc inter Francos.
Utinam utatur ipse hoc diu!
Hoc divisit ipse posteà,
Statìm cum Carolomanno,
Fratre suo,
In partibus fraude absque.
Cùm hoc fuerat omne finitum,
Experiri volebat ipsius Deus hoc;
An hic tribulationes
Tam diù tolerare posset.
Permisit ipse paganos milites
Super eos duci,
Populum Francorum
Militibus eorum servire.
Aliqui statìm perditi sunt,
Fuerunt aliqui tentati,
Contumelias patiebatur,
Qui aliter vivebat.
Hic qui latro erat,
Et ipse indè invalescebat,
Occupavit ejus castra,
Ex quo fiebat ipse nobilis.
Alius erat mendax,
Alius erat sicarius,
Alius desertor,
Et ipse extollebat se ex hoc.
Rex erat attonitùs,

Ipsum regnum omne turbatum.
Erat iratus Christus,
Permittebat ipse, neque puniebat hoc,
At misertus est hoc Deus,
Novit ipse hanc calamitatem,
Vocavit Dominum Hludovicum
Illùc statim equitare.
« Hludouice, rex mi,
» Adjuva meum populum,
» Habent eum Nortmanni
» Durè depressum. »
Tunc locutus est Hludouicus:
« Domine, sic faciam ego,
» Mors ne prohibeat mihi hoc
» Omne quod tu imperas. »
Tunc accepit ipse Dei veniam,
Extulit ipse vexillum classicum suprà,
Equitavit ipse illùc inter Francos,
Adversùs Nortmannos,
Deo gratias agens,
Illum expectans.
Dixit: « Agedum, Omnipotens,
» Tamdiù expectamus nos te. »
Tunc locutus est altè
Hludouicus ille illustris:
« Consolamini, vos commilitones,
» Mei equites,
» Hùc misit me Deus;
» Proficiat mihi ipsius gratia,

» Etiam vos consilium detis,
» Ut ego exercitum educam;
» Mihi ipsi non parcam,
» Donec ego vos liberem.
» Nunc volo ego ut me sequantur
» Omnes Dei fideles.
» Donata est hæc vita
» Tam diù, quam vult Christus,
» Quandoquidem ipse nostra ossa conservat,
» Eorum habet custodiam.
» Quicunque hìc in alacritate
» Facit Dei voluntatem,
» Evadit ille integer indè,
» Ego remunerabo illum;
» Morìtur ille illùc,
» Ejus familiam. »
Tunc accepit ille scutum et lanceam,
Festinanter equitat ipse,
Volebat ipse verè ulcisci,
De suis hostibus.
Tunc non erat hoc intervallum longum,
Invenit ipse illos Nortmannos.
DEO LAUS: dicebat,
Ipse videns quod cupiebat.
Ipse Rex equitat audacter,
Præcinebat canticum publicum;
Etiam omnes simul cantabant:
Kyrie eleison.
Decantatum erat canticum,

Pugna erat incœpta,
Sanguis apparebat in genis
Exultantium Francorum.
Tunc ulciscebatur miles quilibet;
Nullus sicut Hludouicus,
Alacer et audax,
Hoc erat ipsi ingenitum.
Alium interfecit ipse,
Alium perfodit ipse,
Ipse propinavit subindè
Suis hostibus amarum potum,
Sic discedebant ipsi ex hâc vitâ.
Benedicta sit ipsa Dei virtus
Hludouicus factus victor.
Dic omnibus sanctis gratias,
Ipsius facta est victoriæ pugna.
At verò Hludouicus
Rex fuit felix,
Promptus uti valdè hic fuit
Gravis, quantùm opus erat.
Conserva illum, Domine,
In ejus majestatis juribus.

Version libre, en français.

Je connais un Roi puissant; c'est le Seigneur Louis; je vais chanter ses exploits et sa gloire.

Il sert son Dieu de tout cœur, et il en a été récompensé avec largesse. Dans son enfance, la mort lui avait enlevé son père; c'était, sans doute, un grand malheur,

mais le Seigneur le tenait dans ses bras ; il l'entoura de héros, de vaillants compagnons d'armes ; et il affermit son Trône au milieu de ses Francs. Puisse-t-il longtemps faire notre bonheur !

Après la mort de son père, Louis avait partagé l'héritage paternel avec Carloman, son frère, en portions égales et sans fraude. Son Dieu, qui voulait le tenter, et voir s'il était capable de soutenir une longue épreuve, permit que des hordes de païens se répandissent sur son empire ; il y eut même parmi les Francs des lâches qui se rangèrent sous les bannières des Barbares ; les uns abandonnèrent hautement leur Roi ; les autres, dont on cherchait à corrompre la fidélité, étaient exposés à l'opprobre et à la dérision, lorsqu'ils restaient fidèles à leur prince. Un des traîtres, qui jusque-là ne s'était fait connaître que par sa mauvaise foi, profita de ces troubles pour affermir sa puissance ; il s'empara des places fortes de son Roi ; il était devenu un des premiers de la nation ; on vit des hommes faibles et méchants, qui manquèrent à leur parole, et qui osèrent même, de concert avec de lâches meurtriers, tremper leurs mains dans le sang de leurs frères ; on dressait ouvertement des embûches à son voisin, afin de profiter de sa chute, pour s'élever soi-même.

Louis fut frappé d'étonnement et de douleur, en voyant l'état dans lequel son royaume était tombé ; le Christ dans sa colère avait permis ces attentats, sans les punir ; mais Dieu, qui voyait ces calamités, eut enfin pitié de son peuple ; il ordonna au Seigneur Louis de

s'armer de sa puissance, et d'aller délivrer le royaume :
» Louis, mon Roi, allez, lui dit-il, allez secourir mon
» peuple, que les Normands tiennent courbés sous le
» joug de l'oppression et de l'esclavage. — Je vous
» obéis, Seigneur, reprit Louis, je suis prêt à marcher;
» et la crainte de la mort ne m'arrêtera pas dans l'ac-
» complissement de vos ordres. »

Sentant dans son cœur une force toute divine, Louis élève l'oriflamme à la vue des Francs ; il marche à leur tête contre les Normands, rendant grâces à Dieu, de qui il attendait secours et protection. « Venez,
« Seigneur, s'écriait-il, venez, c'est en vous que nous
» mettons toute notre confiance. »

Alors Louis, ce prince auguste, dit à ceux qui l'entouraient, en élevant la voix : « Consolez-vous, mes
» braves compagnons d'armes ! Braves chevaliers, c'est
» Dieu lui-même qui m'a envoyé ici ; son bras me sou-
» tiendra ; mais j'ai besoin de vos conseils, pour con-
» duire l'armée avec sagesse; vous me trouverez partout
» où il y aura du danger, je ne m'épargnerai point moi-
» même, et je ne m'arrêterai que lorsque je vous aurai
» délivrés. Suivez-moi donc, vous tous qui êtes restés
» fidèles à votre Dieu et à votre Prince. Qu'est-ce que
» cette vie que Dieu nous donne ici-bas ! nous n'en
» jouissons qu'autant qu'il le permet ; c'est lui-même
» qui protège nos *os* ; il les tient sous sa garde. Pour-
» quoi craindrions-nous de les exposer au danger ?
» Marchons donc de bon cœur, nous accomplissons la
» volonté de Dieu. Je récompenserai ceux qui revien-

» dront du combat, après s'y être signalés, et je pren-
» drai sous ma protection les familles de ceux qui se-
» ront restés sur le champ de la gloire, combattant pour
» leur patrie. »

A ces mots, Louis prend son bouclier et sa lance; il marche avec joie, espérant se venger dans le sang de ses ennemis. A peu de distance de là, il se trouve en présence des Normands. « Dieu soit loué, s'écrie-t-il, » nous avons ce que nous désirions. » Il s'élance sur l'ennemi, entonnant un cantique sacré, que toute l'armée répète après lui. Ces chants sacrés étant finis, le combat commence. L'ardeur impétueuse des Francs se peignait sur leurs joues enflammées. Le soldat tira une vengeance éclatante, mais aucun ne se montra comme Louis; il fit briller cette valeur et ce grand courage qui ennoblissent le sang des Rois Francs. Ici il terrassait avec son épée, là il perçait de sa lance; certainement *il versa une boisson bien amère* à ses ennemis, qu'il faisait tomber sous ses coups. Bénie soit la force du Seigneur! C'est par elle que Louis est vainqueur. Rendons grâces à tous les Saints qui l'ont aidé dans le combat et dans la victoire. Louis est un Roi heureux; sa gravité et sa prudence égalent sa valeur. Conservez-le, Seigneur, pendant de longues années dans les droits de la Majesté de son Trône!

§. XI.

Ode en l'honneur de S. George, en vers franciques rimés.

Niérup, d'après lequel je vais publier ce reste de notre Littérature Francique, dit dans sa préface : « Rostgaard découvrit, comme on » sait, en 1699, dans la Bibliothèque du Vati- » can, un manuscrit contenant les Évangiles » d'Otfride, en langue francique. Sur les » derniers feuillets du même manuscrit, il » trouva une Ode en l'honneur de S. George, » écrite en vers théotisques ou franciques, » qu'il transcrivit avec soin ; sa copie se trouve » dans sa bibliothèque. Sandwig la publia à » Copenhague en 1783, avec d'autres morceaux » de littérature francique ; mais son ouvrage » étant extrêmement rare, j'ai cru devoir » réimprimer cette Ode, qui, à ce qu'il paraît, » n'est point parvenue en entier jusqu'a nous. » Le dialecte dans lequel elle est écrite, ap- » proche de celui que nous remarquons dans » le fragment d'Isidore ; je crois que l'auteur » vivait peu de temps après Otfride (144). »

Voici le commencement de cette Ode qui, à en juger d'après les formes dures que l'au-

teur a données à sa diction, pourrait bien appartenir aux temps mérovingiens.

Georgio fuor ze malo,
Mit mikilemo ehrigo,
Fone dero mahrko,
Mit mikilemo fholko.
Fuor er ze demo rinke,
Zeche uihemo dinge,
Daz thin uuas marista,
Gkoto liebosta.
Ferlieze er uuerelt rhike
Keuuan er ihmil rhike:
Daz keteta selbo
Der mare crabo Georio.
Dho sbuonen inen allo
Kuningha so mane hoanen
Uuolton si inen ehrkeren
Nc uuolta crnes e hren.
Ehrte uuas daz Georigen muot
Ne orter ines sheg ih guot,
Nuber al kefrumeti
Des er ce kote digeti.
Daz keteta selbo
Sunte Gorio.

Version latine.

Georgius ivit ad judicium,
Cum multo honore,

Ex foro,
Cum magnâ multitudine populi.
Profectus est ad Rhenum,
Ad sacrum officium,
Quod tunc erat clarissimum,
Deo acceptissimum.
Reliquit ille terrena regna,
Lucratus est cœleste regnum,
Id fecit ipse
Illustris Comes Georgius.
Dùm festinabant omnes
Reges, qui hominem audire
Volebant ad ipsos intrantem,
Nam volebant eum audire.
Honoratus fuit ibi Georgii animus,
De auditione eorum bene loquor.
Super omnes impetrabat,
Quod à Deo petebat.
Id fecit ipse
Sanctus Georgius.

PÉRIODE III.

Ouvrages écrits en langue francique, pendant les deux premiers siècles de la troisième Dynastie de nos Rois.

Voici ceux que je connais : 1°. le Psautier de Notker; 2°. le Cantique des Cantiques, par

Willerame; 3°. l'Ode en l'honneur d'Annon, archevêque de Cologne.

§. Ier.

Psautier de Notker.

A l'exemple de Kéron, Notker, appelé Labéon, moine bénédictin de l'abbaye de St.-Gall, traduisit en langue francique, pour les religieux à qui le latin n'était point familier, les Psaumes de David, le Livre de Job, la Morale de S. Grégoire-le-Grand, Boèce *de Consolatione philosophicâ*, *Organum Aristotelis*, *Martianus Mineus Capella de Nuptiis Mercurii et Philologiæ.* Comme l'écrivain qu'il avait pris pour modèle, il plaça la version interlinéaire sous le texte latin, dont il commente chaque verset, en langue francique.

On a donné à notre auteur le surnom de Labéon, a cause de la largeur de ses lèvres, et pour le distinguer de deux autres Notker, qui ont vécu dans la même abbaye de Saint-Gall; ces derniers sont Notker Babulus, qui mourut en 912, et Notker, dit le Physicien ou le Peintre, mort en 975. Notker III, dont il est ici question, mourut le 29 juin 1022, le jour

où il avait achevé sa version du livre de Job.

Du vivant même de l'auteur, l'impératrice Cunégonde, veuve de Henri II, dit le Saint, avait fait transcrire le Psautier de Notker, par Ekkehard, qui avait étudié sous lui à Saint-Gall. En 1027, cinq ans après la mort de Notker, l'impératrice Gisèle, femme de Conrad II, fit, avec son fils, qui depuis fut empereur, sous le nom de Henri III, un voyage de piété à Saint-Gall. Sur ses vives instances, l'abbé de cette maison lui donna le manuscrit autographe du Psautier, avec le Livre de Job.

Ce dernier ouvrage est perdu, ainsi que le Livre de la Morale par S. Grégoire. Boèce, *de Consolatione philosophicâ*, *Organum Aristotelis*, et *Martianus Mineus Capella*, se trouvent encore en manuscrit, probablement autographe, à l'abbaye de Saint-Gall, où l'on voyait autrefois trois manuscrits du Psautier, lesquels avaient été transcrits, du vivant même de l'auteur, sur l'autographe donné à l'impératrice Gisèle. Pendant les troubles qui suivirent la réformation de Luther, la ville de Saint-Gall s'empara d'un de ces manuscrits, et le fit transférer dans sa bibliothèque, où on le voit encore; le second s'est égaré, et le troisième, qui est très complet, est encore aujourd'hui dans la bibliothèque de l'abbaye. On

permit à M. de Loubère, ministre plénipotentiaire de Louis XIV près des cantons Suisses, de transcrire ce dernier manuscrit. Ce savant communiqua sa copie à Schilter, qui la traduisit et l'expliqua par des notes. Lorsqu'il fut question, à la mort de Schilter, de publier ses ouvrages posthumes, dom Franck, bibliothécaire de Saint-Gall, fit tirer sous ses yeux une seconde copie du manuscrit. C'est avec le secours de ces matériaux, que l'on a fait paraître le Psautier de Notker, dans le Trésor des Antiquités de Schilter (145).

Dans la préface qui est en tête de cette édition, on parle d'un manuscrit, qui se trouvait, il y a un siècle, à la Bibliothèque royale à Paris. Rostgaard dit, dans les Notes qu'il nous a laissées sur ses voyages littéraires, que, pendant son séjour à Paris, il avait transcrit un manuscrit du Psautier de Notker. J'ai fait inutilement des recherches dans les bibliothèques publiques de cette Capitale; je ne crois pas que ce manuscrit s'y trouve actuellement.

Lambécius avait découvert, à Innsbruk, un manuscrit de notre Psautier, qu'il fit transférer dans la bibliothèque impériale de Vienne, où il se trouve encore aujourd'hui. Il en publia quelques morceaux, en prétendant que cet ouvrage devait être attribué à Otfride, auteur

des Évangiles (146). Dom Franck a fait voir que Lambécius se trompait, et que ce Psautier francique ne peut être attribué qu'à Notker (147).

Voici le commencement de ce Psautier, d'après l'édition de Schilter, avec la version latine :

Der man ist salig, der in dero argon rat ne gegieng.	Beatus vir qui non abiit in consilio impiorum.
So Adam teta, do er dero chenun rates folgeta uuider Gote.	Sic Adam faciebat, cum ipsius mulieris consilium sequebatur adversus Deum.
Noh ad dero sundigun uuege ne stuont.	Et in viâ peccatorum non stetit.
So er teta. Er cham dar ana, er cham an den breiten uueg, ter ze hello gat, unde stuont dar ana, uuanda er hangta sinero geluste, hengendo stuont er:	Sic ipse fecit. Ipse veniebat illûc, ipse ambulabat in latâ viâ, quæ ad inferos vadit, et stetit illic, quando ipse obediebat suis voluptatibus, obediendo, stetit ipse.
Noh an demo suhtstuole ne saz.	Et in cathedrâ pestilentiæ non stetit.
Ihmeino daz er richeson ne uuolta, uuanda diu suht sturet sie nah alle. So sie Adamen teta, do er Got	Ego intelligo quod ipse judicare non volebat, namque hæc pestis corripuit ipsos ferè omnes. Sic ipse,

uuolta uuerden. Pestis chit latinè pecora sternens (fieo niderslahinde). So pestis sih kebreitet, so ist iz pestilentia, i. e. late pervagata pestis (uuito uuallunde sterbo).

Adam fecit, cùm ipse Deus volebat fieri. Pestis dicitur latinè, pecora sternens. Quando pestis se dilatat, tunc est hoc pestilentia (latè grassans morbus).

§. II.

Le Cantique des Cantiques, par Willerame.

Après avoir étudié la Grammaire et la Philosophie à Paris, Willerame entra dans le chapitre de Bamberg, où il fut nommé écolâtre, et ensuite dans l'abbaye de Fulde, d'où l'empereur Henri III le fit sortir en 1048 pour le mettre à la tête de celle d'Ébersberg, en Bavière. Dans une lettre en vers, qu'il écrivit à l'empereur Henri IV, il se plaint de la pauvreté de sa maison, qui ne possédait que deux *mansi* ou six cents arpents de terre peu fertile; les dons qu'il recevait de Henri III le soutenaient; il engage le jeune prince, Henri IV, à imiter la munificence de son père; il mourut le 7 mai 1085.

Willerame a traduit, et commmenté en langue francique, le Cantique des Cantiques,

dont nous avons trois éditions. La première est celle de Mérula, qui parut à la fin du seizième siècle (148); elle a servi de texte aux Notes savantes que Junius a publiées sur la langue francique (149). La seconde édition est celle que Vogelin fit paraître à Worms, d'après un manuscrit qu'Othon-Henri, électeur Palatin, avait acquis de George Cassander, et que Fréher avait eu en main. La troisième édition, la meilleure de toutes, est celle qui a paru dans le Trésor des Antiquités de Schilter, d'après le manuscrit que l'on conserve dans la bibliothèque de Rhédiger à Breslau; on y trouve les Notes de Schilter avec les variantes, que présente l'édition de Mérula (150).

La bibliothèque impériale de Vienne possède un manuscrit du Cantique des Cantiques dont Lambécius a publié quelques fragments (151). Denis, un de ses successeurs, nous a transmis, dans un de ses ouvrages bibliographiques, des détails intéressants sur les éditions et les manuscrits qui existent de ce Cantique des Cantiques (152), dont voici le commencement:

Cusser mih mit cusse sines mundes. Dieco gie-hiez er mir sine cuonft	Osculetur me osculo sui oris. Sæpius promittebat ipse mihi suum adventum

per prophetas; nu cume er selbo unte cusse mih mit dero suoze sines euangelii. Uuanta bezzer sint dine spunne demo uuine. Sie stinchente mit den bezzesten salbon.

per prophetas: nunc veniat ipsemet et osculetur me cum ipsâ suavitate sui evangelii. Nam meliora sunt tua ubera ipso vino. Sunt flagrantia cum ipso optimo unguento.

Diu suoze dinaro gratiæ ist bezzera danne diu scarfe dero legis; also iz quiit lex quæ per Moysen data est. Diu selba gnada ist gemisket mit uuariis donis Spiritus S. mit den du machost ex peccatoribus justos. Din namo ist uzzegozzen az ole. Din namo ist uitenogebreitot, uuante uuone dir Christo heizzen uuir Christiani. Vone diu minnunt dih die iunkfrouuon, daz sint die sela die dir geuuiget sint in dero toife unte geuuatet mit uueste innocentiæ.

Illa suavitas tuæ gratiæ est melior quam duritia legis; sic hoc dicit lex quæ per Moysen data est. Hæc ipsa gratia est mixta cum variis donis Spiritûs sancti, quocum tu facis ex peccatoribus justos. Tuum nomen est liquefactum ut oleum. Tuum nomen est longè dilatatum, quia ex te Christo vocamur nos Christiani. Exindè diligunt te puellæ, quæ sunt animæ quæ tibi sanctificatæ sunt in baptismo, et indutæ veste innocentiæ.

§. III.

Ode en l'honneur d'Annon, archevêque de Cologne.

Annon fut élevé à l'archevêché de Cologne, par l'empereur Henri III, à la cour duquel il était en grande faveur. A la mort de ce prince, l'impératrice Agnès voulant gouverner sous le nom de Henri IV, qui était encore enfant, plusieurs grands de l'empire, à la tête desquels s'était mis Annon, conspirèrent contre la princesse, et lui enlevèrent le jeune Prince, afin d'ôter tout prétexte à l'autorité qu'elle voulait s'arroger. Pierre Damien écrivit à Annon pour le prier d'appuyer le Pape Alexandre contre l'Antipape Cadaloüs; Henri IV s'adressa lui-même à ce prélat puissant, en lui demandant qu'il prît parti pour lui contre le Pape Grégoire VII. Annon mourut en 1075. Un poète composa en son honneur, une Ode en vers franciques rimés; Matthieu Opitz l'a publiée en 1609 à Danzig, d'après un ancien manuscrit de la bibliothèque de Rhédiger à Breslau; elle reparut dans le Trésor des Antiquités Teutoniques de Schilter, avec la traduction latine et des notes savantes (153).

Ce morceau de notre ancienne poésie est di-

visé en quarante-neuf strophes, dont chacune est de de douze à vingt-quatre vers; la première strophe, que je vais donner ici, termine ma collection des ouvrages écrits en langue francique :

Uuir horten ie dikke singen,
Von alten dingen,
Uui snelle helide uuhtcn,
Uui sie ueste burge brechen.
Uui sich liebin uuiniscaste schieden.
Uui riche kunige al zegiengen.
Nu ist cit daz uuir denken
Uui uuir selue sulin enden
Crist der unser hero gut
Uui manige ceichen her uns uure dut,
Als er uffin Sigeberg hauit gedan
Durch den durlirhen man
Den heiligen Bischof Annen
Durch den sinen uuillen,
Dabi uuir uns sulin beuuarin
Uuante uuir noch sulin varin
Uuuon disime sllendin libe hin cin euuin,
Da uuir imer sulin sin.

Version latine.

Audivimus sæpè canere
De veteribus rebus,
Quomodò veloces heroes pugnârint,

Quomodò firmas arces fregerint,
Quomodò cari àmici sibi valedixerint,
Quomodò divites Reges penitùs perierint.
Nunc est tempus ut cogitemus,
Quomodò nos ipsi conficiamus (aliquid).
Christus qui noster Dominus bonus
Ut multiplicia signa is nobis exhibet,
Sicut super Sigebergum fecit
Per preciosum virum
Sanctum Episcopum Annonem,
Per suum beneplacitum.
Quo nos debemus custodire
Quandò nos aliquandò debemus ire
Ex hàc miserà vità ad æternam,
Ubì perpetuò debemus esse.

FIN.

NOTES

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

---

(1) PAGE 3. — Du mot Franc, les anciens Germains avaient formé les adjectifs, *francique*, *francisque*, en latin *francicus*, *franciscus*. Ermold Nigellus, dans son poëme en l'honneur de l'empereur Louis-le-Débonnaire, répète souvent ces mots. *Recueil des Historiens des Gaules et de France*, par dom Bouquet, Paris, 1738, in-fol., T. VI, pages 38, 45, 46, 47, 50, 56, 58.

Isidore de Séville dit dans ses *Origines*, L. XVIII, ch. 6, que l'on avait donné le nom de *francisques* à ces haches longues, dont les Francs se servaient à la guerre. Ces haches avaient la même dénomination du temps du roi Clovis. Faisant la revue de l'armée, ce prince reprochait à un soldat qu'il n'avait pas soin de ses armes ; il lui arracha sa *francisque*, et la jeta par terre. *Historia Ecclesiæ Rhemensis*, par Flodoard, L. I, c. XIII. Paris, 1611, et Douai, 1617, in-8°.

(2) Page 8. — Du mot *Theut*, *Theud*, *Deut*, *Diet*, qui chez les anciens Germains signifiait *nation*, *peuple*.

(3) Page 3. — Le Livre des Évangiles, par Otfride, porte le titre suivant : *Incipit Liber Evangeliorum, Domini gratiâ*, THEOTISCÈ *conscriptus*. Le premier chapitre commence par ces mots : *Cur scriptor hunc librum* THEOTISCÈ *dictaverit ?* Mais dans le texte même de ce chapitre, l'auteur ne se sert que du mot *francique*, ou *francisque*, qu'il répète en cinq passages différents. Dans la dédicace, qu'il adressa en latin à Liutbert, archevêque de Mayence, en lui envoyant son ouvrage, il dit deux fois *theotisce*, et une fois *francisce* ou *franzisze*, en parlant de la langue, dans laquelle il avait écrit.

(4) Page 3. — *Recueil* par dom Bouquet, T. III, page 378.

(5) Page 4. — *Diplomata, Chartæ, Epistolæ et alia Documenta ad Res francicas spectantia*, Paris, 1791, in-fol., page 33, et *Historiæ Francorum Scriptores*, par Duchesne, Paris, 1636, in-fol., T. II, page 385.

(6) Page 4. — *Fortunati Carmina historica*, L. VI, car. 4. Mayence, 1630, p. 143, et dans le Recueil de dom Bouquet, T. II, p. 506.

(7) Page 4. — D. Bouquet, T. II, p. 520, et dans l'édition de Mayence, p. 215.

(8) Page 4. — Duchesne, T. I, p. 665, et D. Bouquet, T. III, p. 621.

(9) Page 5. — Duchesne, T. I, p. 769.

(10) Page 5. — Mabillon, *de Re diplomaticâ*, p. 74, 75, et 390. Eckhart *Francia Orientalis*, T. II, p. 19.

(11) Page 6. — 1°. Duchesne, T. II, p. 102 et 103;

2°. Recueil, par dom Bouquet, T. V, p. 98, 99 et 100; 3°. Lambécius, *Commentarii de Bibliothecâ Vindobonensi*, Vienne, 1669, L. II, c. V, p. 263, d'après un manuscrit du neuvième siècle, qui se trouve à la Bibliothèque de Vienne, sous le nº. 148.

(12) Page 6. — Lambécius explique très bien le passage dans lequel Eginhard paraît insinuer que Charlemagne n'avait pu apprendre à écrire. Voyez *Comment. Bibl. Vindob.* L. II, p. 263.

(13) Page 7. — *Linguarum septentrionalium Thesaurus*, Oxford, 1705, 2 vol. in-fol. Voyez T. I, *Gramm. Franco-Theotisca*, p. 2, 3, 4.

(14) Page 8. — *Joerdens* (Ch. Henri) *Lexicon*, Leipzig, 1808, 6 vol. in-8°. Voyez l'article *Minnesinger*, T. III.

(15) Page 9. — Collection des Conciles, Paris, 1671, T. VII, p. 1249. Concile de Mayence, Can. xxv. Conc. de Reims, p. 1256, Can. xv.)

(16) Page 9. — Concile de Tours, p. 1263, Can. xvii.

(17) Page 10. — *Capitulare anni* 813, can. xiv.

(18) Page 10. — Recueil de dom Bouquet, T. V, p. 46, 76, 684.

(19) Page 11. — 1°. Manuscrit, Nº. 5354 de la Bibliothèque du Roi; 2°. Duchesne, T. II, p. 99; et dom Bouquet, T. V, p. 89.

(20) Page 11. — Dom Bouquet, T. VI, p. 13.

(21) Page 11. — Duchesne, T. II, p. 279; dom Bouquet, T. VI, p. 78.

(22) Page 12. — *Capitulare Ludovici Pii, anni* 829; 1°. Baluze, T. I, p. 668; 2°. Collection des Conciles, T. VII, p. 1587; 3°. dom Bouquet, T. VI, p. 448.

(23) Page 12. — Duchesne, T. II, p. 319; dom Bouquet, T. VI, p. 125.

(24) Page 13. — Dom Bouquet, T. VII, p. 531, 553, 605, 610, 614, 630, 645, 662, 664, 666, 702, 703.

(25) Page 13. — Dom Bouquet, T. VIII, p. 127, 206, 306, 358, 444, 549, 551, 555, 627, 637.

(26) Page 14. — Dom Bouquet, T. VIII, p. 203, et Collection des Conciles, T. IX, p. 623, et édition de Paris, 1644, T. XXV, p. 84.

(27) Page 15. — Dom Bouquet, T. IX, p. 3, 5, 12, 261, 309, 312, 340, 341, 354, 357, 391, 400, 410, 413, 417, 453, 455, 493, 507, 523, 524, 525, 527, 548, 553, 578, 632, 663, 702.

(28) Page 15. — Dom Bouquet, T. X, p. 3, 9, 66, 78, 124, 132, 163, 176, 210, 241, 249, 250, 256, 284, 299, 420, 451, 459, 554, 567, 570, 587, 593, 600, 619.

(29) Page 15. — Dom Bouquet, T. XI, p. 287.

(30) Page 15. — Ibid. p. 299.

(31) Page 16. — Ibid. p. 14.

(32) Page 17. — Ibid. p. 176.

(33) Page 17. — Dom Bouquet, T. XII, p. 455.

(34) Page 17. — Ibid. p. 92, 316, 630, 648, 776, 778, 781.

(35) Page 18. — Ibid. T. XIII, p. 49, 51, 60, 62,

63, 171, 173, 179, 259, 412, 426, 509, 514, 566, 642, 643.

(36) Page 19. — Dom Bouquet, T. III. p. 646.

(37) Page 19. — Bonamy, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, T. XXIV, p. 657.

(38) Page 21. — Le mot *Minnesinger* s'est formé de deux mots franciques, *Minne*, amour, et *Singen*, chanter.

(39) Page 23. — Joerdens, T. III, art. *Minnesinger*.

(40) Page 24. — *Poligraphia*, Constance, 1518, in-fol., L. VI.

(41) Page 25. — 1°. *Francia orientalis*, T. II, p. 326 et 950; 2°. Lambécius, *Comment.*, L. II; 3°. Denis, *Codices Manusc. Bibl. Vindob.* Vienne, 1793, Tome I.; 4°. Diecmann, *Specimen Glossarii manuscripti latinè theotisci, quod Rhabano Mauro inscribitur*, Brême, 1721, in-4°.

(42) Page 25. — *Linguarum vet. Septentrion. Thesaurus*; T. I, pars II; *Grammatica franco-theotisca*, Oxford, 1705.

(43) Page 25. — *Alamannicarum rerum Scriptores*, Francfort, 1603, in-fol.

(44) Page 25. — *Franc. Junii Observationes in Willerami Abbatis Franciscam Paraphrasim Cantici Canticorum*, Amsterdam, 1655, in-8°.

(45) Page 25. — On trouve dans la *Bibliothèque Danoise* (voy. not. 78), des détails intéressants sur la vie de Rostgaard, et en particulier sur les services qu'il a rendus à la langue francique. Ce savant passa les dix dernières

années du 17e. siècle à faire sur cette langue des recherches dans les bibliothèques d'Allemagne, d'Angleterre, de France et d'Italie. C'est lui qui fit connaître, comme je l'ai dit plus haut, le Fragment d'Isidore de Séville, qu'il copia de sa main à la bibliothèque de Colbert; il découvrit dans celle du Vatican le beau manuscrit des Évangiles d'Otfride, l'Hymne en l'honneur de S. George, en Angleterre la Paraphrase de Tatien, etc.

(46) Page 25. — *Tatiani Alexandrini Harmonia*, Greifswald, 1706, in-4°.

(47) Page 25. — *Thesaurus Antiquitatum Teutonicarum*, Ulm, 1728, 3 vol. in-fol.

(48) Page 25. — 1°. *Francia Orientalis*, Würtzbourg, 1727, 2 vol. in-fol.; 2°. *Cathechesis Theotisca*, Hanovre, 1713, in-12; 3°. *Historia studii etimologici linguæ Germanicæ*, Hanovre, 1711, in-8°.

(49 et 50) Page 25. — *Glossarium medii ævi*, Strasbourg, 1781, in-fol, T. I et II.

(51) Page 25. — 1°. *Mithridates, oder Allgemeine Sprachenkunde*, Berlin, 1809, in-8°.; 2°. *Lehrgebaeude der deutschen Sprachlehre*, Leipzig, 1782, in-8°.; 3°. *Grammatisch-Kritisches Wœrterbuch*, Leipzig, 1793, 1801, in-8°.

(52) Page 25. — *Bragur, ein litterarisches Magazin der deutschen und nordischen Vorzeit*, Leipzig, 1802, in-12.

(53) Page 25. — 1°. *Grundriss einer Litteratur der nieder Saechsischen Sprache*; 2°. *Geschichte der Nieder Sachsischen Sprache, bis auf Luthers Zeiten*, Magdebourg, 1800, in-8°.

(54) Page 25. — *Symbolæ ad Litteraturam Teutonicam*, Copenhague, 1787, in-4°. Niérup donne dans la préface de cet ouvrage, des détails intéressants sur les savants qui, en Danemark, ont cultivé la langue francique.

(55) Page 25. — 1°. *Tabulæ paralellæ antiquissimarum Teutonicæ linguæ dialectorum*, Innspruck, 1776; 2°. *Iwain, Heldengedicht, aus dem Zeitalter Friedrichs des Rothbarts*, Vienne, 1786.

(56) Page 25. — Ce savant a retouché le Glossaire de Fulda; il a travaillé à la belle édition d'Ulphilas, publiée par Zahn, et fait paraître dans les journaux littéraires d'Allemagne, plusieurs dissertations savantes sur la langue francique.

(57) Page 25. — Voyez entre autres les *Miscelles* qu'il publie à Munich.

(58) Page 25. Wachter, *Glossarium Germanicum*, Leipzig, 1737, in-fol., T. I et II. Haltaus, *Glossarium Germanicum medii ævi*, Leipzig, 1758, in-fol. T. I et II. Lambécius, dans ses Commentaires sur la bibliothèque de Vienne, et Denis *Codices manuscripti Bibliothecæ Vindob.* T. I.

(59) Page 91. — *Aurei, venerandæque antiquitatis Libelli, Salicam legem continentes, à Clodoveo, Childeberto et Clotario, Christianiss. Regibus, priùs editi, et postremùm à Carolo M. emendati*, Paris, 1573.

(60) Page 91. — *Liber legis Salicæ*, Paris, 1602 et 1666, in-8°.

(61) Page 91. — *Notæ in Marculphi formulas, et in Librum legis Salicæ*, Paris, 1613 et 1666.

(62) Page 91. *Capitularia Regum*, Paris, 1677, 2 vol. in-fol.

(63) Page 91. *Codex legum antiquarum*, Francfort, 1013, in-fol.

(64) Page 91. — *Constitutiones imperiales*, Francfort, 1615 et 1673, T. III, in-fol.

(65) Page 92. — *Originum et Germanicarum Antiquitatum Libri, Leges videlicet, Salica.... à Wolfgango, Abb. Fuldensi, in lucem prolati, nunc editi.* Bâle, 1557, in-fol.

(66) Page 93. — *Leges Salicæ illustratæ, cum Glossario salico; autore Gott. Wendelino.* Anvers, 1649, in-f°.

(67) Page 93. — *Leges Salicæ... operâ Joh. Georg. Eccardi.* Francfort, 1720, in-fol.

(68) Page 94. — *Thesaurus Antiquitatum Germanicarum.* Ulm, 1727, in fol. T. II. Voyez aussi: *Corpus juris germanici antiqui*, par Georgisch, Halle, 1738, in-4°.

(69) Page 95. *Recueil des Historiens des Gaules et de France.* Paris, 1741, in-fol. Voyez T. IV, p. 120 et suivantes.

(70) Page 95. — Dans le catalogue de la bibliothèque royale de Paris, le manuscrit 4403 B est indiqué comme étant du huitième siècle; cela peut être vrai, quant à la *première partie* du volume, mais cela n'est pas exact, quant à la *seconde*, puisqu'elle contient la version *carlovingienne* de la loi salique, qui ne peut être tout au plus que du commencement du neuvième siècle. D'ailleurs, cette seconde partie est d'une main postérieure, au moins d'un siècle, à celle qui avait transcrit la première partie du volume. On pourrait souvent faire

la même observation sur d'autres manuscrits de cette bibliothèque.

(71) Page 97. — *In villis quæ ultrà Rhenum sunt.*

(72) Page 97. — Voyez cette édition, ainsi que Schilter, dans la préface qui précède la loi Salique, T. II du *Thesaurus Antiquitatum*.

(73) Page 97. *Tunc habere leges cœperunt, quas eorum priores gentiles tractaverunt, his nominibus: Uuisouuastus, Uuisogastus, Arogastus, Salegastus. In villabus quæ ultrà Rhenum sunt, Uuibothagin, Salechugin, et Uuidachagin.* Voyez Duchesne, *Hist. Franc. Script.*, T. I, p. 694. Dom Bouquet, T. II, p. 543.

(74) Page 103. — *Isidori Hispalensis Opera.* Paris, 1601, in-fol.

(75) Page 107. — Voyez Note 45.

(76) Page 108. — *Tatiani Alexandrini Harmoniæ Evangelicæ antiquissima versio theotisca, ut et Isidori Hispalensis Libri eâdem linguâ conversi Fragmentum.* Greiswald, 1707, in-4°.

(77) Page 108. — *Thesaurus Antiquitatum Teutonicarum.* Ulm, 1728, in-fol. Seconde partie du Tom. I.

(78) Page 108. — *Daenische Bibliotec.* Copenhague et Leipzig, 1738, in-8°., deuxième Partie.

(79 Page 113. — *Alamannicarum rerum Scriptores.* Francfort, 1603, Paris, in-fol., T. II.

(80; Page 113. — *Analecta*, Paris, 1685, in-8°., T. IV, p. 634. *In Codice Sancti Galli, qui ad annos nongentos accedit post regulam Sancti Benedicti . . . . . Adscripta est ubique lectio Theodisca.*

(81) Page 113. — *Antiquitatum Teutonicarum*, T. II, dans la préface latine, qui précède l'Ode en l'honneur du Roi Louis.

(82) Page 114. — *Thesaurus Antiq. Teutonicarum*, T. I, partie II, p. 13 et suiv.

(82*) Page 127. — *Miscelles de Docen.* Munich, 1807, T. II, p. 288.

(83) Page 131. — *Appendix Monumentorum Paderbornensium*, page 326.

(84) Page 131. — *Appendix Libri de Origine Juris Germanici*, p. 339.

(85) Page 131. — *Collectio Conciliorum*, T. VI.

(86) Page 131. — *Miscellæ antiquæ lectionis*, p. 73.

(87) Page 131. — *Vita Witechindi Ducis*, p. 14.

(88) Page 132. — *De Linguâ Germanicâ*; p. 34.

(89) Page 132. — *Monumenta catechetica*, p. 77 et 78. *Rerum Franciæ orientalis*, T. I, p. 440.

(90) Page 132. — *Specimen lectionum antiquarum francicarum.*

(91) Page 132. — *Concilia Germaniæ*, T. I, p. 51.

(92) Page 136. — *Wilkina-Saga*, chap. 375-378, 509-514.

(93) Page 141. — Kaempe-Viser, 1787, p. 63-66.

(94) Page 141. — *Das Lied von Hildebrand. und Hadubrand*; Cassel, 1812, in-4°., p. 48.

(95) Page 141. — Ibidem.

(96) Page 142. — Ibid. p. 30, et *Rerum Brunswic.* T. III, par Leibnitz.

(97) Page 142. — *Eccardi Francia Orientalis*, pages 864-902.

(98) Page 142. — *Nurnb. Litter. Anzeigen*, 1808, c. 33-47.

(99) Page 154. — Pars VII.

(100) Page 154, I, 1, col. 418.

(101) Page 154. — T. II, partie I, page 118. Leipzig, 1797.

(102) Page 154. — 1805, V, 152.

(103) Page 154. — I, 22. II, 291.

(104) Page 154. — Cassel, 1812, in-4°., p. 80.

(104*) Page 157. — Duchesne, T. II, p. 326.

(105) Page 158. *Eccardi Francia Orientalis*, T. II, p. 325. Le sentiment d'Eckhart sur le dialecte employé dans la Paraphrase Evangélique, paraît très exact. Desroches a voulu y trouver l'idiome en usage dans les provinces Belgiques. Voyez les Mémoires de l'Académie de Bruxelles, T. I, p. 507.

(106) Page 161. — *Linguarum veterum Septentrion. Thesaurus*, Oxford, 1705. *Gramm. Franco-theot.*, p. 6, A. S., p. 101, 189.

(107) Page 161. — *Symbolæ ad Litteraturam Teutonicam antiquiorem*, Copenhague, 1787, Préface, p. xx.

(108) Page 167. — Voyez entre autres les journaux littéraires suivants: *Der Freymüthige*, 1805, N° 24; *Aurora*, 1804, N°. 1er. de Décembre; *Bamberger Zeitung*, 1805, N°. 48, 49, 50, 51 et 255.

(109) Page 197. — Duchesne, T, II, p. 382.

(110) Page 197. — *Francia Orientalis*, T. II, p. 354.

(111) Page 197. — *Thesaurus Antiquitatum Teutonicarum*, T. II, p. 240.

(112) Page 197. — *Recueil des Historiens des Gaules, et de la France*, T. VII, p. 26.

(113) Page 200. — *Francia Orientalis*, Tome II, p. 474.

(114) Page 200. — Dom Bouquet, T. VII, p. 632; et Duchesne, T II, p. 440 et 556.

(115) Page 200. — *Antiquitatum et Annalium Trevirensium Libri XXV*. Liége, 1670, 2 vol. in-fol.

(116) Page 201. — *Thesaurus Antiquitatum Teutonicarum*, T. II, p. 239.

(117) Page 201. — *Capitularia Regum Francorum*, Paris, 1677, in-fol. préface, §. LXXXII.

(118) Page 206. — *Catechesis Theotisca*, Hanov., 1713, in-12.

(119) Page 206. — *Francia Orientalis*, Tome II, p. 930.

(120) Page 206. — *Thesaurus Antiquitatum Teutonicarum*, T. I, pars II, p. 75.

(121) Page 207. — Lambécius, *Commentarii de Bibliothecâ Cæsareâ Vindobonensi*. Vienne, 1669, in-fol. L. II, c. V, p. 318.

(122) Page 207. — *Specimen lectionum antiquarum francicarum*, Stade, 1707, in-4°.

(123) Page 207. — *Freheri Dialogus; Oratio Do-*

minica ; Symbolum, etc. 1609, sans indication de lieu, in-4°.

(124) Page 207. — *Miscellaneen zur Geschichte der Teutschen Litteratur.* Munich, 1806, T. II, p. 118, et 1809, T. I, p. 6.

(125) Page 209. — *Otfridi Evangeliorum Libri*, Bâle, 1571, in-8°.

(126) Page 209. — *Thesaurus Antiquitatum Teutonicarum*, T. I, Pars prima.

(126*) Page 219. — Otfride appelle les Francs *Chuani*, *Kuani*, vaillants, fiers, valeureux par excellence. L'*u* chez les Francs, se prononçant comme notre *ou*, j'agitai, en 1795, dans un journal allemand, la question, si ces braves royalistes, que l'on appelait *Chouans*, ne tiraient point leur nom du mot francique *Chuan*; je m'appuyais, entre autres, sur une observation du savant Oberlin, qui m'avait assuré avoir rencontré dans le Bas-Breton un grand nombre de mots qui dérivaient du Francique. Mes conjectures sur l'origine du mot *Chouan*, ne firent point fortune parmi les Savants Allemands, et je n'en parle ici que pour avoir occasion de réparer une omission grave que j'ai faite dans le corps de mon ouvrage.

J'aurais dû, sans doute, dire quelque chose de la langue que parlaient et qu'apportèrent avec eux les Normands, quand, sous la dynastie carlovingienne, ils vinrent s'établir dans la province à laquelle ils ont donné eur nom. Étant frères des Francs, leur langue était sœur de la Francique ; en reste-t-il quelques vestiges

dans les archives ou dans le langage populaire de la Normandie ? Comment les Normands quittèrent-ils leur langue maternelle, pour adopter la Romane, qu'ils parlaient, à ce qu'il paraît, lorsqu'ils firent la conquête de l'Angleterre ? Hickès a publié plusieurs chartes, que Guillaume-le-Conquérant avait données en Angleterre ; les unes sont en langue Romane, les autres en Anglo-Saxon. Quels rapports avait ce dernier idiome avec celui que parlaient les anciens Normands avant que leur langue se fût confondue avec celle des habitants du pays ? On voit à la Bibliothèque du Roi, à Paris, un manuscrit anglo-saxon in-fol. max., qui renferme une Paraphrase des Psaumes de David. Il appartenait autrefois à Jean, Duc de Berry : je pense qu'il venait antérieurement des ducs de Normandie, qui comprenaient sans doute l'anglo-saxon aussi facilement que l'ancien normand. Les savants en Normandie auront peut-être, pour éclaircir ces questions, des secours dont je suis entièrement dépourvu.

(127) Page 225. — *De litteris et linguâ Getarum, seu Gothorum, notisque lombardicis*. Leyde, 1597, in-8°.

(128-129) Page 225. — *Tatiani Alexandrini Harmonia*. Greifswald, 1706, in-4°.

(130) Page 226. — *Thesaurus Antiquit. Teutonicarnm*, T. II, dernière partie.

(131) Page 229. — Lambec. *Comment. de Bibliothecâ Vindobonensi*, Lib. II, c. V, p. 383.

(132) Page 229. — *Tatiani Alexandrini Harmonia*, 1706, p. 460.

(133) Page 229. — T. II, dernière partie, après l'Harmonie de Tatien, p. 102.

(134) Page 231. — Dom Bouquet, T. VIII.

(135) Page 232. — *Annales Metenses*; D. Bouquet, T. VIII, p. 64.

136 Page 232. — *Rhegino*, p. 60; *Eccardi Francia Orientalis*, T. II, p. 656.

(137) Page 232. — Dom Bouquet, T. VIII, p. 271.

(138) Page 235. — *Thesaurus Antiq. Teutonicarum*, T. II.

(139) Page 236. — Ibidem.

(140) Page 236. — Ibidem.

(141) Page 236. — *Scriptores Rerum Danicarum*, Copenhague, 1773, in-fol., T. II, p. 71.

(142) Page 236. — Dom Bouquet, T. IX, p. 99.

(143) Page 237. — *Thesaurus Antiquit. Teutonicarum, ut suprà.*

(144) Page 252. — *Symbolæ ad Litteraturam Teutonicam antiquiorem.* Copenhague, 1787, in-4°. préface, p. xxxj et 411.

(145) Page 256. — *Thesaurns Antiquit. Teutonicarum*, T. I, Pars prima, præfatio, p. xj, et præfatio spec. ad ed. Notkeri.

(146) Page 257. — *Commentar. de Bibliothecâ Vindobonensi*, Lib. II. p. 460.

(147) Page 257. — *Thesaurus Antiquit. Teutonicarum*, præf. gen., p. xj, et præf. spec., p. vij.

(148) Page 259. — *Willerami abbatis in Cantica Canticorum paraphrasis.* Leyde, 1598, in-8°.

(149) Page 259. — Voyez Note 44.

(150) Page 259. — *Thesaurus Antiq, Teutonicarum*, T. I.

(151) Page 259. — *Commentarii de Bibliothecâ Vindobonensi*, Lib. II.

(152) Page 258. — Voyez Note 58.

(153) Page 262. — *Thesaurus Antiq. Teutonicarum*, T. II.

FIN DES NOTES.

TABLE.

(Le chiffre indique les pages.)

P.

R.

S.

T.

V.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Page	2,	lig. 2,	Gohts............	*lisez* Goths.
	6,	d[re].,	Herligenmonath....	heiligenmonath.
	20,	7,	formé............	fermé.
	33,	23,	ginuet............	giuuet.
	35,	6,	mascnlin	masculin.
	39,	22,	M sculin.........	masculin.
	40,	6,	au...............	an.
	46,	8,	Sprac............	sprac.
	Idem,	27,	siclan............	sielan.
	50,	2,	Zachar s........	Zacharias.
	84,	15,	chibogonun	chiborgonun.
	90,	22,	nonvelle.........	nouvelle.
	94,	3,	différence sessentielles,	différences essentielle
	97,	17,	Uu in dogaste......	Uuindogaste.
	101,	17,	ameude...........	amende.
	109,	9,	aerena............	aercna.
	120,	15,	*eiuin*............	*einin.*
	122,	15,	minius imblum	miniu simblum.
	128,	21,	indini.............	indi ni.

*Fin de l'*ERRATA.